

LA COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
88 RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 17 AOÛT 2018

VOLUME 123

Karine Bédard, s.o.
Ann Montpetit s.o.b.

Sténographes officielles
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me CHRISTINE RENAUD

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN

Me ÉDITH-FARAH ELASSAL

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me MARIE-PAULE BOUCHER, pour la
Procureure générale du Québec

Me DENISE ROBILLARD, pour la Procureure
générale du Québec

Me RAINBOW MILLER, pour Femmes
autochtones du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces et liste des engagements.....	4
Préliminaires.....	5
Me Pascale Descary.....	8
M. Paul-André Perron.....	8
Pauline Bobbish.....	221
Kim Basque.....	251
Françoise Roy.....	251

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-710	PowerPoint « Le Coroner au Québec ».....	9
P-711	PowerPoint CERP.....	10
(32)	P-712.Cartables, table des matières et trente-deux ongllets en liasse.....	11
P-713	Douze (12) rapports du coroner caviardés en liasse.....	11
P-714	Déclaration de Markusie Papigatuk et Me Arteau et demande de la CERP et réponse du coroner en liasse.....	12
P-715	Déclaration RSSSN.....	12
P-718	PowerPoint.....	220
P-719	Suicide in Eeyou Istchee An overview of the death and hospitalization statistics, 1985-2007 August 2010.....	220
P-720	Report on Eutinahk awen upimaatisiiwin ..("Someone who takes his own life") July 26, 2005.....	220
P-721	Cree Mental Health Program Suicide Prevention Community Survey August 2007.....	220
P-722	PowerPoint.....	248
P-723	Alcohol, Drugs and Inhalants : Portrait of Users and Consumption Pattens among First Nation in the Quebec Region, 2008.....	248
P-724	État de situation sommaire sur le suicide - Communautés des Premières Nations au Québec. Dans le cadre de l'enquête.....	249

LISTE DES PIÈCES COTÉES SUITE

P-725 Bien-être individuel, santé mentale et
maltraitance des aînés, en liasse français et
anglais.249

P-726 Implementing good practice in suicide
prevention in Nunavik: Recommendations based on
analysis of information from coroners' report
from 2000 to 2013, 2016250

P-727 Implementing good practice in suicide
prevention in Nunavik - Assessment of the
situation: perspective of people in the field,
2016250

LISTE DES ENGAGEMENTS

- E-716 Transmettre les rapports traduits en langue autochtone le cas échéant, à l'exclusion du rapport de l'enquête publique.....58
- E-717 Transmettre la lettre type/lettre de condoléances en version française et version anglaise.....136

1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La Commission d'enquête sur les relations entre les
4 Autochtones et certains services publics au Québec
5 présidée par l'honorable Jacques Viens est
6 maintenant ouverte.

7 **L'HONORABLE JUGE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

8 Alors bonjour, bienvenue en ce vendredi matin.
9 Alors je vais d'abord demander aux procureurs de
10 s'identifier pour les fins de l'enregistrement.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN,**

12 **PROCUREURE POUR LA COMMISSION :**

13 Marie-Josée Barry-Gosselin pour la Commission.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Bonjour.

16 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 Bonjour, Monsieur le Commissaire.

18 **Me CHRISTINE RENAUD,**

19 **PROCUREURE POUR LA COMMISSION :**

20 Christine Renaud pour la Commission.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Bonjour, Me Renaud.

23 **Me CHRISTINE RENAUD :**

24 Bonjour.

25 **Me MARIE-PAULE BOUCHER,**

1 **PROCUREURE POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC :**

2 Bonjour. Me Marie-Paule Boucher pour la Procureure
3 générale du Québec.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Bonjour, Me Boucher.

6 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

7 Bonjour.

8 **Me DENISE ROBILLARD ,**

9 **PROCUREURE POUR LA PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC :**

10 Bonjour. Denise Robillard pour la Procureure
11 générale du Québec.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Bonjour, Me Robillard. Alors bienvenue à vous.
14 Maintenant, Me Barry-Gosselin ou Me Renaud, vous
15 allez nous présenter le programme de la journée?

16 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 Certainement, Monsieur le Commissaire. Donc ce
18 matin, on a deux (2) représentants du Bureau du
19 coroner qui viendront faire une présentation sur le
20 Bureau du coroner, les fonctions, la mission, le
21 fonctionnement, mais également certains enjeux
22 spécifiques identifiés par la Commission concernant
23 les personnes d'origine autochtone.

24 On a la chance d'accueillir la coroner en chef,
25 Me Pascale Descary, ainsi qu'un conseiller de la

1 recherche du Bureau du coroner, monsieur Paul-André
2 Perron. C'est le programme de l'avant-midi jusque
3 vers environ midi (12 h), midi et demi (12 h 30),
4 on... suspension pour le dîner et on reprendra cet
5 après-midi avec Me Édith-Farah Ellassal, qui
6 présentera trois (3) témoins qui viendront
7 s'entretenir de la question du suicide dans un
8 contexte autochtone, Premières Nations, Inuits,
9 particulièrement chez les Cris et chez les Inuits.
10 Il s'agit de Pauline Bobbish en première partie
11 d'après-midi, et en deuxième partie d'après-midi,
12 madame Kim Basque et Françoise Roy, donc qui
13 viendront faire une présentation et ça clora les
14 audiences pour cette semaine, Monsieur le
15 Commissaire.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors merci. Alors, Me Descary, Monsieur Perron, je
18 suis heureux de vous accueillir à nos audiences de
19 la Commission. Alors je comprends que Me Descary
20 témoignera sous son serment d'office...

21 **Me PASCALE DESCARY :**

22 Oui.

23 **LE COMMISSAIRE .**

24 ... et que monsieur Perron fera une affirmation
25 solennelle. Ça va? Alors, Madame la greffière.

1 Me Pascale Descary
2 Coroner en chef
3 Serment d'office
4 -----
5 Paul-André Perron
6 Conseiller en recherche,
7 Bureau du coroner
8 Assermenté
9 -----

10 **LE COMMISSAIRE:**

11 Alors, Me Barry-Gosselin, vos témoins.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

13 Oui. Si vous me permettez, Monsieur le Commissaire,
14 avant de débiter la présentation PowerPoint à
15 proprement parler, je suggère de déposer certains
16 documents immédiatement, le coter sous forme de
17 pièce. L'objectif est simplement que si on y réfère
18 durant la présentation, on aura déjà un numéro de
19 pièce pour l'identification.

20 Donc, Madame la greffière, sous P-710, je vais
21 déposer la présentation PowerPoint du Bureau du
22 coroner qu'on vous... qui sera projetée à l'écran
23 dans quelques minutes.

24 **- PIÈCE DÉPOSÉE P-710 -**

25 Sous P-711, c'est une présentation qui a été...

26

1 en fait, des extraits qui ont été identifiés comme
2 étant peut-être pertinents pour le témoignage du
3 coroner par les procureurs de la Commission Viens,
4 donc il est possible qu'on projette sous P-711 des
5 extraits d'un PowerPoint.

6 **- PIÈCE DÉPOSÉE P-711 -**

7 Sous P-712, en fait, c'est un cartable qui
8 contient plusieurs informations, un total...

9 **Me CHRISTINE RENAUD:**

10 Trente-deux (32) onglets.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

12 ... un total de trente-deux (32) onglets – merci, Me
13 Renaud – qui sont des informations qu'on a jugées
14 pertinentes dans le cadre des travaux de la
15 Commission qui concernent le coroner. Notre
16 intention n'est évidemment pas nécessairement de
17 référer à chacun de ces onglets-là, mais plutôt que
18 ce soit du matériel déposé pour les fins de
19 rédaction, par exemple, du rapport.

20 **LE COMMISSAIRE:**

21 Hum, hum.

22 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

23 On a plusieurs documents là-dedans qui sont des
24 documents qui sont de nature publique, mais
25 également des demandes qui ont été acheminées au

1 Bureau du coroner ainsi que les réponses qui nous
2 ont été fournies, ainsi que certains documents qui
3 nous paraissaient d'un intérêt particulier au mandat
4 de la Commission. Les... Je dépose en liasse, en
5 fait, la pièce P-712. Par ailleurs, si je réfère à
6 un onglet, je référerai donc, par exemple, à la... à
7 P-712, onglet 14 et c'est de cette manière également
8 que les documents seront éventuellement disponibles
9 sur le site Internet de la Commission.

10 - PIÈCE DÉPOSÉE P-712 -

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Très bien.

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 Sous P-713, je vais déposer en liasse une série de
15 douze (12) rapports de coroner qui ont été caviardés
16 pour préserver l'iden... l'anonymat, en fait, des
17 personnes qui sont visées. Je les dépose en liasse.

18 Si une référence a à être faite, chacun de ces
19 rapports porte un numéro et je référerai au numéro
20 identifié sur chacun des rapports. Il est possible
21 que nous posions des questions au Bureau du coroner
22 sur certains de ces rapports.

23 - PIÈCE DÉPOSÉE P-713 -

24 Sous P-714, je vais vous déposer en liasse, en
25 fait, la déclaration de monsieur *Markusi* Papigatuk

1 et Rebecca Kipitak Alaku, qui sont deux (2)
2 résidents de la communauté de Salluit au Nunavik qui
3 ont malheureusement perdu une fille dans des
4 circonstances tragiques qui ont amené une enquête...
5 une investigation, en fait, du Bureau du coroner et
6 viennent dans cette déclaration-là expliquer comment
7 ils ont vécu ce processus-là.

8 C'est complété par une déclaration de Me Jean-
9 François Arteau, qui est l'avocat en fait de cette
10 famille-là, qui vient donner un petit peu plus de
11 contexte au niveau des événements et des contacts
12 avec le Bureau du coroner. Et également, toujours
13 sous la même pièce, en liasse, c'est la demande que
14 la Commission Viens a adressée au Bureau du coroner
15 spécifiquement en lien avec cette situation-là, avec
16 la réponse du Bureau du coroner, notamment, qui
17 explique les délais dans le dossier de la jeune
18 victime.

19 **- PIÈCE DÉPOSÉE P-714 -**

20 Finalement, sous P-715, une déclaration
21 statutaire de la Régie régionale de la santé et des
22 services sociaux du Nunavik qui est signée par
23 monsieur Fabien Pernet au nom de la Régie, qui vient
24 exposer certaines difficultés qui peuvent être
25 vécues par la Régie régionale santé et services

1 sociaux du Nunavik en lien avec le travail du
2 coroner.

3 - PIÈCE DÉPOSÉE P-715 -

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Merci.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7 Donc c'est les pièces que je voudrais déposer ce
8 matin.

9 Le Bureau du coroner a préparé en fait une
10 présentation PowerPoint. La formule que je vais
11 vous suggérer, Monsieur le Commissaire, qui a été
12 discutée d'ailleurs avec les témoins, c'est qu'ils
13 vont faire leur présentation et on pourra intervenir
14 à certains moments de la présentation pour poser des
15 questions, aller un petit peu plus loin, et il y
16 aura une période de questions réservée à la fin de
17 la présentation. Parfait?

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Allons.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21 Donc merci beaucoup. Je vous invite maintenant à
22 commencer votre présentation.

23 **Me PASCALE DESCARY :**

24 D'accord. Alors bonjour, Monsieur le Commissaire...

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Bonjour.

2 **Me PASCALE DESCARY:**

3 ... Mesdames les procureures et tous les
4 intervenants, différents participants, et mes
5 salutations particulières aux différents membres des
6 communautés autochtones, nations autochtones.

7 Je suis très heureuse d'être ici ce matin pour
8 représenter le Bureau du coroner avec mon collègue,
9 monsieur Paul-André Perron, pour tenter d'éclairer
10 la Commission sur notre réalité, notre... nos
11 activités, notre mission au Bureau du coroner, et la
12 présentation qui suit, bien, vise justement à faire
13 un petit peu le tour de la question, quel est notre
14 rôle, notre mission, nos valeurs, la nature de notre
15 travail. Alors sans plus tarder...

16 **LE COMMISSAIRE:**

17 Oui.

18 **Me PASCALE DESCARY:**

19 ... je débute.

20 **LE COMMISSAIRE:**

21 On vous écoute.

22 **Me PASCALE DESCARY:**

23 Donc une petite présentation historique brève. Je
24 vais y aller avec ça. Donc une petite table des
25 matières, on commence avec une présentation

1 historique brève.

2 Le contexte de mise sur pied, mandat, mission
3 et assise juridique du travail du coroner.

4 L'intervention du coroner en cas de décès se fait de
5 deux (2) façons distinctes : l'investigation et
6 l'enquête publique, on va y revenir tantôt. Le
7 pouvoir de recommandation du coroner, on va en
8 glisser un mot. On va présenter les coroners, qui
9 ils sont, en nombre, et quels sont les
10 professionnels qui peuvent agir à titre de coroners.
11 On va aborder la question des partenaires du Bureau
12 du coroner, les différents comités mis sur pied au
13 Bureau, la déontologie et les enjeux et défis, il y
14 en a, dans l'exécution du travail des coroners, on
15 va aborder ça, et on va terminer avec des pistes de
16 solution pour améliorer la... notre prestation de
17 services, la façon dont on rend les services à la
18 population.

19 Donc, alors...

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Peut-être avant (inaudible).

22 **Me PASCALE DESCARY :**

23 Oui.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Me Miller qui se joint à nous. Vous pouvez... vous

1 pouvez être plus confortable si vous vous approchez.

2 Et voilà.

3 **Me PASCALE DESCARY:**

4 D'accord.

5 **LE COMMISSAIRE:**

6 On continue.

7 **Me PASCALE DESCARY:**

8 Alors un peu d'histoire très brièvement. Le mot
9 "Coroner" vient du mot "Crown", Couronne, "Crowner",
10 coroner, origine en Angleterre dans les années huit
11 cent (800), neuf cent (900). Articles of Eyre, la
12 première loi dans les années onze quatre-vingt-
13 quatorze (1194) ou à peu près qui gouverne les
14 coroners en Angleterre.

15 Un premier coroner nommé au Québec, à Québec
16 dans les années dix-sept cent soixante-quatre (1764)
17 à peu près et à Montréal. Une première enquête
18 publique dans les années qui ont suivi, il y a
19 peut-être une petite coquille de date, dans les
20 années dix-sept cent (1700). Dix-huit cent quatre-
21 vingt-douze (1892), l'adoption du Code criminel, le
22 coroner est exclu de l'appareil judiciaire pénal.
23 Mille neuf cent quatorze (1914), la Loi relative aux
24 coroners dans la loi... dans la province de Québec.
25 En mille neuf cent soixante-sept (1967), on a aboli

1 les jurés, parce qu'autrefois, le coroner
2 travaillait avec un jury pour établir une
3 raisonnabilité de responsabilité criminelle, ç'a été
4 éliminé en mille neuf cent soixante-sept (1967), et
5 on a mis l'emphase en mille neuf cent soixante-sept
6 (1967) sur le rôle plus de protect... protecteur de
7 la vie humaine, protection de la société.

8 Tout ça pour nous mener à mille neuf cent
9 quatre-vingt-six (1986), qui est la date d'entrée en
10 vigueur de la Loi qui nous gouverne encore
11 aujourd'hui, qui est la Loi sur la recherche des
12 causes et des circonstances des décès.

13 Alors, ce que ça dit cette Loi, c'est que le
14 coroner est un officier public. Le coroner en chef
15 dirige l'organisme. On a des coroners à temps plein
16 et des coroners à temps partiel. On a huit (8)
17 coroners à temps plein qui couvrent les régions de
18 Montréal et Québec, et la balance de nos coroners,
19 c'est à peu près soixante-quinze (75), sont répartis
20 à travers tous les territoires du Québec. Ce sont
21 des professionnels qui travaillent dans leur domaine
22 de pratique soit comme médecin ou juriste et qui
23 acceptent de faire des mandats de coroner à travers
24 cette pratique professionnelle là.

25 L'avis obligatoire, notre Loi prévoit ça

1 également. Il y a... il y a avis obligatoire au
2 coroner lorsqu'il y a des circonstances violentes ou
3 obscures autour d'un décès, lorsque l'identité du
4 défunt est inconnue. Dans certains milieux
5 particuliers, on y reviendra tantôt, l'avis au
6 coroner est obligatoire même s'il s'agit d'un décès
7 qui est pas violent ni obscur, ça peut être un décès
8 naturel, mais l'avis doit être fait au coroner dans
9 ces milieux-là, et lorsqu'il s'agit d'un décès qu'on
10 pense qui est issu de négligence, suite à une
11 négligence.

12 Deux (2) véhicules, deux (2) moyens principaux
13 pour répondre à notre mission : l'investigation et
14 l'enquête publique, on va y revenir plus en détail.
15 Le pouvoir de recommandation du coroner qui vise
16 toujours à une meilleure protection de la vie
17 humaine. Alors la devise du Bureau du coroner c'est
18 « Pour la vie », donc on travaille avec la mort, on
19 travaille avec des décès violents, mais ultimement,
20 l'objectif c'est de protéger la vie humaine,
21 d'éviter des décès qui auraient pu être évités, qui
22 étaient évitables, et les recommandations ont cet
23 objectif de cibler des actions pour protéger la vie
24 humaine et éviter des décès évitables.

25 Très important, le coroner ne se prononce pas,

1 en aucun cas, sur la responsabilité civile ou
2 criminelle d'une personne, donc on ne trouve pas des
3 coupables, on est là pour identifier des causes, les
4 circonstances d'un décès et de trouver des pistes de
5 solution pour améliorer ou éviter des décès
6 semblables dans le futur, mais on n'a pas à se
7 prononcer jamais sur la responsabilité.

8 Donc le coroner, cet officier public, a
9 compétence à l'égard de tous les décès qui sont
10 survenus au Québec, en moyenne, à peu près soixante
11 mille (60 000) décès au Québec, par contre, on va
12 cibler nos interventions sur les décès obscurs,
13 violents, issus de négligence, etc., ce qui
14 représente autour de cinq mille (5 000) décès par
15 année.

16 Le coroner doit répondre à cinq (5) questions,
17 et que ce soit via l'investigation ou l'enquête
18 publique, c'est toujours la même... la même quête
19 d'informations. On doit déterminer qui est décédé,
20 son identité, on doit déterminer la date et le lieu
21 du décès, les causes médicales probables du décès et
22 les circonstances entourant le décès. Donc on peut
23 avoir une cause médicale qui est une asphyxie, mais
24 les circonstances vont nous dire est-ce que cette
25 asphyxie-là était suite à un geste intentionnel, un

1 suicide, est-ce que c'était un accident, est-ce que
2 c'était un homicide. Donc c'est important de
3 déterminer non seulement la cause du décès, mais
4 dans quelles circonstances ça s'est produit. Et le
5 coroner peut évidemment formuler toute
6 recommandation, comme je le disais tout à l'heure,
7 pour protéger la vie humaine.

8 Sa mission, rechercher de façon indépendante,
9 impartiale les causes probables et les circonstances
10 du décès. Très important, le coroner est
11 indépendant. C'est... on tient beaucoup à cette
12 indépendance-là, elle est respectée, pour justement
13 faire une lumière très globale, neutre sur une
14 situation sans pression ou quoi que ce soit et
15 porter un jugement indépendant sur une question, sur
16 un décès.

17 On assure une meilleure protection de la vie
18 humaine par la formulation de recommandations, on
19 contribue à développer une meilleure connaissance
20 des phénomènes de mortalité, c'est un autre volet
21 très important de notre mandat, en collaboration
22 avec différents chercheurs, partenaires. Monsieur
23 Perron, qui est ici, est très impliqué au niveau de
24 la recherche. Et on joue un rôle très... très
25 important et utile dans la société parce qu'on a des

1 banques de données, on compile beaucoup de données
2 suite à ces rapports d'investigation, ces enquêtes
3 publiques, qui sont utiles pour des chercheurs, pour
4 les organismes de santé publique, des partenaires de
5 prévention du suicide ou autres qui viennent puiser
6 dans nos banques de données plusieurs informations
7 qui vont par la suite servir à mettre en place des
8 mécanismes de prévention, des recherches qui vont
9 identifier des solutions pour contrer et protéger la
10 vie humaine toujours.

11 On a aussi comme mission de faciliter la
12 reconnaissance et l'exercice des droits par les
13 familles. Donc une fois que le rapport
14 d'investigation est complété, une fois que l'enquête
15 est complétée, les annexes qu'on appelle, ce sont
16 tous les documents annexés, les documents qui ont
17 été recueillis par le coroner dans le cadre de son
18 investigation, que ce soit un dossier médical, le
19 rapport d'autopsie, des résultats d'analyses
20 toxicologiques ou autres, ce sont des annexes qui
21 sont confidentielles, mais une personne peut faire
22 des demandes d'annexes au Bureau du coroner, un
23 membre d'une famille, par exemple, pour exercer un
24 droit de... auprès d'une compagnie d'assurances pour
25 réclamer l'assurance vie ou pour exercer des recours

1 devant les tribunaux vont pouvoir avoir accès à ces
2 annexes sur demande une fois le rapport
3 d'investigation complété.

4 Le dernier volet et non le moindre de notre
5 mission c'est la sensibilisation du public sur
6 certaines causes de décès, donc on a différentes
7 manières de procéder pour rendre publiques auprès de
8 la population, différentes... différentes données
9 qu'on a pour faire de la prévention. On organise
10 des conférences de presse, on émet des communiqués
11 de presse. Par exemple, avant la saison estivale,
12 on va sensibiliser le public via différents moyens
13 sur le risque de noyade, prendre les moyens
14 nécessaires et sécuritaires pour éviter ces décès
15 tragiques là. Avant la saison hivernale, on va
16 faire la même chose, par exemple, au niveau des
17 risques encourus par les activités de plein air en
18 motoneige, parce qu'il y a malheureusement beaucoup
19 de décès suite à des accidents de motoneige.

20 Donc on a... à différents moments et de
21 différentes façons, on peut sensibiliser le public
22 sur certaines causes de décès et vraiment mettre
23 l'emphase sur des mécanismes de prévention
24 importants à mettre en place.

25 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

1 Si vous me permettez, à ce stade-ci, deux (2)
2 petites questions, d'ailleurs qui s'adressent à vous
3 et à monsieur Perron évidemment.

4 Vous parlez que, bon, il y a une volonté de
5 contribution, mais non seulement une volonté, mais
6 en fait, un rôle de contribution à la recherche. On
7 a l'information, en fait, je pense qu'il y a
8 certaines vigies qui sont faites par rapport à
9 certaines causes de décès.

10 Bien, premièrement peut-être, Monsieur Perron,
11 d'expliquer brièvement qu'est-ce qui constitue des
12 vigies et ensuite je voudrais savoir s'il y en a qui
13 concernent particulièrement des situations pour les
14 Autochtones ou en contexte autochtone.

15 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

16 Oui. Les exercices de vigie se font habituellement
17 en collaboration avec les directions régionales de
18 santé publique du Québec, qui ont la responsabilité
19 de surveiller de manière continue l'état de santé de
20 la population de leur territoire, et un directeur de
21 santé publique a le droit de recueillir toutes
22 sortes de renseignements à cette occasion-là.

23 La vigie la plus importante qu'on fait, c'est
24 celle à l'égard, là, de la surveillance des décès
25 reliés aux opioïdes et aux stupéfiants. Il y a eu

1 une ordonnance du directeur national de santé
2 publique pour surveiller de près, là, ce
3 phénomène-là le plus possible en temps réel.

4 Dans ce contexte-là, nous, on verse
5 quotidiennement, par exemple, des signalements de
6 tous les décès qui pourraient ressembler à une
7 intoxication à des opioïdes dans un système
8 informatique dont les données sont partagées avec
9 les directions de santé publique qui peuvent prendre
10 les mesures requises pour faire la prévention, là,
11 entourant ce genre de décès là. Donc ça, c'est
12 le... c'est un exemple de vigie.

13 On en fait pour la chaleur accablante
14 également, toujours en collaboration avec des
15 directions régionales de santé publique qui
16 surveillent de manière très... très, très intense,
17 là, ce genre de phénomène là. Il y a aussi...
18 parfois, il y a des exercices qui se font de manière
19 ponctuelle quand une direction de santé publique est
20 préoccupée par des... des agrégats qu'on appelle
21 dans le métier, c'est-à-dire un nombre de décès
22 rapprochés dans le temps ou dans l'espace. Bien,
23 parfois, ils nous appellent pour valider certaines
24 informations, là, issues de toutes sortes de sources
25 pour voir si on peut confirmer si des décès

1 compatibles avec ce genre de scénario-là ont été
2 portés à notre attention.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 Et actuellement ou dans un passé récent, est-ce
5 qu'il y avait certaines vigies qui concernaient
6 particulièrement des enjeux ou des nations
7 autochtones ou des territoires, en fait, autochtones
8 au Québec?

9 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

10 Pas de manière directe. C'est sûr que nos données
11 sont utilisées de toutes sortes de manières et une
12 des façons qui... une des manières qui est utilisée
13 assez régulièrement c'est que certaines
14 organisations, je sais que c'est du jargon,
15 s'abonnent à des rapports de coroners, c'est-à-dire
16 demandent de recevoir systématiquement tous les
17 rapports de coroner qui concernent un certain type
18 de décès.

19 Donc par exemple, à chaque fois qu'il y a un
20 décès sur un suicide, là, au Nunavik, là, ça va à la
21 Régie régionale automatiquement. Le lendemain de la
22 fermeture du dossier, là, il y a quelqu'un qui
23 reçoit une copie électronique du rapport
24 d'investigation, donc les rapports d'investigation,
25 d'une part, sont largement disséminés dans le

1 système, mais nous, de manière proactive, on ne fait
2 pas de vigie spécifique concernant des décès chez
3 des populations autochtones.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

5 Et le deuxième point c'est que vous avez parlé en
6 fait, par exemple, d'outils comme des conférences de
7 presse qui pouvaient être utilisées, les noyades, la
8 motoneige, etc. Est-ce que à votre connaissance il
9 y a eu dans les dernières années des... en fait des
10 points de presse, des conférences de presse ou des
11 moments, en fait, où le coroner tentait de
12 sensibiliser la population autochtone à des risques
13 particuliers ou bien des risques qui visaient
14 particulièrement les populations autochtones, à
15 votre connaissance? Est-ce que ce moyen-là a été
16 utilisé?

17 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

18 Bien, hormis des communications publiques qui ont
19 été faites entourant l'enquête publique sur une
20 série de suicides autochtones, l'enquête publique de
21 Me Bernard Lefrançois, à ma connaissance, il y a pas
22 eu, là, de communication publique, là, sur ce
23 sujet-là.

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

25 Vous référez à l'enquête publique de Uashat-

1 Maliotenam?

2 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

3 Oui, exact.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

5 Parfait. Parfait. Merci, je vous laisse
6 poursuivre.

7 **Me PASCALE DESCARY:**

8 D'accord. Donc le Bureau du coroner, en bref, en
9 quelques chiffres, je l'ai mentionné tantôt, huit
10 (8) coroners à temps plein incluant la coroner en
11 chef et le coroner en chef adjoint, soixante-quinze
12 (75) coroners à temps partiel. C'est un nombre qui
13 peut varier, parce qu'il y en a qui deviennent moins
14 actifs, il y en a qui démissionnent, il y en a qui
15 quittent, on en embauche aussi, on est d'ailleurs en
16 processus de recrutement actuellement.

17 On a deux (2) bureaux, un à Québec, un à
18 Montréal. Le bureau administratif principal se
19 trouve à Québec, mais on a un bureau important à
20 Montréal également. Deux (2) morgues, la morgue de
21 Québec et la morgue de Montréal, et quarante-six
22 (46) employés répartis entre les deux (2) bureaux de
23 Montréal et Québec au niveau administratif.

24 L'avis au coroner, comment ça fonctionne
25 concrètement, il y a tous ces coroners dont je viens

1 de vous parler qui se répartissent l'ensemble du
2 territoire québécois au moyen d'une liste de garde,
3 donc de vingt-quatre heures (24 h) en vingt-quatre
4 heures (24 h), il y a toujours un coroner de garde
5 de huit heures (8 h) le matin à huit heures (8 h) le
6 lendemain matin dans toutes les régions
7 administratives du Québec.

8 Ces coroners-là, qu'ils soient médecins,
9 avocats ou notaires, vont prendre avis soit de la
10 part d'un médecin, d'un policier ou de toute autre
11 personne, mais c'est principalement les médecins et
12 les policiers qui donnent avis aux coroners, vont
13 téléphoner à une ligne 1-800 qu'on a qui mène
14 directement à l'une de nos deux (2) morgues pour
15 signaler le décès d'une personne dans des
16 circonstances, comme on le disait tout à l'heure,
17 violentes, obscures, issues de négligence ou des
18 dans milieux particuliers.

19 Le coroner prend avis, donc reçoit
20 l'information, collige l'information, prend toutes
21 les données nécessaires pour démarrer son
22 investigation et le tout dans le but de répondre aux
23 fameuses cinq (5) questions dont on parlait tout à
24 l'heure. Voilà.

25 Les avis obligatoires dans des milieux

1 particuliers. Comme je le mentionnais tout à
2 l'heure, même si c'est pas des décès violents ou
3 traumatiques ou issus de négligence, dès qu'un décès
4 survient dans un centre de réadaptation, avis doit
5 être donné au coroner, la même chose pour un centre
6 de travail adapté pour les personnes handicapées,
7 prison, pénitencier, poste de police, unité
8 sécuritaire, Loi de la... au sens de la Loi sur la
9 protection de la jeunesse, garderie, famille
10 d'accueil, ressource de type familial, ce sont tous
11 des cas où l'avis doit être donné obligatoirement au
12 coroner.

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

14 Si vous me permettez, j'aurais une question par
15 rapport au mécanisme de garde, en fait, pour l'avis
16 au coroner.

17 Si je comprends bien, il y a pour chaque région
18 du Québec des coroners qui sont de garde vingt-
19 quatre heures sur vingt-quatre (24 h/24) s'il y
20 avait un décès pour recevoir l'avis. Est-ce que ça
21 signifie, par exemple, que le coroner qui va être en
22 charge d'un dossier uniquement c'est le fruit du
23 hasard, en fait, du système de garde et non pas en
24 fonction d'une spécialisation quelconque?

25 **Me PASCALE DESCARY:**

1 C'est exact.

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 O.K. Donc il y a pas...

4 **Me PASCALE DESCARY:**

5 C'est par territoire.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

7 ... je suis de garde en Abitibi...

8 **Me PASCALE DESCARY:**

9 Par territoire, hum, hum.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

11 O.K., par territoire. Est-ce que ça peut entraîner
12 des situations, par exemple, où des familles qui...
13 ou en fait des décès d'une personne qui n'était pas
14 d'expression française, là, je vais prendre Micmac
15 en Gaspésie, donc d'expression... bien, en deuxième
16 langue vraisemblablement anglaise, ils pourraient
17 tomber sur un coroner de garde en Gaspésie dont la
18 seule langue maîtrisée est le français?

19 **Me PASCALE DESCARY:**

20 Ça peut arriver. C'est sûr que au niveau des
21 concours, il y en a un actuellement comme je vous le
22 mentionnais, quand on recrute des coroners, on
23 souhaite que nos coroners puissent s'exprimer
24 minimalement en anglais pour une communication au
25 moins fonctionnelle et on... c'est sûr que dans les

1 régions où il y a des populations qui sont plutôt
2 anglophones ou ni francophones ni anglophones où la
3 langue... où l'anglais facilite les communications,
4 on va souhaiter que nos coroners puissent rendre le
5 service minimalement en anglais.

6 On peut offrir à nos coroners un soutien pour
7 développer des meilleures *habilités* en langue
8 anglaise, etc., mais c'est un souhait, bien sûr, que
9 les coroners qui couvrent des régions où ce n'est
10 pas exclusivement le français qui est parlé puissent
11 se débrouiller minimalement en anglais.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

13 Et est-ce que ce mécanisme d'attribution des
14 dossiers là peut aussi entraîner le fait que par
15 exemple dans une même région il pourrait avoir
16 quelques décès de causes similaires, mais qui a
17 toujours tombé sur un coroner différent, donc il y
18 aurait pas... puis je comprends que les coroners à
19 temps partiel ne sont pas physiquement dans les
20 locaux du Bureau du coroner, donc répartis à la
21 grandeur du territoire, donc qui pourraient, avant
22 que on réalise qu'il y a trois (3) dossiers ou deux
23 (2) dossiers dans les deux (2) dernières années qui
24 traitaient, je sais pas, d'un décès par
25 tuberculose...

1 **Me PASCALE DESCARY:**

2 Hum, hum. Hum, hum.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 ... ou par arme à feu ou des choses comme ça, il y
5 ait pas de... ça tombe pas sur le même coroner, donc
6 ça sera un petit peu dilué?

7 **Me PASCALE DESCARY:**

8 C'est possible. Tantôt on disait qu'il y a pas de
9 vigie officielle pour la question des décès
10 autochtones, mais on a quand même notre système de
11 vigie interne, on a différentes étapes, notamment
12 quand un coroner a terminé son rapport
13 d'investigation, ça passe à un service qu'on appelle
14 le contrôle qualité, on a des analystes qui
15 s'assurent que le coroner a bien répondu aux
16 fameuses cinq (5) questions, qu'il y a pas d'erreurs
17 matérielles de faites dans le rapport, et dans les
18 cas où il y a des recommandations, ce rapport
19 d'investigation là va passer entre les mains d'un
20 comité qui va analyser les recommandations, etc.,
21 donc on a ces étapes-là qui nous permettent de lever
22 des drapeaux.

23 Il y a des analystes qui vont réaliser en...
24 c'est relu, tous les rapports sont relus, qui vont
25 nous dire "woup, on semble avoir une récurrence de

1 tel type de décès dans telle région", bien que ce
2 soit pas le même coroner, et qui pourraient nous
3 alerter et s'assurer qu'on puisse garder une trace
4 et faire des interventions appropriées.

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

6 Mais je comprends que vraisemblablement, cette
7 intervention-là est faite après la rédaction du
8 rapport du coroner, donc en toute fin de
9 processus...

10 **Me PASCALE DESCARY:**

11 Oui.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

13 ... et non pas au niveau de l'attribution du cas?

14 **Me PASCALE DESCARY:**

15 Oui. Exact.

16 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

17 O.K. Parfait. Merci.

18 **Me PASCALE DESCARY:**

19 O.K. Donc les deux (2) véhicules principaux pour le
20 coroner pour répondre à sa mission :
21 l'investigation, l'enquête publique.

22 L'investigation, c'est un processus
23 confidentiel, c'est un, un, alors on a un coroner
24 qui traite un cas, un décès. Il va procéder à la
25 collecte d'informations, obtention des rapports, des

1 différents rapports, rapports de police, dossiers
2 médicaux, rapports d'autopsie, examens externes,
3 toxicologie, etc., et il va, à l'issue de son
4 investigation, rédiger son rapport, qui devient
5 public une fois toutes les étapes complétées. Il
6 peut formuler des recommandations si la situation le
7 justifie et si les circonstances du décès s'y
8 prêtent.

9 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

10 Si c'était possible, je pense que c'est
11 particulièrement pertinent en fait à nos travaux de
12 bien expliquer un... sans prendre un cas réel, mais
13 un cas typique du travail du coroner...

14 **Me PASCALE DESCARY:**

15 Oui.

16 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

17 ... dans les jours suivant le décès, l'avis.

18 **Me PASCALE DESCARY:**

19 Oui. O.K.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

21 Si c'était possible en fait de nous faire...

22 **Me PASCALE DESCARY:**

23 Bien sûr. Oui.

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

25 Merci.

1 **Me PASCALE DESCARY:**

2 Donc le jour 1, c'est la prise d'avis. On le
3 mentionnait tantôt, principalement les médecins, les
4 policiers, mais toute autre personne peut signaler
5 un décès au coroner.

6 Le coroner de garde va être appelé par les gens
7 de la morgue qui reçoivent le premier appel, les
8 préposés à la morgue, et là, le coroner de garde va
9 déterminer s'il s'agit bien d'un cas de coroner,
10 d'un cas pour lequel il devrait prendre avis ou pas.
11 Des fois, ce n'est pas une situation qui devrait
12 être signalée au coroner, il y a échange et... mais
13 bon, la plupart du temps, le coroner prend avis et
14 donc prend le cas.

15 Dans les premières heures, il y a des... il y a
16 beaucoup d'étapes importantes à faire au niveau de
17 l'investigation. Les premières heures suivant le
18 décès, bien il faut vraiment communiquer avec les
19 intervenants qui ont constaté le décès, s'assurer
20 d'avoir un constat de décès, bien sûr, parce que le
21 coroner a juridiction sur des défunts, il faut avoir
22 un constat médical de décès, va s'occuper du
23 transport de la dépouille pour que la dépouille
24 puisse être expertisée. Il va ordonner des
25 expertises, la plupart du temps, que sont l'analyse

1 toxicologique, pour voir est-ce que la personne
2 avait consommé médicaments, drogues de rue, alcool,
3 dans quelle proportion, dans quelle concentration,
4 est-ce que ça peut avoir un impact sur la cause du
5 décès. Le coroner va également ordonner
6 communication du dossier médical. C'est une source
7 d'informations importante pour déterminer
8 l'historique médical, les antécédents médicaux du
9 défunt. Il va, dans la plupart des cas sinon tous
10 les cas, ordonner l'examen externe de la dépouille
11 pour s'assurer qu'il y a pas intervention d'un tiers
12 notamment et que les causes du décès apparentes sont
13 bien conformes à l'histoire, à ce qu'on a sur une
14 scène. Il peut y avoir une ordonnance d'autopsie
15 lorsque les circonstances le justifient, c'est pas
16 dans tous les cas.

17 Pour prendre ces décisions-là rapidement, le
18 coroner a accès à différentes données. Il peut
19 consulter notamment les registres de la RAMQ qui...
20 tout de suite en temps réel, les coroners ont accès,
21 pour déterminer est-ce que la personne avait un
22 suivi médical ou non dans les dernières années,
23 est-ce qu'elle a été hospitalisée. On a tous les
24 actes médicaux assurés, rapidement, qui sortent et
25 ainsi que l'historique pharmaceutique. Ça, ça peut

1 nous donner des indices très importants à savoir si
2 la personne était déjà atteinte de différentes...
3 différents problèmes de santé qui pourraient
4 expliquer le décès et c'est beaucoup à partir de ça,
5 très rapidement, que le coroner va décider est-ce
6 qu'il y aura autopsie ou non.

7 Le coroner a aussi accès aux noms des
8 professionnels via ce registre-là, donc les médecins
9 traitants, les pharmaciens, et va souvent
10 communiquer avec ces médecins, ces pharmaciens pour
11 avoir un peu plus d'informations sur le suivi
12 médical et l'état de santé du défunt dans les
13 dernières... les derniers mois, derniers jours de sa
14 vie. Donc toutes ces expertises, ces ordonnances
15 sont faites à partir de ces informations colligées
16 très rapidement après prise d'avis.

17 Par la suite, le coroner doit, moi, je milite
18 fortement, on fait des rappels régulièrement à nos
19 coroners, doit communiquer avec la famille, prendre
20 contact avec la famille, ça, c'est la première chose
21 à faire, même dès que l'avis est pris, pour se
22 présenter à la famille, expliquer son rôle, donner
23 ses coordonnées. Parfois, la famille est pas
24 toujours prête tout de suite, parce qu'elle est en
25 choc, on peut facilement imaginer, hein. On traite

1 des situations de décès violents, inattendus, alors
2 on a des familles particulièrement bouleversées, ils
3 sont pas toujours prêts tout de suite à parler au
4 coroner, et ça, on respecte ça.

5 Souvent, la manière de procéder, c'est que le
6 coroner va transmettre aux policiers, par exemple,
7 ses coordonnées et dire, "voici, s'il vous plaît,
8 remettre mes coordonnées à la famille, et
9 lorsqu'elle se sentira prête, elle communiquera avec
10 moi". Ça dépend des coroners, il y a différentes
11 façons de faire. D'autres le font de façon
12 spontanée ou vont communiquer avec la famille en
13 disant, "est-ce que vous êtes prêts à ce qu'on
14 échange un peu?", et s'ils sont pas prêts, on fixe
15 un autre moment au moment où ça convient mieux.

16 Mais pour moi, c'est un... c'est un élément
17 essentiel du rôle du coroner que de travailler de
18 pair avec les familles, les sensibiliser à notre
19 rôle, ce que l'on fait, c'est quoi notre mission,
20 les étapes aussi, à quoi ils doivent s'attendre, les
21 préparer aussi à des délais, on en parlera plus
22 tard – woups. On parlera plus tard de cette
23 question malheureuse de délais, mais on est pris
24 avec un problème de délais qui s'explique par
25 différents... différentes choses à différentes

1 étapes, mais il faut absolument que les familles
2 soient sensibilisées à cette question de délais, que
3 c'est pas demain matin qu'elles auront le résultat,
4 par exemple, de l'analyse toxicologique. On a des
5 délais à peu près de trois (3) ou quatre (4) mois
6 avant d'avoir le résultat de l'analyse, donc il faut
7 que les familles soient sensibilisées à ça sinon les
8 attentes sont très déçues, il y a de
9 l'incompréhension, etc.

10 Donc ce contact avec la famille, essentiel,
11 régulièrement, non seulement lors de la prise
12 d'avis, mais à toute étape. Moi, j'encourage
13 fortement les coroners à communiquer avec les
14 familles à mesure que l'information arrive, donc
15 justement, ce fameux rapport d'analyse
16 toxicologique, pour prendre cet exemple, bien au
17 moment où il arrive au Bureau du coroner, entre les
18 mains du coroner, bien j'invite fortement les
19 coroners à communiquer avec la famille pour dire,
20 "voici, une étape de plus, on a les résultats, voici
21 un peu de quoi il s'agit", etc.

22 Donc pour revenir à la chronologie des étapes,
23 c'est l'ordonnance... les différentes ordonnances,
24 l'attente des différents rapports d'expertise,
25 analyses qui ont été demandées, rapports médicaux,

1 etc. Ça aussi, malheureusement, on fait face à des
2 délais parfois. Pas parfois, toujours, il y a des
3 délais. Les rapports d'autopsie, selon les régions,
4 ça peut être particulièrement long les délais avant
5 d'obtenir le rapport. L'autopsie se fait
6 rapidement, bien sûr, dans les jours très, très...
7 très rapidement après le décès, donc on peut parler
8 au pathologiste et avoir un rapport préliminaire
9 d'autopsie qui va nous donner rapidement les
10 premières... les premières impressions ou le premier
11 diagnostic du pathologiste, mais le rapport final va
12 venir plusieurs mois plus tard, voire des fois ça
13 peut aller jusqu'à une année. On travaille fort
14 là-dessus avec nos partenaires médecins et
15 pathologistes pour trouver des solutions, parce que
16 ça... ç'a des impacts importants sur les familles et
17 on est très malheureux de ça. Donc l'attente de ces
18 différents rapports, etc.

19 Lorsque le dossier est complet, que le coroner
20 a tout en main pour compléter son investigation,
21 bien il procède à la rédaction de son rapport, qui
22 va tenir compte, bien sûr, parce qu'il doit se... il
23 doit se fier sur des faits, le coroner, donc toutes
24 ces informations qu'il a reçues, il les compile, il
25 les documente bien dans son rapport en répondant aux

1 cinq (5) questions et en confirmant à la fin la
2 cause médicale et en formulant éventuellement des
3 recommandations.

4 Le coroner, lorsqu'il termine son rapport
5 d'investigation, il le soumet via un système
6 informatique qu'on a au bureau – pardon – dans...
7 donc il soumet ça informatiquement. Et là, on a
8 d'autres délais qui entrent en ligne de compte,
9 malheureusement, qui sont les délais d'analyse, ce
10 dont je vous parlais tout à l'heure, une équipe
11 d'analystes qui doivent prendre connaissance de
12 l'ensemble des rapports. Là, on a malheureusement
13 actuellement peut-être un délai de trois (3) mois.
14 Les délais... les dossiers sont en attente, là. Des
15 coroners ont déposé depuis trois (3) mois, mettons,
16 leur rapport et il va être soumis à l'analyse de
17 notre équipe contrôle qualité.

18 Lorsqu'il y a des recommandations, il y a une
19 autre étape qui est l'analyse du dossier par le
20 comité qui étudie les recommandations, leur
21 pertinence, qui va échanger avec le coroner pour
22 s'assurer qu'il a bien ficelé ses recommandations
23 avec les bons destinataires, que la recommandation a
24 pas déjà été faite, ou si elle a déjà été faite,
25 est-ce qu'on peut prendre un angle un peu différent

1 pour s'assurer qu'elle ait un impact, le but étant
2 bien sûr qu'il y ait le meilleur impact possible,
3 donc il faut qu'elle soit bien discutée avec les
4 destinataires concernés. Donc ce sont des étapes de
5 plus lorsqu'il y a recommandations, mais qui
6 méritent le temps qu'on y met, bien sûr, pour
7 s'assurer d'avoir un travail rigoureux et des
8 recommandations qui auront l'impact souhaité, pour
9 finalement arriver à l'étape finale qui est la
10 diffusion du rapport public.

11 On transmet toujours le rapport d'investigation
12 d'abord aux familles concernées. Dès les premiers
13 contacts avec la famille à la prise d'avis, on
14 vérifie toujours si la famille souhaite recevoir ce
15 rapport d'investigation. Certaines familles,
16 étonnamment, ne le souhaitent pas, on respecte leur
17 volonté. C'est trop dur pour elles, elles préfèrent
18 tourner la page. Donc on s'assure qu'il y a une
19 volonté de le recevoir, on l'envoie aux familles et
20 par la suite on l'envoie... et aux destinataires des
21 recommandations s'il y en a, et plus tard, bien
22 quelques... quelques jours plus tard, il est
23 disponible au grand public et à tous ceux qui en ont
24 fait une demande, que ce soit des médias ou des
25 partenaires de recherche ou autres qui vont recevoir

1 dans un deuxième temps le rapport.

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 Au niveau de... Je comprends que la décision
4 d'effectuer des examens doit être prise rapidement,
5 notamment par exemple de demander ou non une
6 autopsie.

7 **Me PASCALE DESCARY:**

8 Oui.

9 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

10 Est-ce que sachant en fait que ça peut avoir des
11 conséquences sur les proches, là, au niveau du délai
12 de remise du corps puis, bon, aussi l'altération du
13 corps, est-ce qu'il y a... c'est normalement discuté
14 systématiquement avec les familles ou en tout cas
15 est-ce que c'est la volonté du Bureau du coroner que
16 ce soit discuté systématiquement avec les familles
17 les raisons, par exemple, pour lesquelles les
18 autopsies sont demandées, les conséquences? Si on
19 pense, par exemple, à un décès au Nunavik, je
20 présume qu'il y a pas d'autopsies qui sont
21 effectuées au Nunavik...

22 **Me PASCALE DESCARY:**

23 Non.

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

25 ... donc le corps devra être transporté...

1 **Me PASCALE DESCARY:**

2 Oui.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 ... ce qui entraînera potentiellement...

5 **Me PASCALE DESCARY:**

6 Des délais.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

8 ... un délai, un retour...

9 **Me PASCALE DESCARY:**

10 (Inaudible)

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

12 ... du corps dans un...

13 **Me PASCALE DESCARY:**

14 Hum, hum.

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

16 ... dans un contexte différent. Est-ce que ça c'est
17 le genre de chose pour lequel le coroner est
18 préoccupé?

19 **Me PASCALE DESCARY:**

20 Oui, certainement. Toutes les décisions de rendre
21 ou ne pas... d'ordonner ou de ne pas ordonner une
22 autopsie sont bien... sont bien mesurées, sont bien
23 analysées. Le coroner va prendre cette décision-là
24 en consultant souvent des médecins pathologistes
25 pour s'assurer de la pertinence de le faire. On le

1 fait pas de façon systématique parce que c'est très
2 invasif d'abord pour le corps et c'est difficile
3 pour certaines familles bien sûr aussi d'envisager
4 que leur proche va subir une autopsie, mais c'est
5 ultimement le coroner qui en décide et qui va
6 ordonner.

7 Quand la famille... idéalement, encore une
8 fois, la famille devrait être toujours impliquée.
9 C'est malheureusement pas toujours le cas, on
10 travaille fort pour que nos coroners aient cette
11 sensibilité-là, mais la famille devrait être
12 impliquée puis devrait pouvoir s'exprimer.
13 Certaines communautés, pour différents motifs
14 religieux, culturels, vont avoir des grandes
15 réserves à ce que le corps subisse une autopsie. On
16 a des contacts avec ces communautés-là, on essaie
17 d'établir des ponts pour... pour bien expliquer dans
18 quel contexte le coroner doit le faire.

19 Le coroner a une obligation légale de trouver
20 la cause médicale probable, parfois ce n'est que par
21 la voie de l'autopsie qu'on peut y arriver. Donc on
22 essaie de trouver des... un équilibre dans ça, entre
23 le respect des familles, notre obligation légale.
24 Et si... Bon, on a une nouvelle technologie qui est
25 en devenir et qui est... qui est en projet pilote

1 actuellement, qui est fort intéressante, qui est
2 la... on appelle ça la virtopsie ou l'autopsie
3 virtuelle. Je pense que c'est très prometteur, ça
4 va permettre d'éviter un certain nombre, pas
5 l'ensemble, mais un certain nombre d'autopsies
6 traditionnelles et qui va répondre à ce besoin
7 parfois des familles qui ont des réserves ou des
8 difficultés importantes à envisager l'autopsie
9 traditionnelle pour leur proche, bien, l'autopsie
10 virtuelle est pas invasive du tout, c'est un scan,
11 là, c'est une technologie qui permet de... sans du
12 tout altérer le corps, de trouver des causes
13 médicales via ce scan-là. Alors c'est pas dans tous
14 les cas que ça peut remplacer l'autopsie
15 traditionnelle, mais dans un certain nombre de cas,
16 donc c'est une voie qu'on explore et qu'on est en
17 train de développer actuellement.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

19 Sous la pièce P-715, Monsieur le Commissaire, puis
20 pour les témoins, j'ai déposé en fait la déclaration
21 statutaire de la Régie régionale de la santé et des
22 services sociaux du Nunavik, Fabien Pernet. Elle
23 vous avait été transmise via notre système sécurisé,
24 mais je pense que vous en avez pris connaissance
25 uniquement ce matin.

1 On peut lire en fait dans cette déclaration-là
2 de monsieur Fabien Pernet, là, qui est un employé de
3 la Régie régionale, que le manque de communication
4 notamment au niveau de l'explication pour les
5 raisons pour lesquelles une autopsie est demandée
6 peut entraîner de l'incompréhension de la part de
7 certains... certaines familles touchées au Nunavik.

8 Est-ce que c'est une situation dont on vous
9 apprend l'existence dans cette déclaration-là
10 aujourd'hui ou c'est une situation dont vous étiez
11 déjà au courant d'une difficulté particu... qui
12 semble être du moins présente au Nunavik, sans
13 exclure qu'elle existe ailleurs, là, mais du moins
14 avec le Nunavik?

15 **Me PASCALE DESCARY:**

16 Bien, on est conscient que cette problématique-là
17 existe. Comme je vous mentionnais tout à l'heure,
18 c'est une de mes priorités pour moi, là, de
19 m'assurer que nos coroners communiquent avec les
20 familles, les impliquent à toutes les étapes et les
21 informent à mesure des différentes étapes, pour
22 l'ensemble des territoires, pour l'ensemble de nos
23 coroners.

24 Pour ce qui est des communautés au Nunavik, par
25 exemple, ou des communautés autochtones en général,

1 c'est sûr qu'il y a un défi particulier, un enjeu
2 particulier de langue, de communication. C'est pas
3 une excuse, mais c'est un enjeu, c'est clair. Il
4 faut trouver des moyens, et on est en train de
5 réfléchir, et cette Commission-là, entre autres,
6 nous donne une belle occasion de réfléchir à nos
7 pratiques puis à comment les améliorer, mais je
8 crois que l'enjeu de la communication, surtout dans
9 ces communautés plus éloignées où il y a des
10 questions de langue parfois qui peuvent être des
11 contraintes, ça mérite une attention particulière
12 pour trouver des ponts, des moyens de communication
13 plus efficaces, quitte à identifier, par exemple,
14 des personnes, des agents de liaison dans certains
15 secteurs pour s'assurer que si cette barrière de
16 langue est vraiment une contrainte que cette
17 personne-là pivot qu'on connaît, qui est notre lien
18 à nous, puisse faire... s'assurer que les
19 communications passent bien et faciliter les choses.

20 **Me CHRISTINE RENAUD:**

21 D'ailleurs, si vous me permettez, je vais saisir la
22 balle au bond. Vous parlez de langue. Est-ce qu'en
23 ce moment vous pouvez avoir recours à des
24 interprètes, par exemple, pour avoir des
25 communications auprès des familles ou c'est quelque

1 chose que vous êtes en train de développer en ce
2 moment, des alternatives?

3 **Me PASCALE DESCARY:**

4 On n'a pas officiellement de service d'interprète,
5 par contre, on utilise les ressources qui sont dans
6 les milieux beaucoup, que ce soit les policiers des
7 corps de police autochtones, les professionnels qui
8 travaillent dans les communautés. C'est sûr qu'on
9 utilise déjà ces professionnels-là ou ces
10 personnes-là pour faciliter les communications.

11 Je crois qu'une des voies ce serait vraiment ce
12 dont je viens de parler, une personne de type agent
13 de liaison qui pourrait être identifiée dans
14 différents secteurs pour s'assurer de pouvoir
15 communiquer plus efficacement avec les familles.

16 Par contre, au niveau de... je veux juste
17 revenir sur la question de la langue, nos rapports
18 d'investigation peuvent être systématiquement
19 traduits à la demande des familles dans la langue de
20 leur choix. Ça, c'est fait de façon assez régulière
21 en anglais, mais... Puis c'est des traductions de
22 courtoisie, c'est important de le préciser. La
23 version officielle du rapport d'investigation
24 demeurera toujours la version française, par contre,
25 la version de courtoisie n'est pas signée, elle

1 mentionne bien que c'est la courtoisie, mais ça
2 permet aux familles qui ont besoin de bien
3 comprendre la teneur de ce rapport-là de mieux le
4 saisir et donc toutes les langues sont disponibles à
5 la demande des familles.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

7 Et est-ce que... donc je comprends que
8 techniquement, il pourrait avoir donc un rapport,
9 une copie de courtoisie du rapport du coroner
10 officiel en français qui serait faite en inuktitut,
11 en espagnol en port...

12 **Me PASCALE DESCARY:**

13 Oui.

14 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

15 Bon.

16 **Me PASCALE DESCARY:**

17 Tout à fait.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

19 Est-ce que c'est offert systématiquement à ce
20 moment... cette possibilité-là, en fait, pour une
21 famille d'obtenir le rapport dans une langue autre
22 que la langue française?

23 **Me PASCALE DESCARY:**

24 Bien, il y a des discussions qui ont lieu avec les
25 familles. Est-ce que c'est offert

1 systématiquement... Quand on communique déjà puis
2 on voit bien que l'anglais, par exemple, est bien
3 compris, bien on va l'offrir en anglais, mais si on
4 voit qu'il y a vraiment un besoin de traduction dans
5 la langue d'origine, dans la langue maternelle,
6 c'est sujet à discussion, là, au cas par cas, là.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

8 Est-ce qu'il y a eu des demandes de traduction en
9 langue autochtone dans les dernières années des
10 rapports du coroner?

11 **Me PASCALE DESCARY:**

12 Oui. Oui. Bien, à ma connaissance, le rapport
13 d'enquête publique de Bernard Lefrançois sur la
14 Côte-Nord...

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

16 Uashat...

17 **Me PASCALE DESCARY:**

18 ... oui...

19 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

20 ... Maliotenam.

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 ... a été traduit, si je me trompe pas...

23 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

24 Oui.

25 **Me PASCALE DESCARY:**

1 ... hein, c'est ça?

2 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

3 Oui.

4 **Me PASCALE DESCARY:**

5 Donc ça se fait, oui. Ça s'est fait déjà.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

7 Et autre que ce rapport public là, d'enquête
8 publique, des rapports d'investigation, est-ce qu'à
9 votre connaissance il y en a eu traduits en langue
10 autochtone?

11 **Me PASCALE DESCARY:**

12 Je crois qu'il y a eu des demandes tout récemment
13 qui ont été accordées, sous toutes réserves, mais il
14 me semble que oui. J'ai un coroner il y a quelques
15 semaines qui m'a fait cette demande-là, j'ai dit,
16 "certainement".

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 Ça serait tout nouveau, donc ça serait...

19 **Me PASCALE DESCARY:**

20 Bien, moi, je suis nouvellement en poste, alors je
21 peux moins vous parler des expériences plus
22 anciennes, mais tout récemment j'ai la confirmation
23 que oui, et moi, je me suis assurée, étant
24 nouvellement en poste, que ce service puisse être
25 offert au Bureau du coroner via un service

1 gouvernemental qui offre le service. Alors j'ai eu
2 la confirmation récemment que c'était quelque chose
3 de possible dans toutes les langues, dans la mesure
4 où on donne un avis suffisant pour trouver le bon
5 interprète, le bon traducteur. Ça peut supposer
6 quelques délais supplémentaires parce que la version
7 française c'est celle qui est diffusée...

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

9 Oui.

10 **Me PASCALE DESCARY:**

11 ... puis ensuite il y a le délai de traduction, mais
12 bon, c'est ça, avec un avis, on peut obtenir
13 maintenant...

14 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

15 Puis est-ce que cette politique-là est publique sur
16 votre site Internet, par exemple? Est-ce que c'est
17 indiqué sur votre site Internet que c'est possible
18 pour quelqu'un qui serait d'une expression autre que
19 française ou anglaise d'avoir une traduction?

20 **Me PASCALE DESCARY:**

21 Je suis pas certaine si l'information s'y trouve.
22 Je sais que j'ai envoyé une note aux coroners tout
23 récemment pour les informer de cette option-là, pour
24 être sûre qu'ils sont bien au fait et qu'ils
25 puissent l'offrir effectivement dans les cas où

1 c'est nécessaire, mais c'est une bonne suggestion
2 que de vérifier sur notre site Web si l'information
3 s'y trouve, et si elle s'y trouve pas, bien sûr, on
4 va l'ajouter.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Je comprends que vous le prenez en note.

7 **Me PASCALE DESCARY :**

8 Oui. Voilà. Je vois mon collègue ici qui prend
9 note.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Et...

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Moi aussi.

14 **Me PASCALE DESCARY :**

15 Oui.

16 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 Et si je retourne, là, un petit peu à la... le mode
18 de garde géographique, si un coroner, par exemple,
19 est de garde, bon, j'ai utilisé l'exemple de la
20 Gaspésie, il tomberait sur un dossier en fait où
21 lui-même ne maîtrise pas suffisamment l'anglais pour
22 être en mesure de communiquer d'une manière
23 adéquate, là, ce qui est possible, je pense que...
24 Bien en fait, premièrement, est-ce que c'est
25 possible que certains coroners dans les quatre-

1 vingt (80) quelques employés que vous avez ne
2 maîtrisent pas suffisamment l'anglais pour être en
3 mesure de fournir des services de coroner en
4 anglais?

5 **Me PASCALE DESCARY:**

6 Je vous dirais que l'ensemble de nos coroners
7 peuvent se débrouiller minimalement. C'est quelque
8 chose qu'on vérifie en entrevue lorsqu'on recrute.

9 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

10 O.K.

11 **Me PASCALE DESCARY:**

12 On s'assure qu'il y a une communication
13 fonctionnelle minimale, alors bien sûr, on a des
14 coroners qui sont moins familiers, mais...

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

16 Et si un coroner, par exemple, on tombe sur un
17 coroner qui est un moins familier qui tombe sur un
18 dossier en anglais en fait...

19 **Me PASCALE DESCARY:**

20 Hum, hum. Hum, hum.

21 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

22 ... pour lequel, bon, la personne... est-ce qu'il va
23 avoir un transfert de dossier à ce moment-là ou
24 plutôt demander de l'assistance de collègues au
25 besoin ou il y a un transfert de dossier?

1 **Me PASCALE DESCARY:**

2 L'un ou l'autre, mais moi, je suggère fortement au
3 coroner en question, s'il se sent moins *habileté* à
4 traiter le dossier parce que l'ensemble des
5 communications doivent se dérouler, mettons, en
6 anglais, je vais lui suggérer fortement de
7 transférer le dossier, mais il peut être soutenu,
8 bien sûr, par d'autres coroners, par le personnel.
9 Donc c'est du cas par cas, mais s'il y a une
10 impossibilité de rendre le service de façon optimale
11 à cause de la langue, bien je pense que ça mérite un
12 transfert de dossier vers un autre coroner.

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

14 O.K. Je pense que c'est particulièrement pertinent
15 pour nos travaux, en fait, de savoir les rapports
16 qui auraient été traduits autres que le rapport
17 public de l'enquête de Uashat-Maliotenam, donc
18 est-ce que ça serait possible pour le Bureau du
19 coroner de prendre l'engagement de nous fournir en
20 fait les rapports qui auraient été traduits en
21 langue autochtone...

22 **Me PASCALE DESCARY:**

23 Bien sûr.

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

25 ... s'il y en a eu dans les dernières années...

1 **Me PASCALE DESCARY:**

2 Bien sûr.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 ... bien, évidemment, s'il y en a pas eu, de nous
5 informer qu'il y en a pas eu?

6 **Me PASCALE DESCARY:**

7 Oui. Certainement.

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

9 Donc on serait à E-716, Madame la greffière, donc
10 pour noter l'engagement du Bureau du coroner de nous
11 fournir les rapports traduits en langue autochtone
12 le cas échéant ou l'information qu'il n'y en a pas,
13 à l'exclusion du rapport de l'enquête publique dont
14 on a déjà copie en fait en montagnais, en innu.

15 **- ENGAGEMENT E-716 -**

16 Je vous remercie. À moins que ma collègue ait
17 des questions, je vous laisserais poursuivre.

18 **Me PASCALE DESCARY:**

19 Oui. Alors on était... on vient de terminer le
20 volet investigation du coroner. On tombe au niveau
21 du volet enquête publique, deuxième grand véhicule
22 pour le coroner pour répondre à sa mission et aux
23 cinq (5) questions.

24 C'est le coroner en chef qui ordonne l'enquête
25 publique, parfois sur recommandation du ministre de

1 la Sécurité publique. Lorsque... en fait, c'est
2 lorsque c'est utile, lorsque les circonstances le
3 justifient, lorsqu'il y a nécessité d'entendre des
4 témoins, lorsqu'il y a nécessité d'entendre des
5 experts sur un sujet donné. Parfois, c'est lorsque
6 le nombre de décès de même nature est important. Il
7 y a une dimension vraiment de diffusion, de
8 sensibilisation du public, parce que ces
9 enquêtes-là, elles sont publiques, elles sont
10 couvertes largement par les médias.

11 C'est une belle occasion de bien faire
12 connaître le rôle du coroner, notre rôle, notre
13 mission, notre rôle de protecteur de la vie humaine
14 et d'arriver ultimement à... et c'est dans la
15 plupart ou sinon toutes les enquêtes publiques que
16 il y a ultimement des recommandations qui en sont
17 issues, qui visent toujours la protection de la vie
18 humaine, mais c'est une dimension plus systémique,
19 l'enquête publique, plus large, pour couvrir une
20 thématique ou un sujet qui est particulièrement
21 sensible et qui a besoin de cet aspect public,
22 témoins, entendre... audition de témoins, d'experts,
23 etc.

24 Donc ça, c'est... On en fait... Ça varie
25 d'une année à l'autre. Il y a des années où on en a

1 fait une dizaine d'enquêtes publiques. Ces
2 dernières années, c'était plus trois (3) ou quatre
3 (4), n'est-ce pas? Oui, à peu près.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

5 Et à votre connaissance, outre l'enquête publique
6 qu'on a déjà mentionnée à quelques reprises, là,
7 de... sur les suicides, en fait...

8 **Me PASCALE DESCARY:**

9 Oui.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

11 ... à Uashat, est-ce qu'il y a... Maliotenam, est-ce
12 qu'il y a eu d'autres enquêtes? Je sais qu'il y a
13 la rivière Moisie également, là, qui concernait un
14 décès... une enquête publique, un décès d'une
15 personne... de personnes d'origine autochtone.
16 Est-ce qu'il y a eu d'autres enquêtes publiques qui
17 ont été déclenchées spécifiquement en contexte
18 autochtone dans les dernières années? Là, je réfère
19 évidemment peut-être au dix (10)...

20 **Me PASCALE DESCARY:**

21 Oui.

22 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

23 ... quinze (15) dernières années.

24 **Me PASCALE DESCARY:**

25 Oui. Vas-y donc.

1 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

2 Bien, il y en a une, mais c'est pas... c'est pas
3 uniquement le contexte autochtone. Le contexte
4 c'était un jeune homme, je crois à Sept-Îles, qui
5 avait été heurté par une voiture de patrouille, ç'a
6 donné lieu à une enquête publique, mais je pense
7 qu'il y avait pas... la dimension autochtone était
8 une dimension des circonstances, mais c'était
9 globalement une enquête publique sur une
10 intervention policière.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

12 O.K. Je comprends qu'un des éléments qui peut
13 amener le Bureau du coroner, bien en fait, le
14 coroner en chef à demander la tenue d'une enquête
15 publique ou en fait ordonner une enquête publique...

16 **Me PASCALE DESCARY:**

17 Ordonner.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

19 ... ce serait la récurrence d'un mode de décès ou
20 d'un...

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 Un des éléments, hum, hum.

23 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

24 Bon. Est-ce que... Bon, on va en parler un petit
25 peu plus tard, mais on va parler plus spécifiquement

1 des décès au Nunavik, mais je pense que c'est quand
2 même de connaissance générale, en fait, que les...
3 la prévalence des suicides dans certaines
4 communautés du Nunavik est hors de proportion en
5 lien avec les populations. Est-ce que le coroner a
6 déjà fait une enquête publique sur la question des
7 suicides au Nunavik?

8 **Me PASCALE DESCARY:**

9 À ma connaissance, non.

10 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

11 Pas à ma connaissance.

12 **Me PASCALE DESCARY:**

13 À ma connaissance, non.

14 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

15 O.K.

16 **Me PASCALE DESCARY:**

17 C'est une thématique ou une réalité ou une
18 problématique qui mérite certainement d'être
19 analysée attentivement, est-ce qu'il y aurait
20 pertinence d'ordonner une enquête publique dans
21 ce... pour traiter cette problématique-là.

22 C'est sûr que l'enquête publique c'est un des
23 véhicules. L'investigation, c'est notre véhicule le
24 plus important. Une investigation bien faite, bien
25 fouillée va avoir également des impacts, des

1 répercussions, et va pouvoir traiter la
2 problématique de façon intéressante.

3 Il y a un coroner dans les années quatre-vingt
4 ('80)... fin quatre-vingt-dix ('90), début deux
5 mille (2000), docteur Blais, qui a eu une vague de
6 suicides dans sa région autour de La Tuque, la
7 réserve...

8 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

9 Wemotaci.

10 **Me PASCALE DESCARY:**

11 ... Wemotaci, et il a fait des rapports
12 d'investigation individuels très bien fouillés sur
13 la problématique, avec consultation d'experts, un
14 peu de la même façon que ça aurait pu être fait,
15 disons, via une enquête publique. Donc
16 l'investigation est un très bon outil pour le
17 coroner, je pense, pour faire la lumière sur une
18 situation et idéalement trouver des solutions à une
19 problématique donnée.

20 Un autre enjeu au niveau d'une enquête publique
21 de cette nature-là qui serait de grande envergure,
22 c'est l'enjeu malheureusement des ressources. On
23 est une petite équipe au Bureau du coroner. Avec
24 notre petite équipe tant de coroners, mais surtout
25 administrative, on doit traiter l'ensemble de nos

1 décès. Une telle enquête impliquerait de... de
2 dédier des ressources spécifiquement pendant une
3 bonne période de temps à ce projet-là, alors il
4 faut... il faut voir comment on pourrait s'y
5 prendre, est-ce qu'on pourrait obtenir des
6 enveloppes particulières pour bien mener à bien ce
7 projet-là, cette mission-là. Alors c'est tout des
8 éléments auxquels il faut réfléchir si on s'oriente
9 vers cette option-là.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

11 On va y revenir un petit peu plus tard dans la... en
12 fait, à la fin de votre présentation spécifiquement
13 sur la question des enquêtes publiques en contexte
14 autochtone, mais merci pour ces réponses-là. Je
15 vous laisse poursuivre.

16 **Me PASCALE DESCARY:**

17 D'accord. Alors les pouvoirs du coroner, mais j'en
18 ai glissé un mot tout à l'heure, mais de façon plus
19 spécifique, qu'est-ce que le coroner peut faire, il
20 le fait rapidement suite à sa prise d'avis, il y a
21 une collaboration très étroite avec les corps
22 policiers. On se plaît à dire qu'ils sont nos yeux,
23 nos oreilles, nos intervenants vraiment de première
24 ligne, de premier... ils sont de proximité.

25 Les coroners ne se présentent pas dans tous les

1 cas sur les scènes des décès, certains cas oui,
2 quand c'est possible, parfois c'est pas possible
3 parce que soit il y a plusieurs décès en même temps
4 et le coroner peut pas être en même temps sur toutes
5 les scènes, parfois c'est la distance qui l'en
6 empêche, donc l'agent de la paix, le policier, est
7 un acteur, un intervenant très important pour le
8 coroner.

9 Le coroner va lui demander diverses choses. Il
10 peut lui demander de prendre des documents, de
11 prendre des photographies, de répertorier les
12 médicaments qui se trouvent sur place dans la
13 résidence du défunt, de vérifier, parce qu'on doit
14 identifier la date du décès idéalement. Parfois
15 c'est simple, on la connaît, d'autres fois c'est
16 moins simple. Alors le policier va nous aider à
17 recueillir de l'information, le dernier courrier
18 reçu, le dernier journal reçu, la nourriture dans le
19 frigo, elle est dans quel état, etc. Donc le
20 policier est très important pour nous guider, nous
21 informer sur la lecture de la scène. Bon, tous les
22 autres partenaires, donc les professionnels de la
23 santé, les policiers, etc.

24 Le coroner aussi peut interdire l'accès à un
25 lieu. Si le coroner juge qu'il y a une situation

1 qui présente un danger pour d'autres personnes suite
2 au décès d'une personne peut faire évacuer un
3 immeuble, par exemple, si la situation, la... une
4 composante électrique présente un danger ou il y a
5 eu un cas... un stationnement intérieur qui s'était
6 effondré dans un immeuble d'habitation, la coroner
7 avait ordonné l'évacuation de l'ensemble de
8 l'immeuble, donc c'est un des pouvoirs du coroner.

9 Photographier, faire photographier un corps.
10 Prendre possession d'un corps, c'est une drôle
11 d'expression, là, mais le coroner a juridiction sur
12 la dépouille à partir du moment où il prend avis et
13 ce n'est que lorsqu'il émet un document officiel qui
14 libère la dépouille pour la remettre aux familles
15 que ça peut être fait, sinon il est sous sa garde,
16 sous sa responsabilité et doit s'en occuper
17 correctement, avec dignité, bien sûr, respect, et
18 s'assurer de... qu'il soit en sécurité, etc.,
19 jusqu'à ce qu'il puisse être remis à la famille.
20 Bon, les examens, les autopsies, les ordonnances,
21 etc.

22 Il peut aussi ordonner l'exhumation d'un corps,
23 lorsque les circonstances le justifient, pour
24 souvent des questions d'identité ou pour... Si on a
25 des éléments de preuve ou des informations qui nous

1 arrivent tardivement après qu'une personne ait été
2 inhumée puis qu'on a des raisons de croire qu'on
3 peut l'identifier, bien on peut ordonner
4 l'exhumation pour que ce soit fait.

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

6 Si vous me permettez, peut-être une petite série de
7 questions ici par rapport justement à votre
8 collaboration avec vos collaborateurs, notamment les
9 policiers.

10 J'ai dit tantôt quand on a déposé sous P-713 en
11 fait qu'on avait constaté que dans certains dossiers
12 l'obtention d'un rapport même...

13 **Me PASCALE DESCARY:**

14 Oui.

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

16 ... était problématique...

17 **Me PASCALE DESCARY:**

18 Oui.

19 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

20 ... c'est-à-dire certains dossiers semblaient avoir
21 été rédigés sans avoir obtenu un rapport ou des
22 commentaires des coroners dans ces rapports-là à
23 l'effet que le rapport très succinct de la force
24 policière...

25 **Me PASCALE DESCARY:**

1 Oui.

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 ... ne permet pas, par exemple...

4 **Me PASCALE DESCARY:**

5 Oui.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

7 Est-ce que c'est une... si vous dites les policiers
8 sont vos mains et vos bras, vos yeux, vos oreilles
9 sur le terrain, j'imagine que c'est une situation
10 qui entraîne des très grandes difficultés au niveau
11 de la rédaction de vos rapports?

12 **Me PASCALE DESCARY:**

13 Oui. Oui. Heureusement, c'est pas quelque chose
14 qui est courant. Malheureusement, ça se produit
15 dans quelques occasions. On a généralement une très
16 bonne collaboration de la part des policiers des
17 corps de police. Il faut le nommer, on a des
18 difficultés plus grandes dans les communautés plus
19 éloignées auprès des corps de police autochtones à
20 obtenir nos rapports de... leurs rapports d'enquête
21 dans des délais raisonnables, et parfois, c'est même
22 difficile de l'obtenir tout court.

23 Dans ces rapports auxquels vous faites
24 référence, on voit que le coroner a tenté à
25 multiple... à de multiples reprises d'obtenir ces

1 rapports-là, puis finalement, le coroner a jugé que
2 il était préférable de conclure son investigation et
3 de rendre... de rédiger son rapport pour éviter des
4 délais supplémentaires pour les familles notamment.

5 Dans la mesure où le coroner a l'ensemble des
6 informations ou en tout cas il a l'information
7 suffisante pour répondre toujours aux fameuses cinq
8 (5) questions, bien il peut le faire, même en
9 l'absence d'un rapport de police. C'est sûr que
10 c'est pas idéal, le rapport de police est un
11 document de base très important.

12 On a du travail à faire avec les corps de
13 police autochtones. Régulièrement, il faut faire
14 des rappels. Les coroners le font, je le fais à
15 l'occasion pour... Je pense qu'il y a un grand
16 travail de sensibilisation. À la décharge de ces
17 corps de police autochtones, ils sont quand même
18 nouvellement formés, nouvellement... ça fait pas
19 très longtemps que ces corps de police sont en
20 place. Il faut leur donner la chance de prendre le
21 rythme, etc., mais il faut surtout améliorer la
22 communication, c'est toujours ça, hein,
23 communication, communication, c'est un enjeu de tous
24 les instants, pour bien les sensibiliser aux besoins
25 des coroners, que c'est essentiel pour nous d'avoir

1 ces rapports-là et quel type de rapports on a
2 besoin, pas un rapport de deux (2) lignes, là,
3 qui...

4 Parfois, dans la tête de certains policiers,
5 dans la mesure où il y a pas d'acte criminel qui est
6 posé, ils se sentent moins concernés, or c'est tout
7 aussi important. C'est une autre loi qui gouverne
8 leurs actions à ce moment-là, c'est notre Loi à
9 nous, la Loi sur la recherche des causes et
10 circonstances des décès et non pas le Code criminel
11 qui va gouverner leurs actions, mais certains
12 policiers ont à tort l'impression que si on n'est
13 pas sous les lois pénales et criminelles, ils n'ont
14 plus grand rôle... un grand rôle à jouer. Or, on a
15 besoin de ces rapports, de leurs actions, de leurs
16 interventions, et donc il faut améliorer la
17 communication, les sensibiliser à notre besoin, à la
18 Loi, ce que la Loi impose, et trouver des manières
19 de procéder pour améliorer cette communication-là.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

21 En pratique, en fait, sept (7) des treize (13)...
22 des douze (12)... bien en fait, il y a onze (11)
23 rapports où ce sont des rapports qui sont succincts,
24 le douzième qu'on a déposé en liasse, là, est un
25 tout autre sujet qu'on abordera plus tard, mais sept

1 (7) des onze (11) rapports concernent nommément le
2 Kativik Regional Police Force, donc la Force de
3 police du Nunavik.

4 **Me PASCALE DESCARY:**

5 Oui. Oui.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

7 Est-ce que suite à... le fait qu'il semble être un
8 problème qui...

9 **Me PASCALE DESCARY:**

10 Hum, hum.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

12 ... a une certaine récurrence, là, parce que ceux...
13 et on ne prétend pas que c'est une liste exhaustive,
14 mais du moins, sept (7) ont été identifiés
15 concernant ce corps de police là, est-ce que des
16 démarches ont été entreprises auprès de ce corps de
17 police là pour s'assurer d'une meilleure
18 communication ou d'une meilleure compréhension par
19 les constables de la nécessité?

20 **Me PASCALE DESCARY:**

21 Oui. C'est... c'est un travail constant, plus
22 récemment peut-être encore davantage.

23 J'ai eu des échanges récemment avec la
24 sous-ministre de la Sécurité publique pour voir un
25 peu de leur côté, parce que tous les corps de police

1 relèvent de ce ministère, bien sûr, incluant les
2 corps de police autochtones, donc ils ont un plan de
3 match au ministère de la Sécurité publique pour bien
4 former les corps de police. Ils sont à mettre en
5 place un système d'inspectorat pour s'assurer que on
6 puisse... ils puissent bien répondre aux besoins de
7 la population, des coroners, etc.

8 Donc on est en démarche et c'est à poursuivre
9 et il faut continuer. C'est certain que c'est un
10 enjeu important qu'il faut... qu'il faut régler et
11 on prend des moyens, des actions concrètes pour y
12 arriver.

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

14 Et la Loi, en fait, sur la recherche des causes de
15 décès, la Loi 86, là, qui vous gouverne...

16 **Me PASCALE DESCARY:**

17 Oui.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

19 ... prévoit nommément, je pense, aux articles 47 et
20 48 la possibilité d'exiger en fait une enquête
21 policière...

22 **Me PASCALE DESCARY:**

23 Oui.

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

25 ... et à ce moment-là que le corps de police...

1 **Me PASCALE DESCARY:**

2 Oui.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 ... doit fournir...

5 **Me PASCALE DESCARY:**

6 Oui. Oui.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

8 ... bien, la force policière doit fournir un
9 rapport. Est-ce que cet article-là vous permet, en
10 fait, une certaine forme de contrainte, en fait,
11 pour les corps policiers?

12 **Me PASCALE DESCARY:**

13 Oui, ça nous le permet, la Loi nous le permet.
14 C'est pas sur ce mode-là, par contre, qu'on souhaite
15 travailler avec nos partenaires de premier plan. On
16 souhaite pas être dans le mode on exige puis on
17 impose. C'est sur le mode collaboration, je pense,
18 qu'on va avoir le meilleur... les meilleurs
19 résultats, mais oui, c'est sûr que quand on a nos
20 discussions avec eux, on invoque ces articles-là en
21 disant, "bien, c'est pas... c'est quelque chose que
22 vous devez faire pour nous, c'est... la Loi l'impose
23 et on souhaite vivement votre collaboration, est-ce
24 que c'est possible pour vous de donner suite à nos
25 demandes?".

1 Il y a des fois des questions de juste de
2 désorganisation, on se perd d'un service à un autre
3 ou c'est un collègue qui a débuté un rapport
4 policier puis un autre qui le complète, c'est un peu
5 décousu parfois. Il y a du travail à faire au
6 niveau de la... de la qualité de ces rapports-là et
7 puis de la gestion, disons, de... de la préparation
8 du rapport et de son envoi aux différents
9 partenaires dont nous sommes.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

11 Et théoriquement, ça pourrait être le fondement, en
12 fait, pour décider de tenir une enquête publique,
13 justement, puisque c'est impossible de recueillir
14 l'information nécessaire via la transmission d'un
15 dossier, vous pourriez dire, "bien, on va tenir une
16 enquête publique et on convoquera les témoins"?

17 **Me PASCALE DESCARY:**

18 Ça pourrait. C'est une option.

19 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

20 O.K. Vous disiez tantôt que l'investigation, pour
21 vous, était une bonne... une investigation bien
22 menée pouvait permettre, évidemment, des
23 recommandations tout à fait pertinentes et sans
24 qu'il y ait enquête publique donc dans des dossiers,
25 mais je comprends que s'il y a un problème de

1 collaboration, ça diminue la possibilité pour le
2 coroner de faire des recommandations. Ces
3 rapports-là, d'ailleurs, ne contiennent jamais de
4 recommandations, les rapports nommés.

5 **Me PASCALE DESCARY:**

6 Hum, hum. Hum, hum. Oui. C'est...

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

8 Souvent des rapports très succincts.

9 **Me PASCALE DESCARY:**

10 C'est limitatif, c'est sûr, oui.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

12 O.K. Est-ce que vous avez constaté une amélioration
13 ou en fait est-ce que... vous dites, "on est en
14 discussion", est-ce qu'il y a une planification
15 d'avoir, par exemple, des rencontres sur une base
16 régulière ou une...

17 **Me PASCALE DESCARY:**

18 Oui. Bien, on a un projet important. Vous savez
19 qu'au Bureau du coroner, en fait, je parlais des
20 deux (2) véhicules importants que sont
21 l'investigation et l'enquête publique pour arriver à
22 répondre à notre mission puis à formuler
23 éventuellement des recommandations pour protéger la
24 vie humaine, il y en a un autre véhicule, qui est
25 les comités d'examen des décès.

1 Alors on a présentement au Bureau du coroner
2 deux (2) comités d'examen des décès qui sont
3 présidés par le Bureau du coroner à la... en
4 collaboration avec le ministre de la Sécurité
5 publique, on a mis en place donc le comité d'examen
6 des décès d'enfants et le comité d'examen des décès
7 liés à la violence conjugale, qui est plus récent,
8 là, depuis janvier dernier qu'il est en place.

9 Ces comités-là réunissent plusieurs partenaires
10 de différents horizons, que ce soit le DPCP, les
11 intervenants du milieu, les... si on parle du comité
12 d'examen des décès liés à la violence conjugale, on
13 a des représentants des maisons d'hébergement, des
14 ressources d'aide, etc., on a des chercheurs, on a
15 des policiers, bref, beaucoup d'intervenants, tous
16 impliqués et qui ont à coeur la prévention des décès
17 spécifiques à ces comités-là, et c'est une autre
18 manière de réfléchir à une problématique, outre
19 l'investigation et l'enquête publique, et d'arriver
20 à, avec tous ces experts, ces gens de terrain là,
21 etc., à faire le point sur une situation et à
22 éventuellement aussi arriver à la formulation de
23 recommandations.

24 Pour revenir à votre question, donc on a le
25 projet et on est en pleine réflexion sur la manière

1 dont on va le mettre en oeuvre ce projet-là de créer
2 un troisième comité d'examen des décès sur les décès
3 autochtones, spécifique à la question des décès
4 autochtones.

5 C'est sûr que le comité d'examen des décès liés
6 à la violence conjugale a à coeur la réalité
7 autochtone de ces types de décès là, on a d'ailleurs
8 Femmes autochtones du Québec qui siège sur notre
9 comité et qui est un acteur important pour bien nous
10 sensibiliser à la réalité autochtone, mais de façon
11 plus large, on souhaite mettre en place donc un
12 comité d'examen des décès autochtones qui vont
13 couvrir l'ensemble des décès de cette communauté-là,
14 pas seulement les décès liés à la violence
15 conjugale.

16 Alors on a deux... deux (2) coroners, qui sont
17 Me Karine Spénard, une coroner permanente de
18 Montréal, et Me Éric Lépine, qui est un coroner à
19 temps partiel qui est spécialisé dans sa pratique
20 d'avocat dans les questions autochtones, qui sont
21 porteurs de ce dossier-là.

22 On est en train de réfléchir à la meilleure
23 manière de mettre en place ce comité-là et je crois
24 pas qu'il va prendre la même forme que nos deux (2)
25 comités actuels, justement pour tenir compte

1 davantage de la réalité de ces communautés, qui a
2 certainement des besoins ou des attentes ou une
3 réalité différente à laquelle on doit être sensible,
4 et on... moi, je souhaite pas qu'on impose, qu'on
5 leur impose notre vision de ce comité et puis
6 qu'on... Je souhaite que ça se fasse en
7 collaboration avec eux et mon objectif maintenant
8 c'est d'aller à la rencontre des différents chefs de
9 ces nations-là pour recueillir leurs témoignages,
10 leurs attentes, leurs besoins, pour leur expliquer
11 c'est quoi le rôle du coroner, qu'est-ce qu'on fait
12 et comment... je souhaiterais qu'on discute ensemble
13 de comment mettre en place un tel comité qui puisse
14 vraiment répondre à ces réalités-là.

15 Il y a la difficulté, vous la connaissez, de
16 plusieurs nations qui sont réparties partout au
17 Québec, alors c'est pas simple d'aller rejoindre
18 tous ces gens-là, comment de façon très concrète et
19 très technique, est-ce qu'on s'assoit tous autour
20 d'une table, c'est... il y a l'enjeu des distances,
21 etc. Donc on veut essayer de voir quelle sera la
22 meilleure façon de mettre en place ce comité-là,
23 mais il va voir le jour c'est certain, on est en
24 pleine réflexion. Et pour répondre à votre question
25 donc, je me suis un peu égarée, vous étiez... votre

1 dernière question...

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 En fait, c'était sur... vous parliez de au niveau du
4 fait que justement...

5 **Me PASCALE DESCARY:**

6 Ah oui, les rapports policiers.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

8 ... il pouvait avoir une meilleure qualité des
9 rapports.

10 **Me PASCALE DESCARY:**

11 Oui.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

13 Des rapports...

14 **Me PASCALE DESCARY:**

15 Oui oui oui.

16 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

17 ... qui étaient plutôt laconiques qui...

18 **Me PASCALE DESCARY:**

19 Voilà. Voilà.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

21 ... compliquaient le travail des coroners dans leurs
22 recommandations.

23 **Me PASCALE DESCARY:**

24 Oui. Donc ce comité aurait certainement pour mandat
25 de s'occuper de cette question-là et de s'assurer

1 d'établir des ponts puis une formation puis une
2 sensibilisation puis de nommer des personnes pivots,
3 des agents de liaison ou autres. C'est sûr que ça
4 ferait partie du mandat du comité de s'occuper de
5 cette question spécifique là.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

7 Et la décision de mettre en place... bien, je
8 comprends que c'est... c'est en... il est au tout
9 début de sa création, en fait, avec les deux (2)...

10 **Me PASCALE DESCARY:**

11 Oui.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

13 ... personnes responsables...

14 **Me PASCALE DESCARY:**

15 Oui.

16 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

17 ... qui ont été identifiées...

18 **Me PASCALE DESCARY:**

19 C'est ça. Hum, hum.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN.**

21 ... mais en pratique, la décision de mettre en place
22 ce comité-là, est-ce qu'elle est récente? Est-ce
23 que...

24 **Me PASCALE DESCARY:**

25 Ça fait quelques mois, avant mon arrivée en poste,

1 ma prédécesseure avait déjà initié la réflexion,
2 nommé justement ces deux (2) personnes-là au niveau
3 de la présidence de ce comité. Donc ça fait au
4 moins depuis l'année dernière qu'on a ce projet-là,
5 et là, on est dans la phase on veut le mettre en
6 oeuvre et comment, de la meilleure façon.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

8 Donc depuis deux mille dix-sept (2017)...

9 **Me PASCALE DESCARY:**

10 Oui.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

12 ... mais en pratique...

13 **Me PASCALE DESCARY:**

14 L'automne.

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

16 ... depuis deux mille dix-sept (2017), octobre deux
17 mille dix-sept (2017)?

18 **Me PASCALE DESCARY:**

19 L'automne à peu près, oui.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

21 Automne deux mille dix-sept (2017). Donc depuis
22 l'automne deux mille dix-sept (2017), outre la
23 nomination de Me Spénard...

24 **Me PASCALE DESCARY:**

25 Oui.

1 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

2 ... et Me Lépine...

3 **Me PASCALE DESCARY:**

4 Oui.

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

6 ... est-ce qu'il y a d'autres démarches concrètes?

7 **Me PASCALE DESCARY:**

8 Bien, Me Lépine et Me Spénard se sont réunis pour
9 justement réfléchir à la manière de réunir et de...
10 d'aller rejoindre l'ensemble des communautés et ont
11 réalisé que c'était tout un défi, et ils étaient un
12 petit peu peut-être bloqués quant à la manière de
13 procéder et c'est là qu'on a pris la nouvelle
14 orientation qui est d'aller à leur rencontre d'abord
15 pour leur demander comment eux voyaient la chose.
16 Alors on est rendu là et c'est les prochaines
17 étapes.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

19 O.K. Je vous laisse poursuivre avec votre
20 présentation, merci.

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 Oui. Bon, le rapport du coroner, document public,
23 il doit répondre aux cinq (5) questions dont on a
24 parlé tout à l'heure, il peut comporter des
25 recommandations, bien sûr, comporte des annexes

1 confidentielles, on en a parlé, et c'est versé aux
2 archives des coroners une fois complété.

3 Les recommandations du coroner. C'est une
4 mesure préventive qui vise à éviter la répétition
5 des circonstances ayant mené à des décès. Elle
6 résulte de l'analyse des causes et des
7 circonstances. Le coroner en chef peut transmettre
8 la recommandation du coroner aux personnes ou aux
9 associations, aux ministères ou aux organismes
10 concernés. C'est ultimement la coroner en chef qui
11 va donner le coup d'envoi aux recommandations. Il y
12 a... il existe une particularité dans notre Loi qui
13 permet au coroner en chef de ne pas diffuser ou de
14 ne pas transmettre la recommandation aux organismes
15 et aux personnes concernées si je juge que c'est pas
16 pertinent.

17 Les coroners sont des entités indépendantes,
18 autonomes, chacun d'entre eux. Je peux coordonner
19 leur travail, les superviser, les accompagner, leur
20 offrir du soutien avec l'aide, bien sûr, de toute
21 l'équipe, mais ultimement, un coroner, c'est son
22 rapport, c'est lui qui le signe, il a la
23 responsabilité par rapport à son investigation et
24 par rapport à ses éventuelles recommandations. On
25 incite nos coroners à travailler en collégialité, en

1 équipe, en consultation, etc., parfois, des coroners
2 vont préférer travailler de façon peut-être plus
3 autonome, en consultant moins, c'est très rare, mais
4 donc c'est la raison pour laquelle notre Loi prévoit
5 cette disposition où c'est moi qui donne le coup
6 d'envoi, finalement, aux recommandations ou pas. À
7 quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %), elles sont
8 envoyées, même quatre-vingt-dix-neuf point neuf
9 (99.9), c'est très exceptionnel.

10 C'est sûr que la recommandation, le mot le dit,
11 c'est un pouvoir de recommandation, ce n'est pas des
12 obligations. Quand le coroner s'adresse à un
13 organisme, un ministère, toute personne, va
14 recommander la mise en oeuvre de telle ou telle
15 mesure, le destinataire n'est pas tenu d'y donner
16 suite. C'est sûr que nous, on insiste, on insiste
17 et on incite nos partenaires, nos destinataires à
18 donner suite, on leur... on les invite à nous donner
19 leur réponse et quel genre de suivi ils entendent
20 mettre en place, mais ultimement, on n'a pas un
21 pouvoir de coercition pour s'assurer que ce soit bel
22 et bien mis en place, c'est la Loi qui est ainsi
23 faite.

24 On est en train de travailler fort, encore une
25 fois, depuis très... ç'a déjà existé dans le passé

1 puis c'est tombé, malheureusement, mais on remet ça
2 à l'ordre du jour depuis quelques mois, un meilleur
3 mécanisme de suivi de nos recommandations à
4 l'interne, au Bureau du coroner, pour s'assurer de
5 bien documenter d'abord les suivis qui sont faits ou
6 pas faits et on veut s'assurer qu'il y aura des
7 réponses à tout le moins. Donc quand on n'a pas de
8 réponse ou quand on a une réponse qui nous dit,
9 "bien, on a bien noté, on va analyser, merci, on
10 vous revient", mais dans un délai X, on se donne un
11 petit... une petite note à l'agenda de rappeler ces
12 organismes-là pour dire, "mais où en êtes-vous
13 maintenant? Vous aviez l'intention de donner suite,
14 qu'en est-il?".

15 Donc ça, c'est quelque chose qu'on est en train
16 de mettre en place actuellement pour s'assurer d'un
17 meilleur suivi plus rigoureux de nos recommandations
18 et de bien documenter tout ça pour en rendre compte
19 dans nos rapports d'activité, etc. Je crois que
20 c'est des mesures intéressantes qui donnent une
21 petite pression positive de plus à nos destinataires
22 pour dire, "ah, oui, c'est vrai, il faut pas oublier
23 de donner suite, de répondre", etc.

24 Je dirais que contrairement à ce qui avait été
25 diffusé dans les médias il y a quelques mois où on

1 faisait grand cas du fait que les coroners
2 formulaient des recommandations et puis ça tombait
3 lettre morte dans la plupart des cas, je dois dire
4 que c'est pas la bonne lecture qu'on a de la
5 réalité.

6 On a des partenaires et des destinataires qui
7 sont très rigoureux dans les réponses qu'ils donnent
8 à nos recommandations, il y a des impacts tangibles,
9 formels dans plusieurs milieux, et ça, je salue ça
10 et j'incite bien sûr l'ensemble de nos partenaires
11 et nos destinataires à être à l'écoute de nos
12 recommandations et à y donner suite, mais il y a
13 toujours du travail à faire, bien sûr, pour
14 améliorer la situation.

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

16 Je...

17 **Me PASCALE DESCARY:**

18 Oui, pardon.

19 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

20 Quand vous dites vous faites... vous répondez en
21 fait à l'article dans les médias, j'imagine que vous
22 référez à l'article du Journal de Québec, je pense,
23 que...

24 **Me PASCALE DESCARY:**

25 Hum, hum. Mois de mai.

1 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

2 Oui, du Journal de Québec.

3 **Me PASCALE DESCARY:**

4 Oui.

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

6 Bien, pour en fait les fins de l'enregistrement, là,
7 ça se retrouve également dans la pièce... C'est
8 quoi le nom de la pièce?

9 **Me CHRISTINE RENAUD:**

10 P-712, à l'onglet 32.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

12 P-712, onglet 32 en fait, dans lequel on... en fait,
13 le Journal du Québec faisait une analyse de certains
14 rapports puis de l'absence de suivi des
15 recommandations. Également, dans le travail qui a
16 été effectué par la Commission Viens, des
17 recommandations concernant spécifiquement les
18 recommandations pour les décès en contexte
19 autochtone, c'est à l'onglet 29 et 30 de la même
20 pièce où on a listé les recommandations qui ont été
21 effectuées, et très certainement, en fait, que les
22 organismes ciblés qui viendront témoigner seront
23 questionnés, d'ailleurs, sur la mise en place ou non
24 de ces...

25 **Me PASCALE DESCARY:**

1 Hum, hum. Hum, hum.

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 Mais je comprends que c'est un enjeu pour le Bureau
4 du coroner le fait de faire un suivi adéquat pour
5 s'assurer...

6 **Me PASCALE DESCARY:**

7 Oui.

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

9 ... que les recommandations, qui sont toujours
10 émises dans l'objectif de protéger la vie humaine,
11 tombent pas lettre morte...

12 **Me PASCALE DESCARY:**

13 Voilà. Exactement.

14 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

15 ... donc qu'il y ait un suivi?

16 **Me PASCALE DESCARY:**

17 Exactement.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

19 O.K.

20 **Me PASCALE DESCARY:**

21 En termes de nombre, en moyenne, les coroners
22 déposent chaque année cent quatre-vingts (180)
23 rapports comportant des recommandations sur notre
24 total de cinq mille (5 000) ou à peu près dossiers.

25 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

1 Quatre mille cinq cents (4 500), oui.

2 **Me PASCALE DESCARY:**

3 Quatre mille cinq cents (4 500), oui. Ça varie
4 d'une année à l'autre, mais environ donc cinq pour
5 cent (5 %) de nos rapports déposés, de l'ensemble
6 des rapports déposés contiennent des
7 recommandations. Donc c'est pas dans tous les cas
8 non plus que c'est pertinent de le faire, mais quand
9 ce l'est, ce l'est puis c'est fait.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

11 Juste peut-être, puis ça, c'est vraiment dans le
12 volet informatif, vous indiquez que le rapport est
13 public, je voudrais juste... mais vous nous avez
14 informés qu'il était accessible sans frais, alors la
15 Loi prévoyait que des frais...

16 **Me PASCALE DESCARY:**

17 Oui.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

19 ... pouvaient être exigés...

20 **Me PASCALE DESCARY:**

21 Oui.

22 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

23 ... mais que le rapport...

24 **Me PASCALE DESCARY:**

25 Oui.

1 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

2 ... était accessible sans frais. Et en pratique,
3 est-ce qu'il y a une procédure formelle pour des
4 membres de la famille pour l'obtenir, c'est-à-dire
5 est-ce qu'ils doivent compléter un... ou c'est...

6 **Me PASCALE DESCARY:**

7 C'est très informel en fait. L'obtention du rapport
8 peut découler d'une simple demande verbale, d'une
9 demande par courriel, par écrit, en personne, mais
10 il faut que ce soit noté, c'est pas envoyé
11 systématiquement aux familles. Une des raisons, je
12 l'ai mentionné tantôt, les familles ne souhaitent
13 pas toutes le recevoir. Donc on doit juste
14 s'assurer qu'ils le souhaitent, que les familles
15 souhaitent recevoir le rapport, et on essaie de leur
16 faciliter les choses dans la mesure du possible et
17 non pas de leur dire, "bien, adressez-vous au
18 service à la clientèle et demandez votre rapport".
19 Le coroner devrait être plus proactif et leur
20 proposer d'emblée et lui-même remplir le petit
21 formulaire dans notre système informatique qui fera
22 en sorte qu'ils vont recevoir le rapport.

23 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

24 Vous parlez qu'il y a plus... bon, soixante-quinze
25 (75) coroners à temps partiel, huit (8) coroners à

1 temps plein, je pense, donc plus de quatre-vingts
2 (80) coroners au Québec. C'est quoi le soutien qui
3 est offert à des coroners qui pourraient dire, faire
4 cinq (5), six (6) rapports d'investigation par
5 année, au niveau des recommandations? Quel type de
6 soutien est offert pour s'assurer justement que si
7 des recommandations pourraient être pertinentes
8 elles peuvent être formulées par le coroner?

9 **Me PASCALE DESCARY:**

10 Je vais laisser monsieur Perron répondre, qui est
11 membre du comité des recommandations. Je pense que
12 c'est... ça va être intéressant d'avoir son point de
13 vue.

14 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

15 Oui. Bon. Les coroners peuvent me consulter en
16 tout temps pour un appui, là, professionnel pour
17 essayer de, par exemple, faire le bilan des
18 recommandations déjà faites dans le même domaine,
19 voir des mesures semblables qui ont été adoptées
20 ailleurs dans le monde, est-ce que ç'a bien marché
21 ou non, trouver, là, les intervenants visés, ainsi
22 de suite, discuter de la pertinence même de faire
23 des recommandations, du bien-fondé. Ensuite, je
24 peux référer aussi le coroner à des experts ou à des
25 gens du domaine qui peuvent l'éclairer en partageant

1 des opinions. On a aussi un comité recommandations
2 formé de quatre (4) personnes, de deux (2) coroners
3 permanents, une coroner juriste et un coroner
4 médecin.

5 La personne qui fait la première analyse du
6 dossier est moi-même et ce comité-là voit
7 systématiquement tous les rapports, tous les projets
8 de rapport à recommandations qui sont déposés, on
9 partage nos commentaires, au besoin on fait nos
10 observations au coroner, bien entendu. Ça demeure
11 toujours le rapport du coroner et ses
12 recommandations, il peut décider de pas tenir compte
13 des commentaires qu'on fait, mais en général, quand
14 on fait des commentaires, des suggestions, c'est
15 pris en compte par le coroner, qui ajuste le tir,
16 là, au besoin. Alors il y a ce soutien-là, là,
17 qu'on offre de manière générale.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

19 Ce soutien-là qui vise spécifiquement le pourcentage
20 que vous avez donné de dossiers qui mènent à des
21 recommand... ou que le coroner a l'idée de faire des
22 recommandations, mais il y a pas d'évaluation, par
23 exemple, à l'entrée des dossiers, de dire, "ah, à la
24 lecture, il pourrait avoir une recommandation
25 pertinente", il y a pas cette évaluation-là qui est

1 faite?

2 **Me PASCALE DESCARY:**

3 Oui. Bien...

4 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

5 Bien, ça arrive parfois qu'on voit des cas où on
6 dirait, "bon, ça, ça se prêterait bien à une
7 recommandation" puis on peut la suggérer au coroner,
8 mais ça, c'est plutôt exceptionnel. Je vous dirais
9 que ça se fait pas de manière si systématique que
10 ça, c'est pas si fréquent que ça.

11 Ce qu'on fait par contre, c'est qu'on se tient
12 vigilant à l'égard de mesures de prévention
13 potentielles qui pourraient être intéressantes à
14 implanter ou recommander, et parfois, il s'avère
15 qu'on a une investigation qui cadre avec ce genre de
16 mesures de prévention là puis là j'ai des
17 discussions avec le coroner pour lui faire, là, des
18 suggestions, pour porter à son attention, là, des
19 pistes de solutions constructives qui pourraient
20 être implantées à la suite de recommandations.

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 Et j'ajouterais qu'on a un service de mentorat qui
23 est bien implanté, qui est offert par des coroners
24 permanents de grande expérience, médecins et
25 juristes, et qui... on incite fortement,

1 particulièrement nos nouveaux coroners, ceux qui ont
2 moins d'expérience, qui viennent d'être nommés, à
3 faire appel à leurs services, mais également à tout
4 coroner qui le souhaite, un peu plus expérimenté
5 aussi, de faire appel donc aux coroners mentors.

6 Les mentors sont aussi... il y a toujours un
7 coroner mentor de garde en même temps que tous les
8 coroners sont de garde au Québec, donc ce coroner
9 mentor de garde huit heures (8 h) à huit heures
10 (8 h) de la même façon est disponible en tout temps
11 pour répondre aux questions du coroner qui prend
12 avis. Donc dès le départ, le coroner qui prend avis
13 pourrait consulter le mentor et dire, "oh, j'ai tel
14 type de décès, qu'en pensez-vous?", puis déjà à
15 cette étape-là il pourrait y avoir une discussion à
16 savoir est-ce que ça va être un dossier qui va
17 s'orienter vers de possibles recommandations ou pas.

18 Donc à chaque étape, le mentor peut être très,
19 très utile, et ils sont très consultés, nos mentors,
20 et le service est fort apprécié de la part de nos
21 coroners, pour offrir un soutien à chacune des
22 étapes, donc dès la prise d'avis jusqu'à la fin du
23 processus, même au moment de la rédaction du
24 rapport, etc.

25 **Me CHRISTINE RENAUD:**

1 Si vous me permettez, une question additionnelle.
2 Quand vous parlez du mécanisme de suivi que vous
3 avez à l'interne, est-ce qu'il y a un mécanisme
4 particulier lorsque... si c'était le cas, vous aviez
5 plusieurs fois fait une même recommandation qui
6 avait pas été écoutée par un ministère ou un
7 organisme, est-ce qu'il y a un suivi particulier qui
8 peut être fait à ce niveau?

9 **Me PASCALE DESCARY:**

10 Certainement. Un des moyens qui est utilisé, c'est
11 que les coroners reviennent à la charge et refont
12 des recommandations qu'ils ont déjà formulées dans
13 le passé, on rappelle les messages, on martèle le
14 message, mais c'est aussi une occasion certainement
15 de communiquer avec les destinataires concernés et
16 de faire le point, tout en étant bien conscient
17 qu'ils ont pas cette obligation, comme on le disait
18 tout à l'heure, mais de revenir sur l'importance de
19 ces recommandations-là et de voir de quelle façon
20 ils peuvent donner suite.

21 C'est important aussi de noter que la
22 recommandation, elle n'a pas à prendre exactement la
23 forme prévue ou identifiée par le coroner. Ce qui
24 est important, c'est les impacts et les suites et
25 les améliorations que ça peut apporter, donc c'est

1 pas important pour nous que ça prenne exactement la
2 forme, là, qui était envisagée au départ dans la
3 mesure où le résultat il est là. Donc on peut
4 communiquer avec les partenaires à cet effet-là.

5 Parfois, on a des partenaires, des
6 destinataires qui sont peut-être moins familiers
7 avec le Bureau du coroner puis quand ils reçoivent
8 ça, t'sé, quand c'est des plus petits organismes ou
9 autres, ils sont un peu figés, ils se disent, "bon,
10 qu'est-ce que j'ai fait de pas correct?" puis leur
11 réflexe c'est de... de figer, justement, de pas trop
12 réagir. Donc par notre mécanisme de suivi, c'est
13 une belle occasion d'expliquer que notre rôle c'est
14 pas de taper sur les doigts, c'est pas de trouver
15 des coupables, c'est de trouver des solutions, et
16 peut-être que par ce... et pas peut-être, ça se fait
17 et ça peut se faire davantage encore, s'assurer
18 qu'il y ait de meilleurs suivis et peut-être
19 discuter de d'autres voies, de d'autres façons de
20 mettre en oeuvre la recommandation qui donneraient
21 des résultats tout aussi intéressants.

22 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

23 Je vais vous suggérer qu'on traite le point 1.5, en
24 fait, qui sont la question des coroners puis ensuite
25 une brève pause si ça vous conviendrait.

1 **Me PASCALE DESCARY :**

2 Oui. Certainement.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Donc on pourrait faire le point 1.5...

5 **Me PASCALE DESCARY :**

6 Oui.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 ... ensuite prendre une pause, si ça vous convient,

9 Monsieur le Commissaire.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Ça me convient tout à fait.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Merci.

14 **Me PASCALE DESCARY :**

15 Bien, écoutez, je suis... ça serait un petit peu de

16 la répétition, là, qui sont les coroners, on en a

17 parlé, des avocats, des médecins, des notaires.

18 Est-ce que... C'est à peu près la parité

19 actuellement entre les médecins et les juristes, on

20 a à peu près le même nombre. On a l'enjeu

21 actuellement... dans nos derniers recrutements, on a

22 un peu moins de coroners médecins qui postulent.

23 Ça, c'est malheureux, on aimerait garder cette

24 parité-là, on trouve intéressant d'avoir des

25 coroners médecins et des coroners juristes qui vont

1 chacun dans leur sphère avoir... ils peuvent être
2 consultés, les juristes sont heureux d'avoir
3 l'expertise de leurs collègues médecins et vice
4 versa, donc ça fait un échange très riche d'avoir
5 vraiment une belle représentativité des deux (2)
6 types de professionnels.

7 Donc on est en recrutement actuellement, on
8 souhaite que les médecins viennent en grand nombre
9 parmi nos troupes, là, comme c'était le cas
10 auparavant. Alors voilà.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

12 Juste brièvement quelques questions. L'article 6 du
13 Règlement sur les critères d'embauche prévoit, en
14 fait, le nombre d'années minimum de pratique, là...

15 **Me PASCALE DESCARY:**

16 Oui.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 ... que ce soit pour des avocats, et on prévoit une
19 exception pour le Nord-du-Québec puis je pense la
20 région de la Gaspésie...

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 Les îles-de-la-Madeleine.

23 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

24 Les îles-de-la-Madeleine.

25 **Me PASCALE DESCARY:**

1 Oui.

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 Donc qui permettrait, par exemple, à un avocat, un
4 notaire ou un médecin qui a moins que l'expérience
5 minimale requise pour participer à un concours de
6 pouvoir accéder à la fonction de coroner...

7 **Me PASCALE DESCARY:**

8 Oui.

9 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

10 ... à temps partiel...

11 **Me PASCALE DESCARY:**

12 Oui.

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

14 ... dans la région du Nord-du-Québec...

15 **Me PASCALE DESCARY:**

16 Oui.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 ... et la région des Îles-de-la-Madeleine.

19 **Me PASCALE DESCARY:**

20 Oui.

21 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

22 Est-ce qu'à votre connaissance, en fait, cette
23 dérogation ou cette particularité-là dans le
24 règlement a permis d'avoir des coroners au Nunavik,
25 par exemple?

1 **Me PASCALE DESCARY:**

2 Non, on n'a pas de coroners, malheureusement, au
3 Nunavik. On a... on est en affichage actuellement,
4 on souhaite recruter des coroners dans toutes nos
5 régions, incluant le Nord-du-Québec et les régions
6 plus éloignées que sont les îles-de-la-Madeleine.

7 Je crois pas que cette clause-là ait pu être
8 appliquée. On a peu de candidats, malheureusement,
9 qui se présentent, donc d'où l'importance de bien
10 diffuser l'information, d'aller à la... de s'assurer
11 que c'est connu. On est en démarche actuellement
12 pour s'assurer que nos... notre appel d'offres
13 soit... soit diffusé partout, plus largement, et on
14 fait des démarches, les coroners nous-mêmes, auprès
15 des différents professionnels, partenaires pour leur
16 rappeler l'existence de ce concours-là, l'importance
17 pour nous d'avoir des coroners de proximité qui
18 proviennent de chacune des régions, parce que
19 présentement, malheureusement, on a des régions
20 orphelines où on n'a pas de coroners actifs. Le
21 Nord-du-Québec en est un exemple, malheureusement,
22 où on a donc des coroners d'autres régions, bien
23 sûr, parce qu'il faut couvrir la région, mais ce
24 sont des coroners d'autres régions qui vont couvrir
25 à distance la région.

1 On souhaiterait vivement avoir des coroners
2 issus de chacune de nos régions administratives et
3 puis l'appel de candidatures actuel vise à combler
4 ces territoires-là.

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

6 Et corrigez-moi, là, si je me trompe, mais il faut
7 être donc avocat, notaire ou médecin à l'heure
8 actuelle.

9 **Me PASCALE DESCARY:**

10 Oui.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

12 Est-ce que... je comprends que c'est dans un
13 règlement, donc que le... vous avez une... bon, vous
14 êtes avec le règlement, mais est-ce qu'il y a une
15 réflexion sur le fait peut-être d'ouvrir à d'autres
16 professions, par exemple médicales...

17 **Me PASCALE DESCARY:**

18 (Inaudible)

19 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

20 ... pour favoriser non seulement une bonne... un bon
21 équilibre entre les juristes et les membres de la
22 profession médicale, mais aussi le fait, par
23 exemple, de faciliter dans certaines régions
24 éloignées où au Nunavik il y a...

25 **Me PASCALE DESCARY:**

1 (Inaudible)

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 ... beaucoup plus, par exemple, de personnel
4 infirmier que de médecins qui exercent...

5 **Me PASCALE DESCARY:**

6 Hum, hum. Hum, hum.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

8 ... est-ce que ça c'est une... des réflexions ou des
9 discussions qui ont...

10 **Me PASCALE DESCARY:**

11 Comme vous le dites, actuellement, la Loi nous
12 prescrit...

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

14 C'est ça.

15 **Me PASCALE DESCARY:**

16 ... on doit s'en tenir à ces professionnels-là. Il
17 y a des réflexions, oui, en effet, actuellement. Ça
18 fait pas l'unanimité à savoir quel type de
19 professionnels, on pourrait ouvrir à quel type de
20 professionnels. On n'est pas du tout rendu loin
21 dans cette réflexion-là, mais la réflexion, elle est
22 là et elle doit se faire, et elle se fera au moment
23 opportun, lorsqu'il sera question de revoir ce
24 règlement sur la sélection.

25 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

1 O.K. J' imagine...

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Pour le bénéfice des gens qui nous écoutent et qui
4 sont pas allés lire le règlement...

5 **Me PASCALE DESCARY :**

6 Oui. Oui.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 ... le nombre d'années d'expérience...

9 **Me PASCALE DESCARY :**

10 Oui.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 ... de vos candidats, c'est quoi?

13 **Me PASCALE DESCARY :**

14 Oui. Alors c'est... on demande quatre (4) ans, un
15 minimum de quatre (4) ans d'expérience dans la
16 pratique soit médicale ou de juriste pour exercer la
17 fonction de coroner à temps partiel. Présentement,
18 on est en recrutement pour un concours de coroners à
19 temps partiel dans plusieurs régions du Québec. Et
20 pour exercer la fonction de coroner permanent, il y
21 a peu de postes de coroner permanent, pour le moment
22 il y a pas d'affichage dans ce sens-là, mais c'est
23 huit (8) ans, une exigence de huit (8) ans de
24 pratique, tant dans le domaine médical ou juridique
25 selon le professionnel.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Et l'exception comme les Îles-de-la-Madeleine?

3 **Me PASCALE DESCARY :**

4 L'exception c'est l'Îles-de-la-Madeleine et le
5 Nord-du-Québec où on peut aller en deçà du quatre
6 (4) ans d'expérience. Les personnes intéressées
7 issues de ces régions-là peuvent soumettre leurs
8 candidatures, elles seront bien sûr analysées en
9 comité de sélection comme tous les autres candidats,
10 et oui, il serait possible de passer outre cette
11 exigence du quatre (4) ans pour ces régions-là,
12 parce qu'on veut recruter puis parce qu'on est
13 conscient que c'est plus difficile de recruter des
14 gens dans ces régions-là.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Je comprends qu'il y a pas de minimum à ce
17 moment-là?

18 **Me PASCALE DESCARY :**

19 Non.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Simplement d'être qualifié?

22 **Me PASCALE DESCARY :**

23 Voilà. Exactement. Être membre de l'Ordre
24 professionnel.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Et membre.

2 **Me PASCALE DESCARY:**

3 Puis c'est sûr que on souhaite quand même avoir des
4 professionnels qui ont un minimum d'expérience, de
5 pratique, là, pour quand même jouer un rôle
6 important qui nécessite un doigté, un
7 professionnalisme, une rigueur...

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 Hum, hum.

10 **Me PASCALE DESCARY:**

11 ... qui vient avec la pratique.

12 **LE COMMISSAIRE:**

13 Hum, hum. Ça va.

14 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

15 Actuellement, dans les coroners qui exercent au
16 Québec, est-ce qu'il y en a qui sont d'origine
17 autochtone, actuellement, dans les coroners?

18 **Me PASCALE DESCARY:**

19 Pas à ma connaissance.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

21 Non. Et il y a un très grand pourcentage des
22 coroners qui sont à temps partiel. Est-ce que le
23 roulement, la rétention est aussi un enjeu au
24 niveau, par exemple, de la formation de la...

25 **Me PASCALE DESCARY:**

1 C'en est un. Oui.

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 Ça en est un?

4 **Me PASCALE DESCARY:**

5 C'en est un, c'est sûr. On a beaucoup de coroners,
6 puis là, on a une responsabilité quand on procède à
7 des affichages comme on le fait présentement, quand
8 on recrute, c'est très important de bien
9 sensibiliser les candidats à la nature de la tâche,
10 à la... à ce que ça implique en termes
11 d'investissement de temps, de faire des gardes, de
12 répondre aux familles, de faire des suivis, de
13 rédiger des rapports. Alors malheureusement, on a
14 un bon roulement. Oui, on a des coroners qui sont
15 très motivés, qui ont postulé, qui ont été retenus
16 puis qui ont débuté leur pratique, puis là, ils
17 réalisent que ils ont pas suffisamment de temps ou
18 que ça prend beaucoup de temps sur leur temps de
19 pratique professionnelle et ils [ne] peuvent plus se
20 permettre, et ça, c'est un petit peu malheureux,
21 parce qu'on doit investir, nous, du temps, c'est
22 sûr, en formation quand on embauche ces nouvelles
23 personnes là, on prend le temps de bien les former,
24 etc.

25 C'est un enjeu, la rétention. Donc c'est dès

1 le recrutement. Et l'autre enjeu, c'est la
2 formation. Ça fait partie de mes priorités aussi
3 dans mon mandat actuellement de mettre en place un
4 programme de formation continue spécifique adapté
5 aux besoins des coroners pour leur faciliter
6 l'exercice de leur travail, et de... d'aller là où
7 ils se trouvent. On va pas demander à nos coroners
8 de partout dans les régions éloignées de venir
9 suivre des formations à Montréal ou à Québec, donc
10 il faut s'assurer d'abord d'utiliser les moyens
11 technologiques pour offrir des formations adaptées
12 facilement à toutes nos troupes, qui sont un petit
13 peu disséminées partout ici et là au Québec.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 En matière de formation, qu'est-ce que vous donnez?

16 Je comprends qu'il y a le système de mentorat, là...

17 **Me PASCALE DESCARY :**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... mais à part ça?

21 **Me PASCALE DESCARY :**

22 Il y a une formation de base qui est offerte à tout
23 nouveau coroner, qui est... qui est sur quatre (4)
24 jours, je crois, donnée par des coroners
25 d'expérience, à la fois médecins et juristes. Ça,

1 c'est la formation de base. Ensuite, on a
2 annuellement un colloque qui réunit la presque
3 totalité de nos coroners, une fois par année, c'est
4 à l'automne, c'est sous peu. C'est une belle
5 occasion de faire le point, d'offrir de la
6 formation, de faire le point sur nos... les
7 nouvelles... les nouvelles tendances, les nouvelles
8 pratiques, de donner des directives, une belle
9 occasion d'échange aussi entre les coroners, qui
10 sont assez isolés. Donc ça, c'est un moment fort
11 pour nous. Sinon, il y a des ateliers, des
12 formations qui sont disponibles à l'ensemble de
13 notre personnel, mais je pense qu'on doit améliorer
14 l'offre de services. Il faut qu'il y en ait de
15 façon plus... plus soutenue, plus régulière.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Dans ça, est-ce qu'il y a un volet concernant les
18 réalités autochtones?

19 **Me PASCALE DESCARY :**

20 Monsieur Perron me disait que...

21 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON :**

22 Pas de manière systématique. On le fait de manière
23 ponctuelle. Au dernier colloque des coroners, on a
24 eu une forma... on a dispensé une formation sur le
25 suicide dans les populations autochtones, mais ça,

1 c'était une fois, là, dans un colloque. Dans la
2 formation de base des coroners, à ma connaissance,
3 c'est pas un sujet qui est abordé.

4 **Me PASCALE DESCARY:**

5 Non.

6 **LE COMMISSAIRE:**

7 Qui sont les Autochtones, où sont-ils...

8 **Me PASCALE DESCARY:**

9 Non, mais ça pourrait être fort intéressant, oui,
10 d'aller dans cette direction-là, certainement.

11 **LE COMMISSAIRE:**

12 Vous songez peut-être...

13 **Me PASCALE DESCARY:**

14 Oui. Certainement.

15 **LE COMMISSAIRE:**

16 ... à aller là-dedans?

17 **Me PASCALE DESCARY:**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE:**

20 Oui. Alors...

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 On le note. On le note.

23 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

24 Une ou deux (2) questions de plus, si vous me
25 permettez...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui, O.K.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 ... Monsieur le Commissaire.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Vous me faites signe quand c'est le temps de la
7 pause.

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9 Oui. Donc vous référiez en fait au fait qu'il y
10 avait eu une formation sur spécifiquement le suicide
11 en milieu autochtone au colloque deux mille dix-sept
12 (2017), deux mille dix-huit (2018).

13 Pour le bénéfice de Monsieur le Commissaire, en
14 fait, comme vous le savez, on fait une analyse
15 systématique, en fait, de l'offre de formation qui
16 est donnée et le Bureau du coroner fera partie de
17 cette analyse-là, on a constaté justement qu'il y
18 avait eu une formation sur les personnes
19 endeuillées, les communications avec les proches
20 endeuillés, il y avait pas de volet particulièrement
21 autochtone, mais considérant qu'on avait eu des
22 dénonciations de citoyens, on l'a considérée comme
23 étant pertinente, et celle sur le suicide, mais à
24 notre connaissance, il y en a pas eu d'autres dans
25 les dernières années et elle ne fait pas partie de

1 l'offre initiale?

2 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

3 C'est exact.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

5 Mais il y a une réflexion sur le...

6 **Me PASCALE DESCARY:**

7 Oui.

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

9 Est-ce que par ailleurs il y a des... dans la
10 formation initiale ou d'une manière systématique il
11 y a des formations qui sont données, par exemple, en
12 lien avec, je le sais pas, là, les... d'autres
13 spiritualités ou d'autres religions, comme par
14 exemple les particularités d'intervention dans un
15 contexte, par exemple, juif ou musulman ou des
16 choses comme ça...

17 **Me PASCALE DESCARY:**

18 Hum, hum. Hum, hum.

19 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

20 ... est-ce que c'est quelque chose qui est donné au
21 Bureau du coroner?

22 **Me PASCALE DESCARY:**

23 Oui. C'est... Il y a différentes communautés qui
24 sont venues nous parler de leurs pratiques, de leurs
25 rites religieux, de l'importance pour eux de traiter

1 la dépouille dans tel délai, de telle façon, donc on
2 est en contact avec différentes communautés
3 religieuses qui viennent éclairer les coroners. Les
4 coroners sont invités à participer à ces
5 rencontres-là. Ces rencontres-là sont par la suite
6 diffusées sur notre extranet, donc accessibles à
7 tous les coroners à temps partiel qui souhaitent
8 avoir accès.

9 Donc je crois que c'est à développer. Il faut
10 continuer à offrir ce genre de rencontres de
11 sensibilisation, alors avec les communautés
12 autochtones, certainement que ça pourrait être
13 intéressant de vérifier quelles sont leurs attentes,
14 leurs particularités, leurs souhaits, dont les
15 coroners pourraient davantage tenir compte, là,
16 lorsqu'ils font leurs investigations après avoir été
17 sensibilisés de cette façon-là.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

19 À l'heure actuelle, vous avez donc été sensibilisés
20 pour certaines religions, par exemple...

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 Oui.

23 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

24 ... ou certaines communautés, mais aucune...

25 **Me PASCALE DESCARY:**

1 Non.

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 ... sensibilisation a été reçue pour le...

4 **Me PASCALE DESCARY:**

5 Pas à ma connaissance.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

7 ... pour les Autochtones?

8 **Me PASCALE DESCARY:**

9 Non.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

11 Parfait. Je vais suggérer à ce stade-ci, Monsieur
12 le Commissaire, une pause...

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 Oui.

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

16 ... d'une quinzaine de minutes si ça vous convient.

17 **LE COMMISSAIRE:**

18 Oui. Oui. Quinze minutes (15 min).

19 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

20 Merci.

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 Merci.

23 SUSPENSION

24 -----

25 REPRISE

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 La Commission reprend.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Alors bonjour de nouveau. On poursuit, Me Barry-
5 Gosselin, avec vos témoins.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7 Merci. Donc je vais vous suggérer de continuer
8 faire votre présentation où on l'a interrompue avant
9 la pause.

10 **Me PASCALE DESCARY :**

11 Oui. Alors on était rendus à peu près là, la
12 répartition des investigations durant une année
13 selon le mode de décès. Peut-être, Monsieur
14 Perron... voudriez-vous commenter cette diapo-là?

15 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON :**

16 Oui. Bien, rapidement, ça donne une idée, là, d'une
17 année typique. C'est pas... c'est pas exactement ça
18 chaque année, là. Parmi les décès qu'on fait, on
19 voit que la plus grande proportion ce sont les décès
20 de nature accidentelle qui viennent... qui doivent
21 tous être investigués par le... le coroner. On a
22 une part significative de morts naturelles,
23 contrairement à ce qu'on pourrait croire, il y a
24 beaucoup de décès.

25 Souvent, une histoire de coroner, ça commence

1 par une personne trouvée à domicile décédée puis on
2 n'a pas de contexte plus que ça, alors ce sont
3 souvent des morts naturelles, mais il faut une
4 investigation, parce qu'autrement, on pourra jamais
5 connaître la cause de ce décès-là, on pourra même
6 pas savoir que c'est une mort naturelle.

7 Les suicides. Bon, les suicides, au Québec
8 on... les taux ont baissé beaucoup au cours des
9 quinze (15) dernières années, mais ça demeure une
10 part très, très importante du travail des coroners,
11 là, environ onze cent vingt (1 120), onze cent
12 trente (1 130) décès par année encore. Les
13 homicides, c'est une très faible proportion de nos
14 cas, c'est soixante-dix (70) cas par année environ.
15 Dans certains cas, on n'arrive pas à trouver la
16 cause de décès. Dans certains cas, on a une cause
17 de décès, mais on n'arrive pas à trouver l'intention
18 dans des cas de morts violentes, c'est une très...
19 un très petit nombre par année encore une fois.
20 Pour un total d'environ quatre mille (4 000) morts
21 violentes dans une année.

22 Les données que je vous montre excluent les...
23 les autorisations d'entrée et de sortie de corps,
24 là, qui sont pas des investigations au sens... au
25 sens fort du terme, qui constituent, là, environ

1 cinq cents (500), cinq cents (500) cas par année,
2 là.

3 Donc ça, ça vous donne une idée, là, d'une
4 année typique. Le but c'est pas de faire un
5 portrait des mortalités très précis, mais de nos
6 volumes d'activité, là, à quoi... à quoi ça
7 ressemble.

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

9 Quand vous référez ici à « mode de décès », à
10 « cause de décès », vous êtes dans les circonstances
11 en fait, parce que la... si j'avais bien compris,
12 quand vous référez à « cause de décès », ça serait
13 par exemple, je sais pas, justement, là, un
14 traumatisme crânien, alors que la circonstance ce
15 serait dans un accident de la route ou des choses
16 comme ça?

17 **Me PASCALE DESCARY:**

18 Hum, hum.

19 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

20 Donc il y a un certain nombre de dossiers que ce
21 sont des dossiers violents, mais que les intentions,
22 c'est-à-dire on sait pas si c'est par exemple un
23 suicide...

24 **Me PASCALE DESCARY:**

25 Suicide ou c'est un accident.

1 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

2 ... ou un accident?

3 **Me PASCALE DESCARY:**

4 Hum, hum.

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

6 O.K.

7 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

8 C'est ça, ça arrive... bien, ça va souvent être...
9 dans ces dossiers-là, par exemple, il y a une part
10 importante de décès par intoxication. Souvent, le
11 profil d'une personne décédée, d'une personne, par
12 exemple, très dépendante et d'une personne
13 suicidaire, ça peut se ressembler puis on n'a pas
14 toujours une expression d'intention claire, mais en
15 même temps, ça ressemble à un scénario de suicide,
16 donc le coroner, des fois, il peut pas trancher.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 Mais quand...

19 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

20 Par exemple.

21 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

22 Et tout ce qui s'apparente ou ce qui pourrait être
23 un suicide, il y a un avis obligatoire qui est fait
24 et donc une enquête du coroner... une
25 investigation...

1 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

2 Toujours.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 ... - pardon - du coroner qui est faite? O.K.

5 Merci, je vous laisse poursuivre.

6 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

7 Bon, juste pour donner une idée, là, des causes les
8 plus fréquentes, c'est pas un... le détail de toutes
9 les causes puis c'est simplement pour voir qu'est-ce
10 qu'on... qu'est-ce que le coroner investigate le plus
11 souvent, parmi les accidents, des collisions de
12 véhicules à moteur, ça représente la part la plus
13 importante, là, environ quatre cent vingt... quatre
14 cent vingt et un (421) décès par année en moyenne
15 pour ces années-là. Les chutes, trois cent
16 cinquante (350) décès par année. Ce sont souvent
17 des chutes de personnes âgées qui se fracturent, là,
18 une hanche, par exemple, et qui vont mourir des
19 conséquences de leurs blessures. Les intoxications,
20 c'est trois cents (300) décès par année en moyenne.
21 C'est préoccupant, là, c'est en... c'est en voie
22 d'augmentation, notamment, là, à cause de la
23 consommation d'opioïdes, là, qui est en croissance.

24 Parmi les suicides, le moyen le plus utilisé
25 c'est la pendaison. La pendaison et la

1 strangulation sont recoupés. La pendaison est de
2 loin le moyen le plus utilisé. Les intoxications
3 sont beaucoup utilisées aussi, particulièrement chez
4 les femmes. C'est un moyen utilisé plus souvent
5 chez les femmes que chez les hommes, du moins en
6 termes de nombre. Les armes à feu, ç'a diminué avec
7 le temps. C'est encore cent vingt-cinq (125) décès
8 par année, autrefois c'était trois cents (300), mais
9 avec le contrôle des armes à feu et toutes sortes de
10 mesures de prévention, là, c'est un... c'est un
11 moyen de suicide qui s'est résorbé.

12 Alors ça, c'est le... c'est le principal, là,
13 de... des causes de décès, là, de manière très
14 générale.

15 **Me PASCALE DESCARY:**

16 Les partenaires, on en a parlé, mais on pourrait
17 ajouter à nos partenaires principaux que sont les
18 médecins, les corps de police, il y a les maisons
19 funéraires, le... radiologistes, le Laboratoire de
20 sciences judiciaires et de médecine légale, qui est
21 un partenaire important pour nous, Héma-Québec,
22 Transplant Québec, on est en contact régulier avec
23 ces organismes-là quand il s'agit de dons de tissus
24 ou d'organes, et puis d'autres experts,
25 odontologistes pour des fois l'identification par la

1 dentition, chimistes, etc.

2 Les comités mis sur pied au Bureau du coroner,
3 on en a parlé aussi tantôt. À ceux dont on a parlé,
4 on peut ajouter... il y a un comité sur les enquêtes
5 publiques qui vise à déterminer, justement, la
6 pertinence de mettre... de démarrer une enquête
7 publique ou pas. Un comité sur les outils
8 d'évaluation du rendement des coroners à temps
9 partiel, qui est en démarrage pour raffiner nos
10 méthodes de cueillette d'information et s'assurer
11 de... d'avoir un formulaire ou un... un protocole
12 d'évaluation qui soit moderne, récent et qui réponde
13 bien aux besoins. Le fameux comité sur la mortalité
14 dans les communautés autochtones, on en a parlé,
15 c'est en... en développement. On en a parlé
16 également, les porteurs du dossier. Reste à
17 déterminer le mandat, qui seront les membres, la
18 méthode de travail et l'échéancier. C'est nos
19 prochaines étapes pour la mise sur pied de ce
20 comité.

21 La déontologie brièvement. Donc moi, en tant
22 que coroner en chef, j'ai la responsabilité de
23 coordonner, répartir et surveiller le travail des
24 coroners, qui doivent se soumettre à mes directives
25 et mes ordres, le mot est un peu fort, mais plus mes

1 directives.

2 Comme je disais tout à l'heure, les coroners
3 sont autonomes, indépendants, ils ont leur... leur
4 mode de fonctionnement, mais on les invite bien sûr
5 bien fortement à travailler en collégialité avec
6 toute l'équipe du Bureau pour qu'on puisse répondre
7 à notre mission de la manière la plus efficace
8 possible et rigoureuse possible.

9 J'ai la responsabilité de m'assurer de couvrir
10 l'ensemble du territoire du Québec au niveau des
11 gardes, c'est pour ça qu'on est en affichage
12 actuellement, parce qu'on a des régions,
13 malheureusement, qui sont orphelines actuellement.
14 Je m'assure de l'application du code de déontologie
15 des coroners et je peux réprimander un coroner pour
16 cause, ce qui est très rare.

17 Les obligations déontologiques du coroner. On
18 doit respecter la dignité, l'honneur, la réputation
19 et la vie privée du défunt, bien qu'on ait... nos
20 rapports, étant donné qu'ils sont publics, justement
21 parce qu'ils sont publics, c'est d'autant plus
22 important de s'assurer dans la façon dont on va
23 rendre compte des circonstances du décès de ne... de
24 n'indiquer que ce qui est utile et pertinent à la
25 compréhension du décès et ce qui a un... et on

1 devrait seulement rendre compte des éléments qui
2 sont en lien direct avec le décès. Donc tous les
3 autres éléments de la vie privée qui sont pas
4 pertinents, on devrait les éviter, pour justement
5 éviter de porter atteinte à la vie du défunt et de
6 sa famille.

7 Respect des croyances, opinions religieuses de
8 la personne décédée et sa famille, oui. Traiter le
9 corps avec dignité et respect, bien sûr.

10 On peut passer vite sur cette diapo-là. Donc
11 le coroner doit s'assurer de jouer son rôle dans le
12 respect de son code de déontologie, en respect des
13 lois et règlements applicables, etc.

14 Je pense pas qu'on doive aller dans le détail
15 de la procédure préalable à une réprimande, c'est
16 tellement rare, mais éventuellement, si c'était
17 nécessaire, il y a une procédure qui est prévue. Si
18 un coroner excède son mandat ou ne répond pas
19 correctement à notre mission ou ne respecte pas son
20 code de déontologie, il y a des mesures qui peuvent
21 être prises.

22 Les enjeux et défis dans l'exécution du travail
23 des coroners. Alors, ça c'est important. On a un
24 vaste territoire à couvrir, on en a glissé quelques
25 mots déjà. On a... on a compétence à l'égard de

1 tout décès survenu au Québec. On se concentre bien
2 sûr sur les décès traumatiques, violents, etc., mais
3 le Québec étant très vaste, sa densité de population
4 très variable d'une région à l'autre, c'est des
5 défis de s'assurer de bien... de bien couvrir les
6 régions, mais aussi de bien les représenter, selon
7 leurs spécificités. On a à coeur donc de... de
8 recruter dans cet affichage en cours des coroners de
9 proximité dans les régions ou on n'en a
10 malheureusement pas actuellement.

11 Il y a bien sûr une plus grande concentration
12 de coroners en milieu urbain, donc il y a des
13 régions qui sont moins bien couvertes avec des
14 coroners qui viennent pas de la région qui doivent
15 investiguer, travailler avec des familles, des
16 communautés avec lesquelles ils ont moins de
17 contacts, donc c'est pas facilitant, alors c'est
18 important de... d'aller de l'avant avec notre projet
19 d'obtenir, de recruter des coroners de proximité
20 dans la mesure du possible.

21 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

22 Si vous me permettez brièvement, avant qu'on ait
23 aux...

24 **Me PASCALE DESCARY:**

25 Oui.

1 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

2 ... à la question des délais. Bon, vous avez... on
3 a sauté la procédure de réprimande, en fait...

4 **Me PASCALE DESCARY:**

5 Oui.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

7 ... parce que vous expliquez que c'est une procédure
8 qui est très rare, par exemple, par ailleurs, sans
9 se rendre au point de la réprimande, est-ce qu'il
10 existe un processus de plainte d'un... par exemple
11 d'une famille...

12 **Me PASCALE DESCARY:**

13 Oui.

14 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

15 ... qui ne serait pas...

16 **Me PASCALE DESCARY:**

17 Bien sûr.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

19 ... satisfaite ou comment...

20 **Me PASCALE DESCARY:**

21 Bien sûr.

22 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

23 Pouvez-vous nous parler un petit peu...

24 **Me PASCALE DESCARY:**

25 Oui.

1 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

2 ... des processus de plainte?

3 **Me PASCALE DESCARY:**

4 Oui. On a sur notre Web un formulaire qui existe.
5 Bon, toute personne qui est pas satisfaite de
6 quelque façon que ce soit du service offert par le
7 Bureau du coroner, que ce soit à tous les niveaux,
8 là, au niveau du service à la clientèle, au niveau
9 des délais d'investigation, si une personne veut se
10 plaindre de... du fait que un rapport comporte une
11 erreur matérielle concrète, et lorsqu'un... un
12 membre d'une famille ou peu importe quelle personne
13 souhaite questionner l'approche ou l'attitude d'un
14 coroner, la façon dont il a mené son investigation,
15 c'est aussi une possibilité.

16 Donc sur notre site Web, il y a un formulaire
17 qui est là, disponible, mais ce n'est pas la seule
18 porte d'entrée. Toute personne qui a une
19 insatisfaction quelle qu'elle soit à l'égard des
20 services que l'on rend peut s'adresser à nous par
21 téléphone, par courriel, par la poste, en personne,
22 de toutes les façons, il y a pas de formalisme, peut
23 exprimer ses attentes, sa... son insatisfaction, et
24 on a une personne responsable du traitement de ces
25 demandes-là, de ces plaintes-là au Bureau du

1 coroner.

2 Il va avoir un premier... il va avoir bien sûr
3 l'accusé de réception, s'assurer que cette plainte
4 elle est bien enregistrée, reçue, avec une
5 indication du... du délai approximatif de réponse.

6 La plainte en question va être orientée, selon
7 la nature de cette plainte-là, vers une personne ou
8 une autre. Donc si c'est une question tout
9 simplement d'information qui est posée à savoir où
10 est-ce qu'est rendu le dossier, qu'est-ce qui en
11 est, bien ça peut être répondu assez facilement, et
12 souvent, cette intervention-là va répondre à
13 l'attente de la personne. Si on est plus du côté
14 d'une plainte relative au travail du coroner
15 lui-même, à son... son implication ou son attitude,
16 ça va être un coroner, ça va être un pair qui va
17 traiter la plainte.

18 Le coroner en chef adjoint, Me Luc Malouin,
19 m'assiste dans cette tâche-là, donc c'est soit lui
20 ou moi qui allons analyser cette plainte-là,
21 communiquer avec la famille, bien comprendre la
22 préoccupation, faire les suivis appropriés auprès du
23 coroner et revenir auprès de la famille par la suite
24 en disant "voici", en essayant de trouver des pistes
25 de solution ou des mécanismes de résolution de ce

1 conflit-là ou de cette plainte-là. Ça va?

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 Oui. Dans votre... au niveau de... Vous êtes allée
4 vite. Au niveau de la déontologie des coroners, au
5 niveau des devoirs particuliers, vous faites
6 référence...

7 **Me PASCALE DESCARY:**

8 Oui.

9 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

10 ... de faire preuve d'une disponibilité et d'une
11 diligence raisonnables. Je comprends que la
12 disponibilité c'est notamment envers les familles
13 puis la diligence c'est au niveau de la production
14 des rapports, par exemple?

15 **Me PASCALE DESCARY:**

16 Oui. Oui.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 Est-ce que... est-ce qu'il y a une certaine
19 vérification ou un certain contrôle, en fait, de
20 cette obligation déontologique-là qui est fait
21 auprès des coroners?

22 **Me PASCALE DESCARY:**

23 Oui.

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

25 Je comprends que vous valorisez les contacts et vous

1 favorisez...

2 **Me PASCALE DESCARY:**

3 Oui.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

5 ... les contacts...

6 **Me PASCALE DESCARY:**

7 Oui.

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

9 ... mais est-ce qu'il y a des vérifications qui sont
10 faites à ce niveau-là?

11 **Me PASCALE DESCARY:**

12 Oui. Il y a un processus d'évaluation qui est fait
13 annuellement pour les coroners permanents et qui est
14 fait principalement au moment des renouvellements
15 des coroners à temps partiel. Les mandats des
16 coroners à temps partiel vont s'échelonner entre un
17 an et trois (3) ans généralement, tout dépend du
18 cas. Nécessairement, au moment d'un renouvellement
19 de mandat, il y a une évaluation qui est faite par
20 moi, mais en consultation, bien sûr, avec tous les
21 membres de l'équipe qui sont appelés à travailler de
22 près avec les coroners au niveau de la qualité de
23 leur travail, donc...

24 Et il existe, on a mis en place tout récemment,
25 on est bien content de ça, avec notre petite petite

1 équipe informatique, on a un jeune étudiant qui nous
2 a concocté un outil de suivi des... des dossiers des
3 coroners. Donc chaque coroner, à chaque semaine je
4 crois maintenant, là, c'est lancé, reçoit sa fiche
5 de suivi de son – en bon français – caseload, son...
6 je sais pas comment le dire en français, mais bon,
7 du nombre de cas qu'il a, à quel moment il a reçu
8 les cas, depuis quand il a soumis, mettons, son
9 dossier au contrôle qualité chez nous, il y a
10 différentes étapes comme ça, est-ce que... est-ce
11 qu'il a accepté des dossiers transférés de d'autres
12 coroners, si oui, à quelle date, et sa moyenne à lui
13 de traitement de dossier.

14 Donc pour moi, ça c'est un outil excellent de
15 saine gestion pour les coroners eux-mêmes, pour
16 qu'ils se suivent et voient un peu où est-ce qu'ils
17 en sont. Ce portrait-là, ça tient sur une feuille
18 et c'est très parlant, on voit tout de suite, là, où
19 est-ce qu'on en est puis ça nous permet de "woups,
20 ah, celui-là, c'est vrai, il faut que je fasse une
21 relance, j'ai toujours pas mon rapport d'autopsie".

22 Donc c'est un très... très bon outil, à mon
23 avis, de gestion quotidienne pour les coroners
24 eux-mêmes, et bien sûr, c'est aussi un outil de...
25 de gestion de suivi pour savoir où est-ce qu'on en

1 est globalement au niveau du Bureau avec nos délais
2 d'investigation, puis c'est une occasion, et c'est
3 sous cet angle-là bien sûr qu'on le... qu'on le
4 propose, l'outil, c'est une occasion de fournir du
5 soutien ou de vérifier si un coroner a besoin de
6 soutien dans la gestion de ses cas.

7 Si on voit qu'il semble avoir de la difficulté
8 à produire ses rapports, bien on va communiquer avec
9 lui pour voir "est-ce que vous avez besoin de
10 soutien? Est-ce que ça va? Est-ce que vous avez
11 besoin de transférer des dossiers?", pour... dans
12 une perspective de soutien et d'amélioration, bien
13 sûr, continue de nos services et de nos délais.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Les coroners à temps partiel sont nommés pour quelle
16 période, est-ce que c'est toujours la même chose?

17 **Me PASCALE DESCARY :**

18 Un an à trois (3) ans. Tout dépend.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Ça peut varier d'un à l'autre?

21 **Me PASCALE DESCARY :**

22 Ça varie.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Et la rémunération, c'est fait sur quelle base pour
25 les coroners à temps partiel?

1 **Me PASCALE DESCARY:**

2 C'est à l'acte. Donc il y a une...

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 À l'acte.

5 **Me PASCALE DESCARY:**

6 ... une rémunération qui est prévue pour un décès
7 naturel puis une rémunération autre qui est prévue
8 pour un décès traumatique.

9 **LE COMMISSAIRE:**

10 Quelle que soit la durée...

11 **Me PASCALE DESCARY:**

12 Oui.

13 **LE COMMISSAIRE:**

14 ... du travail effectué...

15 **Me PASCALE DESCARY:**

16 Oui.

17 **LE COMMISSAIRE:**

18 ... sur le cas?

19 **Me PASCALE DESCARY:**

20 Oui. Et ils revendiquent avec raison, je crois, une
21 amélioration des conditions de rémunération parce
22 que, on en parlait à la pause tout à l'heure, il
23 peut arriver que des coroners investissent
24 énormément de temps dans des cas un peu plus
25 complexes, etc., puis le montant au bout de

1 rémunération va être le même qu'un décès qui aura
2 pris peu de temps à investiguer. Alors je pense que
3 ça ça mérite d'être revu. Les coroners font leurs
4 démarches pour se faire entendre puis améliorer.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Moi, je le demandais surtout pour avoir une idée
7 (inaudible).

8 **Me PASCALE DESCARY :**

9 Oui, mais je pense que ça mériterait... je pense que
10 ça mériterait une amélioration, pour stimuler les
11 troupes puis reconnaître aussi le travail fait à la
12 hauteur de... des heures qui sont mises.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Merci.

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16 Je vais vous référer à la pièce P-712, en fait, pour
17 votre bénéfice, qui est le cartable assez volumineux
18 que vous avez devant vous...

19 **Me PASCALE DESCARY :**

20 Oui.

21 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 ... à l'onglet 14. C'est une... Bien en fait, je
23 vous réfère à ça juste pour attirer votre attention.
24 C'est une note interne de l'ancienne coroner en
25 chef, Me Catherine Rudel-Tessier, qui date du mois

1 d'avril deux mille dix-sept (2017).

2 **Me PASCALE DESCARY:**

3 Hum, hum.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

5 En fait, dans cette note-là, je comprends que ça
6 faisait suite peut-être, là, à une plainte qui avait
7 été reçue de la part d'un membre de la famille d'une
8 personne décédée.

9 Ce qui a attiré notre attention, c'est que il y
10 a eu une... il y a eu une demande à ce moment-là, la
11 production en fait d'une lettre type destinée aux
12 familles et aux ayants droit d'une personne dont le
13 décès fait l'objet d'une investigation qui devrait
14 être systématiquement remise soit à la maison
15 funéraire, soit transmise à la famille directement.

16 Est-ce que en pratique cette... cette procédure
17 ou cette politique-là, là, vraiment de au-delà de
18 demander à, par exemple, des policiers de fournir
19 les coordonnées, est-ce que cette procédure-là de
20 systématiquement transmettre en version anglaise et
21 française, de ce que je comprends...

22 **Me PASCALE DESCARY:**

23 Oui.

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

25 ... une lettre...

1 **Me PASCALE DESCARY:**

2 Elle est disponible, elle est en... elle est en
3 place, cette procédure-là.

4 On a dans notre système informatique dont on
5 parlait tout à l'heure un modèle type qui est
6 disponible pour les coroners, qu'ils peuvent
7 personnaliser, bien sûr, s'adresser de façon
8 personnelle aux parents en indiquant leurs
9 coordonnées, etc. Donc tous les coroners ont accès
10 à ce formulaire-là. On les invite fortement à soit
11 remettre eux-mêmes aux familles lorsque c'est
12 possible la lettre, on l'appelle la "lettre de
13 condoléances", donc qui indique qui est le coroner
14 au dossier, qu'est-ce qu'il fait, on offre les
15 sympathies, bien sûr, et on donne les coordonnées du
16 coroner pour que la famille puisse le contacter, le
17 coroner, au besoin.

18 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

19 Je comprends que la lettre existe, mais est-ce qu'il
20 y a une vérification qui est faite de la
21 systématisation de sa transmission, du fait que
22 c'est systématiquement transmis et acheminé?

23 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

24 Pas... pas à ma connaissance.

25 **Me PASCALE DESCARY:**

1 Je croirais pas, non.

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 Non. Est-ce que ce serait possible d'obtenir en
4 fait une copie version anglaise et version française
5 de cette lettre-là pour compléter votre témoignage?

6 **Me PASCALE DESCARY:**

7 Bien sûr.

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

9 Donc, Madame la greffière, sous E-718, si je me
10 trompe...

11 **LA GREFFIÈRE:**

12 717.

13 **Me PASCALE DESCARY:**

14 717.

15 **LA GREFFIÈRE:**

16 717.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 C'est pas l'autre engagement qu'on a fait?

19 **Me PASCALE DESCARY:**

20 C'est 717.

21 **LA GREFFIÈRE:**

22 (Inaudible)

23 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

24 Pardon. E-716. Merci d'être plus vigilante que
25 moi. L'engagement du coroner, du Bureau du coroner

1 de nous fournir la... je pense que c'est... ça
2 s'intitule la lettre type...

3 **Me PASCALE DESCARY:**

4 Lettre de condoléances.

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

6 ... lettre de condoléances, version française,
7 version française, s'il vous plaît. Et... Merci.

8 - ENGAGEMENT E-717 -

9 Je comprends par ailleurs que ça pourrait être
10 un... est-ce que ça pourrait pas être intéressant
11 que ça soit centralisé aux bureaux...

12 **Me PASCALE DESCARY:**

13 Oui.

14 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

15 ... de Québec ou de Montréal, là, le fait que cette
16 lettre-là soit transmise rapidement pour s'assurer
17 que, bon, s'il y a eu un problème de communication
18 avec les policiers ou quoi que ce soit, que toutes
19 les familles ou les proches d'une personne décédée
20 reçoivent minimalement l'information sur le nom du
21 coroner en charge de leur dossier et les
22 coordonnées?

23 **Me PASCALE DESCARY:**

24 C'est en discussion. On a regardé les options pour
25 s'assurer que l'information soit transmise aux

1 familles. Il y a des petits enjeux techniques et
2 administratifs qui sont pas toujours faciles. Des
3 fois, le central a pas nécessairement les
4 coordonnées de la famille, des fois c'est difficile
5 d'obtenir les coordonnées, le coroner les a plus
6 rapidement.

7 Donc il faut voir c'est quoi la meilleure
8 méthode, mais oui, on veut s'assurer que toutes les
9 familles le reçoivent, puis est-ce que c'est en
10 centralisant la chose que ça faciliterait, on
11 pourrait voir avec les coroners aussi leurs
12 attentes, leurs besoins, à temps partiel. Pour les
13 permanents, c'est centralisé, parce que c'est plus
14 simple, ça se passe au niveau administratif dans les
15 bureaux de Montréal ou Québec, mais oui, on pourrait
16 certainement faire un système de... de consultation
17 pour voir quelle est la meilleure méthode pour
18 s'assurer que dans tous les cas les familles
19 reçoivent cette lettre.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

21 Je vous laisse poursuivre avec... on était rendus
22 aux délais d'investigation, je pense, à 2.2, à moins
23 que vous ayez...

24 **Me PASCALE DESCARY:**

25 Alors, c'est un enjeu majeur au Bureau du coroner

1 qui a pas toujours existé jusqu'à il y a quelques
2 années, disons jusqu'à il y a trois (3) ans ou à peu
3 près. C'est bien ça?

4 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

5 Un petit peu plus longtemps.

6 **Me PASCALE DESCARY:**

7 Un petit peu plus longtemps.

8 On n'avait pas de réel problème de délai au
9 Bureau du coroner. Les dossiers des coroners
10 étaient soumis au bureau-chef et rapidement, dans un
11 délai peut-être de deux (2) ou trois (3) semaines
12 maximum, étaient complétés, signés puis diffusés.

13 Il y a eu différents... différents éléments,
14 là, qui sont entrés en ligne de compte et qui ont
15 occasionné ce goulot d'étranglement qu'on vit
16 malheureusement aujourd'hui, notamment le fameux
17 système informatique dont je vous parlais tout à
18 l'heure qui a été mis en place il y a quelques
19 années...

20 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

21 Deux mille seize (2016).

22 **Me PASCALE DESCARY:**

23 ... deux mille seize (2016), a... a nécessité une
24 bonne adaptation de la part de nos troupes pour
25 l'utiliser de façon pleinement efficace, ç'a créé un

1 petit engorgement, et il y a eu de la part de ma
2 prédécesseure une volonté tout à fait légitime, je
3 le dis, de... d'amener encore une plus grande
4 rigueur au niveau de la qualité de la rédaction des
5 rapports d'investigation, non seulement au niveau de
6 la forme, mais aussi au niveau du fond, du contenu.
7 Un nouveau gabarit a été mis en place pour s'assurer
8 qu'on départage bien les différents éléments qui
9 doivent se trouver dans le rapport d'investigation,
10 qu'on puisse s'assurer que les cinq (5) questions
11 sont bien répondues.

12 Donc on... ma prédécesseure a mis en place un
13 système de contrôle de cette qualité-là, qui
14 était... qui était bienvenu puis je pense qui a
15 amélioré la qualité des rapports d'investigation qui
16 ont... qui sont produits par les coroners au niveau
17 de l'homogénéité, des pratiques, etc., mais ces
18 nouvelles normes de contrôle ont... ont par ailleurs
19 eu cet effet négatif là de créer un important goulot
20 d'étranglement, parce que là, on demandait à notre
21 équipe de contrôle qualité de faire un exercice
22 beaucoup plus approfondi de vérification que ce
23 qu'ils faisaient auparavant pour s'assurer que ces
24 nouvelles normes là, ces critères-là, ces demandes-
25 là qui étaient faites aux coroners étaient

1 respectées.

2 On a constaté que ç'a vraiment fait gonfler
3 nos... notre fil d'attente de dossiers à traiter.
4 On est revenu à un... on est revenu à un certain...
5 on est revenu... le balancier est revenu un peu,
6 parce que peut-être qu'on allait un peu trop loin
7 dans le contrôle qualité puis ça... c'était pas
8 viable, ça créait une augmentation de nos délais
9 sans fin, donc là, on est revenu à une espèce
10 d'équilibre, oui, jamais au détriment de la qualité,
11 on va toujours avoir à coeur que nos rapports soient
12 impeccables puis répondent bien à notre mission,
13 mais dans une manière, une approche plus équilibrée
14 qui fait en sorte que ça... ça bloque moins, là, au
15 niveau de notre service de contrôle qualité. Je
16 pense qu'on est... on a trouvé le bon équilibre
17 actuellement.

18 On suit de très près – n'est-ce pas,
19 Paul-André? – à chaque semaine notre nombre de
20 dossiers en attente. On a mis en place différentes
21 mesures, notamment l'embauche d'une quatrième
22 analyste en service qualité. On en avait trois (3)
23 auparavant. Notre dernière venue est
24 particulièrement efficace, on est content de notre
25 belle acquisition, elle travaille très bien. Donc

1 c'est une équipe qui est très compétente, très
2 dévouée, et on est en train de se sortir la tête de
3 l'eau, on voit... mais... mais le dommage ayant été
4 fait, ça peut... c'est pas en criant ciseau qu'on va
5 la régler notre... le régler ce problème de... de
6 dossiers accumulés, mais de semaine en semaine on
7 voit les impacts et les effets de nos actions.

8 Le mentorat, c'est aussi une manière de
9 s'attaquer au problème qualité, disons, des
10 rapports. Quand les mentors sont impliqués aux
11 dossiers rapidement puis qu'ils soutiennent les
12 coroners, ça fait en sorte qu'au moment de la
13 soumission du rapport d'investigation au service de
14 contrôle qualité, il y a beaucoup moins d'allers et
15 retours vers le coroner, entre le coroner et
16 l'équipe, pour corriger des trucs parfois tout
17 simples, ça se fait à mesure. Donc ça, c'est un bon
18 plus, là, d'utiliser nos mentors pour s'assurer qu'à
19 mesure le... le contrôle qualité se fait et non pas
20 juste à la fin puis là ça bloque.

21 D'autres moyens qu'on a mis en place,
22 Paul-André? Est-ce que j'en échappe?

23 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

24 Pour l'interne, c'est pas mal...

25 **Me PASCALE DESCARY:**

1 Oui. Oui.

2 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

3 ... le principal, là.

4 **Me PASCALE DESCARY:**

5 Alors on est confiant qu'on va y arriver. On s'est
6 donné des cibles. On avait une cible un peu
7 ambitieuse qui était de réduire à six (6) mois nos
8 délais qui sont actuellement, malheureusement, de un
9 peu plus de douze (12) mois à partir du moment où il
10 y a prise d'avis et diffusion du rapport.

11 Le six (6) mois en deux mille dix-neuf (2019),
12 il est impossible à réaliser. On a révisé de façon
13 un peu moins ambitieuse nos objectifs, mais on va
14 commencer à envisager un neuf (9) mois, on se
15 rapproche doucement, et éventuellement, le six (6)
16 mois sera une cible à laquelle on souhaiterait bien
17 sûr arriver.

18 **LE COMMISSAIRE:**

19 Mais je comprends que vous êtes consciente que des
20 délais sont un élément de la qualité?

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 Ah, bien sûr. Bien sûr. Bien sûr, et c'est... et
23 les délais, c'est aussi... ça me... ça me fait bien
24 mal au coeur d'entendre des témoignages comme le
25 papa de la jeune enfant qui est décédée qui dit,

1 "j'ai jamais eu de contact avec le coroner, ç'a pris
2 des mois et des mois puis on sait pas".

3 J'aime pas entendre ça, c'est sûr, et on
4 travaille fort pour éviter que ça se produise.
5 C'est des cas malheureux, ça se produit
6 malheureusement à l'occasion, mais on souhaite...
7 ces délais-là font en sorte que les familles vivent
8 encore plus difficilement leur deuil puis ils
9 peuvent pas boucler la boucle. Alors je suis
10 extrêmement sensible, moi, à ces... ces difficultés-
11 là, ces peines-là, ces douleurs-là que vivent les
12 familles, puis un de mes objectifs en réduisant ces
13 délais-là, c'est de répondre à ces familles-là puis
14 de répondre mieux et plus rapidement à leurs
15 besoins.

16 **Me CHRISTINE RENAUD:**

17 Oui. Si vous me permettez, une question en fait
18 pour le bénéfice de tout le monde. Je comprends de
19 l'onglet 21 de la pièce P-712 que le Protecteur du
20 citoyen a fait un rapport...

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 Oui.

23 **Me CHRISTINE RENAUD:**

24 ... sur la question...

25 **Me PASCALE DESCARY:**

1 Oui. Oui.

2 **Me CHRISTINE RENAUD :**

3 ... du problème des délais au Bureau du coroner et
4 que vous avez fait, là, en mars deux mille dix-sept
5 (2017), un plan d'action concernant les délais.

6 Juste peut-être quelques points. Je comprends
7 que le Protecteur du citoyen, ce qu'il avait ciblé
8 parmi les problèmes qu'il croyait soulever quant aux
9 délais, c'est qu'il y avait pas de mesures de
10 surveillance et d'encadrement des délais qui sont
11 imputables à la fois aux partenaires et aux coroners
12 et il notait peut-être un manque de tenue de dossier
13 de la part des coroners ou un suivi périodique de
14 l'état d'avancement. Est-ce que je crois comprendre
15 que le nouveau mécanisme dont vous parliez plus tôt
16 c'est pour... c'est pour répondre à ça en fait...

17 **Me PASCALE DESCARY :**

18 Oui.

19 **Me CHRISTINE RENAUD :**

20 ... de resserrer...

21 **Me PASCALE DESCARY :**

22 Oui. Tout à fait. Alors depuis... c'était deux
23 mille quatorze (2014), je crois, ce rapport de la
24 Protectrice...

25 **Me CHRISTINE RENAUD :**

1 Oui.

2 **Me PASCALE DESCARY:**

3 ... du citoyen, on a eu plusieurs plans d'action,
4 des mises à jour annuelles faites avec eux. On
5 prend très au sérieux ces recommandations-là qui
6 nous ont été faites. On est en action très
7 concrètement pour travailler, mais les délais
8 s'expliquent quand il y a différentes étapes. On en
9 a parlé un petit peu tantôt, il y a des délais qui
10 appartiennent beaucoup à des partenaires, donc des
11 rapports d'autopsie qui tardent, des rapports
12 d'analyse toxicologique.

13 On est en train de rapatrier, sous peu, là, au
14 mois de novembre, toutes nos analyses toxicologiques
15 vers un nouveau partenaire, qui est le Laboratoire
16 des sciences judiciaires et de médecine légale. On
17 souhaite que ça va faciliter le transport des... des
18 trousses qui contiennent les prélèvements
19 biologiques et les délais et la qualité de
20 l'interprétation. Il y a beaucoup d'objectifs
21 intéressants avec ce nouveau projet là de... avec le
22 partenaire qu'est le LSJML. Ça va contribuer
23 certainement à l'amélioration de nos délais.

24 Donc des délais qui appartiennent aux
25 partenaires en cours d'investigation. Ensuite, il y

1 a une certaine... bien sûr, un certain délai qui
2 appartient au coroner lui-même. À partir du moment
3 où il a l'ensemble des informations pour rédiger son
4 rapport, la balle est dans son camp. C'est sûr
5 qu'on s'attend de sa part à une diligence, de
6 rédiger dans les meilleurs délais possibles quand il
7 peut le faire et qu'il a tout en main. Et il y a
8 ces délais qui appartiennent en propre au
9 bureau-chef, d'analyse qualité.

10 Donc ce sont tous ces délais-là mis ensemble
11 qui nous amènent à notre douze (12) mois
12 actuellement. Alors on veut ramener, bien sûr,
13 idéalement à notre cible de six (6) mois. Je pense
14 que ça c'est réaliste compte tenu qu'il y aura
15 toujours des délais qui sont imputables à des
16 partenaires, nécessairement, là, ça se fait pas dans
17 la minute de pondre un rapport d'investiga...
18 d'autopsie et autres, mais on travaille aussi
19 activement auprès de nos partenaires, on en parlait,
20 auprès des corps policiers en général, mais
21 principalement les corps policiers autochtones. On
22 a des démarches actuellement auprès des... du
23 ministère de la Santé.

24 On a eu une rencontre cette semaine, justement,
25 avec nos partenaires du ministère de la Santé,

1 différents pathologistes et autres, pour réduire les
2 délais de production de rapports d'autopsie dans le
3 secteur hospitalier. Il y a... il y a non seulement
4 la... c'est ça, il y a la difficulté d'obtenir les
5 rapports. Parfois, dans certaines régions, il y a
6 des centres hospitaliers ou des régions qui sont
7 plus problématiques que d'autres, mais au niveau des
8 autopsies aussi il y a la difficulté de trouver des
9 lieux d'autopsie, alors ça aussi des fois c'est
10 compliqué puis ça peut occasionner un petit délai
11 supplémentaire pour les familles de trouver le lieu
12 où l'autopsie pourra se faire, parce qu'il y a pas
13 une couverture parfaite et complète de l'offre de
14 services à travers le Québec.

15 Donc on travaille avec les partenaires pour
16 améliorer cette... ces partenariats-là avec les...
17 avec nos collaborateurs pour ultimement faciliter la
18 saine gestion de nos dossiers puis de nos délais.

19 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

20 Parce que je comprends que l'obligation de diligence
21 en fait incombe aussi à vos partenaires en...
22 notamment la recommandation 3 du Protecteur du... du
23 rapport, en fait, du Protecteur du citoyen référerait
24 spécifiquement aux articles 48 et 77 qui prévoient
25 que l'obligation de diligence en fait s'applique

1 également soit aux corps de police, soit...

2 **Me PASCALE DESCARY:**

3 Oui. Oui.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

5 ... aux analyses ou en tout cas plus domaine
6 hospitalier.

7 L'approche qui a été mise en place, je
8 comprends que c'est de tenter d'avoir une meilleure
9 collaboration, mais est-ce que effectivement il y a
10 eu une réduction, est-ce que cette approche-là a
11 amené une réduction des délais de la part des
12 partenaires?

13 **Me PASCALE DESCARY:**

14 Oui. Comme je vous disais, au niveau des analyses
15 toxicologiques, avec le nouveau partenariat qu'on va
16 avoir avec le Laboratoire des services judiciaires
17 et de médecine légale, on va... on a déjà, parce
18 qu'on est en... en préapplication de l'entente et
19 des résultats tangibles d'efficacité en termes de
20 délais, on est très, très satisfait de la façon dont
21 ça se passe.

22 Nos approches de... de discussion avec les
23 partenaires, les pathologistes portent fruit, je
24 crois. C'est... Il faut rappeler ces grands
25 principes-là qui... Ils ont des obligations, eux

1 aussi, qui sont attachées aux nôtres. Dans les...
2 les centres hospitaliers, le directeur des services
3 professionnels a l'obligation de s'assurer d'offrir
4 un service d'autopsie dans son établissement. Il y
5 a du travail à faire, parce que des fois, les
6 professionnels vont... vont dire... les
7 pathologistes, mettons, concernés, certains vont
8 dire, "non, j'ai... j'ai pas d'intérêt à faire les
9 autopsies de coroners", mais il y a des obligations
10 qui incombent à la société et il faut que ça soit
11 fait, il faut s'assurer que le service soit rendu
12 partout.

13 Donc il y a du travail à faire de
14 sensibilisation puis de... d'intervention auprès des
15 acteurs qui peuvent actionner les leviers pour que
16 ça bouge.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 Et le pourcentage en fait... Est-ce que selon vous
19 un autre des enjeux au niveau des délais... Bon,
20 Monsieur le Commissaire vous a posé la question, je
21 comprends que les coroners à temps partiel,
22 nomination un an, deux (2) ans, trois (3) ans.
23 Habituellement, dans un emploi, ça prend un certain
24 délai avant d'être dans une zone de confort qui nous
25 permet...

1 **Me PASCALE DESCARY:**

2 Oui.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 ... justement de plus rapidement...

5 **Me PASCALE DESCARY:**

6 Oui.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

8 ... peut-être d'effectuer...

9 **Me PASCALE DESCARY:**

10 Oui.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

12 ... les obligations. Est-ce que le fait que... je
13 pense... Est-ce que vous l'avez dit le pourcentage
14 de rapports d'investigation qui sont faits par des
15 coroners à temps partiel par rapport au pourcentage
16 à temps... des coroners à temps plein?

17 **Me PASCALE DESCARY:**

18 Je connais pas...

19 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

20 Je sais que vous nous l'avez dit en rencontre
21 préparatoire que...

22 **Me PASCALE DESCARY:**

23 Ah oui? Je me souviens pas.

24 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

25 Ah, c'est la grande... Je l'ai avec moi

1 précisément, si vous me laissez un moment pour le
2 trouver dans mon rapport d'activité.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 Oui. Bien, en attendant en fait, je vais poser une
5 autre question...

6 **Me PASCALE DESCARY:**

7 Oui.

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

9 ... pendant que vous cherchez l'information. Mais
10 est-ce que pour vous, ça, le fait que... on aura le
11 pourcentage bientôt, mais qu'il y a un très grand
12 nombre de coroners...

13 **Me PASCALE DESCARY:**

14 Oui.

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

16 ... qui sont à temps partiel, qu'il s'agit donc pas
17 d'une fonction à temps plein, des fois une fonction
18 nouvelle, quelques rapports par année, est aussi un
19 problème au niveau de... justement des délais, de la
20 qualité des rapports, etc.?

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 Le fait qu'ils soient à temps partiel, qu'ils
23 prennent pas...

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

25 Oui.

1 **Me PASCALE DESCARY:**

2 ... nécessairement beaucoup de cas...

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 Qu'il y ait un si grand pourcentage...

5 **Me PASCALE DESCARY:**

6 Oui oui.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

8 ... de coroners à temps partiel.

9 **Me PASCALE DESCARY:**

10 Euh... peut-être. Je pense qu'ils font quatre-
11 vingts pour cent (80 %), est-ce que ça se peut?

12 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

13 Quatre-vingt-quatre pour cent (84 %) des...

14 **Me PASCALE DESCARY:**

15 Quatre-vingt-quatre (84). Oui.

16 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

17 Temps partiel.

18 **Me PASCALE DESCARY:**

19 Quatre-vingt-quatre (84). C'est beaucoup. Donc ils
20 sont...

21 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

22 (Inaudible)

23 **Me PASCALE DESCARY:**

24 ... nombreux à faire une grande proportion des cas.

25 C'est sûr que les coroners permanents sont à

1 temps plein, mais ils sont appelés à jouer des rôles
2 autres aussi de représentation du Bureau, de... de
3 participation à des comités d'examen de décès, etc.,
4 donc ils ont des... une fonction de représentation
5 du Bureau à différents comités et autres, mais oui,
6 les coroners à temps partiel sont... ce sont nos
7 forces vives et c'est pour ça qu'il faut en prendre
8 soin, il faut... il faut leur offrir tout le soutien
9 nécessaire. Et parmi les critères de recrutement,
10 c'est sûr que la disponibilité en est un. On veut
11 s'assurer que les coroners qui vont offrir leurs
12 services, qui postulent, ont un minimum de
13 disponibilité, parce que s'ils font quatre (4)
14 investigations dans une année, effectivement, c'est
15 pas suffisant pour bien garder la main puis
16 s'assurer d'être bien fluide dans ses interventions.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 Puis pourquoi si peu de coroners à temps plein et
19 tant de coroners à temps partiel?

20 **Me PASCALE DESCARY:**

21 C'est certainement une question budgétaire. C'est
22 sûr que c'est beaucoup plus onéreux. On disait
23 tantôt le mode de rémunération des coroners à temps
24 partiel c'est à l'acte. Le coroner permanent, c'est
25 un... un employé de l'État, il est payé à temps

1 plein avec les avantages que ça implique, etc. Donc
2 c'est certainement une question de budget.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 Puis un coroner à temps plein peut faire combien...
5 je comprends qu'il a d'autres fonctions que des
6 rapports, mais annuellement, c'est combien de
7 rapports qu'un coroner à temps plein peut...
8 rapports d'investigation, peut faire?

9 **Me PASCALE DESCARY:**

10 J'ai pas la réponse.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

12 Est-ce qu'il y a un ordre... un ordre de grandeur?

13 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

14 C'est très, très variable, dépendamment des
15 responsabilités. Par exemple, un coroner avocat qui
16 fait des enquêtes publiques, qui en fait deux (2)
17 dans l'année, il va faire moins d'investigations.
18 Donc c'est très, très, très variable.

19 Donc un... un caseload - pardonnez-moi
20 l'expression - très, très important, ce serait
21 environ deux cent vingt-cinq (225) rapports par
22 année. Ça, c'est quelqu'un... ça, ça serait un
23 permanent qui fait que de l'investigation puis qui
24 le fait à un rythme très, très soutenu, là, puis en
25 général, c'est... c'est moins que ça, nos

1 statistiques, là, en témoignent. Parce que nos...
2 présentement, c'est à peu près quinze pour cent
3 (15 %) de nos investigations qui sont faites par les
4 permanents.

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

6 Puis si vous parlez d'un caseload qui serait très
7 soutenu, c'est énorme deux cent vingt-cinq (225)
8 dossiers. Si on pense... on exclut les jours
9 fériés, les congés, les vacances annuelles, ça veut
10 dire une journée et demie, une journée... je calcule
11 pas, là, mais un très court laps d'heures en fait
12 qui peut être consacré à un dossier.

13 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

14 C'est... c'est...

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

16 C'est la réalité?

17 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

18 C'est la réalité. Parce que ça implique des... ça
19 implique des périodes de garde, ça implique des
20 contacts avec les familles, avec les partenaires, de
21 la rédaction, de la lecture. Ça implique tout ça,
22 c'est la réalité, mais c'est une réalité que...
23 Parce que dans notre histoire, la répartition des
24 tâches entre les permanents et la nature des tâches
25 a changé avec le temps, c'est normal dans une

1 organisation, puis à l'époque où plusieurs
2 permanents faisaient de l'investigation à temps
3 plein à une certaine époque, plusieurs faisaient cet
4 ordre de grandeur là, environ deux cents (200), deux
5 cent vingt-cinq (225) cas par année.

6 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

7 O.K. Fait que la rémunération à l'acte d'un côté,
8 puisque la rémunéré... est peut-être pas suffisante,
9 en tout cas, selon des prétentions que vous
10 qualifiez de légitimes de la part des coroners à
11 temps partiel, favorise pas l'espèce de volonté que
12 vous avez de multiplier les contacts avec la famille
13 à différents moments, de dire... bien, au début,
14 après des étapes jalons. D'un côté, le mode actuel
15 de rémunération est un petit peu un obstacle à votre
16 souhait de favoriser la célérité, la diligence, le
17 fait qu'il y ait des contacts avec les familles
18 et...

19 **Me PASCALE DESCARY:**

20 Sans doute.

21 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

22 ... c'est un obstacle?

23 **Me PASCALE DESCARY:**

24 Sans doute.

25 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

1 O.K. Bon. Je vous...

2 **Me CHRISTINE RENAUD :**

3 Juste pour le bénéfice de tout le monde, parce que
4 c'est une... c'était une recommandation, la
5 recommandation 6 du Protecteur du citoyen, que les
6 coroners effectuent un suivi auprès des familles
7 pour leur expliquer les délais.

8 **Me PASCALE DESCARY :**

9 Oui. Oui. Et on endosse pleinement cette
10 recommandation-là et on travaille très fort pour
11 amener nos troupes à...

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Mais ça...

14 **Me PASCALE DESCARY :**

15 ... à y donner suite.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Ça s'inscrit dans l'acte et ne leur donne rien de
18 plus...

19 **Me PASCALE DESCARY :**

20 Non.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 ... si je comprends bien?

23 **Me PASCALE DESCARY :**

24 Non. Non, non.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Pas très incitatif.

2 **Me PASCALE DESCARY:**

3 On a des coroners...

4 **LE COMMISSAIRE:**

5 Je pense tout haut, là.

6 **Me PASCALE DESCARY:**

7 La très, très, très grande majorité de nos coroners,
8 je tiens à leur rendre hommage, ont à coeur la
9 mission du Bureau et travaillent sans compter leurs
10 heures la plupart du temps, en disant, "moi, je veux
11 mener à bien mon travail comme il faut, je prends ce
12 mandat-là parce que j'y crois, je veux protéger la
13 vie humaine". Donc on a des coroners très dévoués
14 en grande, grande majorité.

15 Alors ils font pas un travail facile, ils
16 doivent mener de front leur carrière professionnelle
17 et ces mandats de coroner là. C'est à nous de nous
18 regarder. Moi, je pointe pas du doigt et j'accable
19 pas mes coroners à temps partiel au niveau de leurs
20 délais. C'est à moi de leur offrir le soutien
21 nécessaire pour les aider à... à rendre leurs
22 rapports rapidement puis à... C'est à nous comme
23 organisation à mettre en place les mécanismes
24 adéquats pour les soutenir comme il faut.

25 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

1 Je vais vous laisser continuer en fait avec cette...
2 ce PowerPoint-là. Merci.

3 **Me PASCALE DESCARY:**

4 Ah, juste avant, on... euh... Attendez. Oui. Au
5 niveau des délais, on parlait de délais généraux
6 tout à l'heure, vous l'avez noté dans votre analyse
7 et puis nous aussi on en fait le constat, qu'il y a
8 malheureusement des délais encore plus grands qui
9 se... qui se vivent dans les régions éloignées
10 dans... dans les... en ce qui concerne les décès
11 autochtones. On a des hypothèses pour expliquer ça.
12 On trouve ça malheureux. On a aussi du travail à
13 faire pour améliorer la situation.

14 Il y a une première explication qui est le
15 nombre d'autopsies qui est plus élevé dans ces
16 populations-là, les ordonnances d'autopsie, pour des
17 raisons que je connais pas, mais statistiquement
18 c'est le cas.

19 Quarante-neuf pour cent (49 %) d'ordonnances
20 d'autopsie versus trente-huit pour cent (38 %) chez
21 les décès allochtones, qui peuvent occasionner des
22 délais supplémentaires en termes de rapport
23 d'autopsie, bien sûr, puis d'organisation et tout,
24 et le fameuse question des difficultés parfois
25 d'obtenir des rapports de police, ça occasionne des

1 délais supplémentaires pour le coroner dans la
2 gestion de son dossier.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 On va y... on veut y revenir aussi, Monsieur le
5 Commissaire, un petit peu plus tard. Vous
6 constaterez qu'on a fait faire... il y a une analyse
7 qui a été faite en fait par des... du personnel de
8 la Commission, une analyse quantitative de délais
9 sur la production – pardon – des délais... la
10 production des rapports du coroner dans des dossiers
11 autochtones, et on a distingué Premières Nations,
12 Inuits et Allochtones, et on va y revenir un petit
13 peu plus tard avec des chiffres un petit peu plus
14 complets.

15 **Me PASCALE DESCARY:**

16 Ah, tiens, le pourcentage, il est là. Quatre-vingt-
17 quatre pour cent (84 %) des investigations qui sont
18 réalisées par des coroners à temps partiel.

19 Donc c'est sûr que, on l'a mentionné, un décès
20 d'un proche dans un contexte violent, ça suscite
21 beaucoup d'attentes, de questions, d'inquiétudes de
22 la part des familles. C'est un enjeu que d'être là
23 pour eux, on l'a en tête, on l'a à coeur, et
24 effectivement, dans un contexte où ce sont
25 principalement des coroners à temps partiel qui font

1 les investigations, bien ça... il faut tenir compte
2 de ça, comme je le disais, pour bien les soutenir,
3 pour les aider à répondre au mieux à la mission et
4 aux besoins des familles concernées dans le deuil.

5 La collaboration avec les divers intervenants,
6 on en a parlé aussi, donc je pense pas qu'on va
7 s'attarder. Donc on est un peu tributaire de la
8 vitesse d'exécution des rapports de nos partenaires.
9 Du travail à faire au niveau de la communication
10 avec eux, la sensibilisation.

11 Les défis particuliers liés aux communautés
12 autochtones. C'est la communication, je dirais, qui
13 est l'enjeu principal, le dialogue. Il faut établir
14 un meilleur dialogue, c'est dans nos objectifs de le
15 faire, entre le Bureau du coroner, entre les
16 coroners et les communautés autochtones. On a du
17 travail à faire, de démarchage, de se faire
18 connaître, de... de les amener à mieux comprendre
19 notre mission, d'exprimer leurs attentes pour qu'on
20 puisse s'arrimer davantage aux besoins de ces
21 communautés-là. Le comité à venir vise à combler
22 cette lacune-là et on est très... très confiant
23 qu'on va arriver à des solutions intéressantes.

24 Les pistes d'amélioration. Le développement
25 d'un plan d'action visant à favoriser la nomination

1 de coroners issus des communautés autochtones. On
2 souhaite, je l'ai dit... je le redis et je l'ai dit,
3 recruter des coroners autochtones ou à tout le moins
4 issus des régions où il y a beaucoup de communautés
5 autochtones pour avoir ce... ce pivot ou cette
6 personne de proximité qui soit encore mieux
7 sensibilisée à la réalité de ces communautés-là.

8 On est en train de s'assurer de faire... de
9 diffuser l'information pour le... recruter des gens,
10 pour que ça se sache qu'on est à la recherche et
11 qu'on veut que les gens postulent, que des
12 professionnels postulent.

13 Il faut établir des ponts avec les communautés
14 autochtones pour créer un terrain fertile au
15 développement de relations bénéfiques et durables.
16 Et on... ça fait partie des options, de la
17 réflexion, à savoir si une enquête publique qui
18 pourrait tenue sur la question des suicides ou
19 autres types de décès préoccupants dans ces
20 communautés-là est-ce que ça serait une voie. On y
21 pense. Ça fait partie des options à travers
22 plusieurs outils dont dispose le coroner. Voilà.
23 Ça fait le tour.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Des questions (inaudible)?

1 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

2 Oui, Monsieur le Commissaire.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 Me Renaud aussi.

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

6 Oui, certainement en fait.

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 Et ensuite, on passera aux autres.

9 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

10 Bien, premièrement, Anne-Marie, je sais pas si,
11 Madame Leduc, à ce stade-ci vous pourriez changer la
12 présentation PowerPoint pendant que je vais faire
13 les premières questions. Merci.

14 Donc, bien on vous remercie pour cette
15 présentation-là. Évidemment, dans le cadre de notre
16 mandat, on a essayé de cibler dans le cadre du
17 travail du Bureau du coroner certains enjeux qui
18 pourraient être particulièrement d'intérêt pour le
19 Commissaire dans le cadre du mandat qui nous a été
20 donné.

21 Je vais tout de suite prendre le bond sur la
22 dernière section que vous avez faite, le volet
23 recommandations. On a eu le bénéfice de consulter
24 votre plan stratégique deux mille dix-sept (2017),
25 deux mille vingt-deux (2022) qui a été déposé, je

1 pense, en mars deux mille dix-huit (2018).

2 **Me PASCALE DESCARY:**

3 Oui.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

5 C'est l'onglet 26 en fait de la pièce P-712. Est-ce
6 que dans ce plan stratégique là il y a des mesures
7 concrètes en fait qui ont été mises en place
8 notamment pour... Merci, Anne-Marie.

9 **Me PASCALE DESCARY:**

10 Pardon.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

12 Donc est-ce qu'il y a des mesures en fait dans ce
13 plan stratégique là qui visent, justement,
14 spécifiquement des améliorations de services qui
15 pourraient être donnés aux citoyens autochtones, que
16 ce soit en communauté ou à l'extérieur des
17 communautés?

18 **Me PASCALE DESCARY:**

19 Je ne crois pas qu'il y ait eu d'orientation
20 spécifique dans ce plan.

21 Je... je... j'en profite pour annoncer que ce
22 plan-là va être bonifié. On l'a produit dans un
23 contexte de changement de garde au Bureau, un peu
24 rapidement. Je pense qu'il y aurait lieu de faire
25 des amendements pour mieux cibler, d'ailleurs, la

1 première chose, c'est notre cible qui a été établie
2 à six (6) mois et qui est pas réaliste pour les
3 délais d'investigation notamment, mais je pense
4 qu'on aurait avantage à revoir nos cibles, nos
5 objectifs, nos... nos plans d'action, et
6 certainement que la question autochtone pourrait
7 être davantage mise de l'avant.

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

9 Parfait. Au niveau des enjeux qui ont été
10 identifiés par le personnel de la Commission en fait
11 dans le cadre de votre mandat, il y avait notamment
12 tout le concept de la sécurisation culturelle qui
13 est en fait de s'assurer d'offrir un service qui est
14 culturellement sécurisant pour les personnes qui le
15 reçoivent.

16 Dans ce contexte-là, à la lecture de votre code
17 de déontologie, en fait, on constatait que l'article
18 2 oblige les coroners en fait à respecter les
19 croyances, les opinions religieuses des personnes
20 décédées ainsi que des proches, dans la mesure du
21 possible, évidemment.

22 Ce qu'on demandait premièrement, c'est on
23 comprend qu'il y a pas de formations spécifiques qui
24 ont été données dans les dernières années aux
25 coroners par rapport notamment aux croyances de...

1 des nations autochtones, mais à ce moment-là on se
2 demande comme est mis en application cet article-là,
3 justement, donc comment... est-ce qu'il y a une
4 obligation des coroners de s'informer des croyances
5 d'une famille ou...? Comment on peut s'assurer que
6 cet article-là est bien mis en application?

7 **Me PASCALE DESCARY:**

8 Bien, ça passe par la communication entre le coroner
9 et la famille, ça c'est la base, et si cet
10 élément-là est pas là, c'est sûr qu'on va passer à
11 côté de cette obligation-là assez facilement,
12 malheureusement. Donc si on a la diligence, si les
13 coroners s'assurent de communiquer dès les... dès
14 les débuts d'une investigation avec les familles,
15 cette question-là devrait être abordée, surtout
16 quand on pressent que ça pourrait être le cas.

17 Selon l'origine des personnes, donc le coroner
18 devrait vérifier auprès des familles s'ils ont des
19 croyances particulières, des besoins particuliers
20 dont le coroner doit tenir compte, comme vous le
21 dites, dans la mesure du possible. Parfois, il faut
22 que l'ordonnance d'autopsie ait lieu même si la
23 famille ou les... les croyances religieuses de la
24 famille militent pas dans cette direction-là, bien,
25 parfois, il faut quand même aller de l'avant, mais

1 on essaie le plus possible de tenir compte des
2 valeurs, des croyances.

3 Alors pour ça, il faut améliorer la
4 communication, c'est la base, et la formation, bien
5 ça fait partie, comme je l'ai dit tout à l'heure, de
6 nos priorités, d'améliorer l'offre de formation à
7 nos coroners, et une formation spécifiquement axée
8 sur les besoins, les croyances et les opinions
9 religieuses de différentes nations, dont les
10 Autochtones, serait certainement très pertinente.

11 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

12 Et puisque c'est un système de garde qui est fait
13 sous une forme géographique ou régionale, est-ce que
14 ça c'est pas un obstacle? Parce que de... par
15 exemple, une personne d'origine inuite peut
16 décider... il peut avoir des considérations
17 particulières qui ne sont pas les mêmes pour une
18 personne, par exemple, anishinaabe ou atikamekw ou
19 micmac.

20 On sait que certaines nations en fait sont
21 réparties sur plusieurs régions géographiques ou
22 aussi en dehors des communautés autochtones, il y a
23 beaucoup d'Autochtones en milieu urbain, évidemment,
24 au Québec, notamment dans la grande région de
25 Montréal, fait que est-ce que ça c'est pas un

1 obstacle en fait de dire si cent pour cent (100 %)
2 des coroners doivent être formés sur cent pour cent
3 (100 %) des cultures et des particularités, etc.?

4 Est-ce qu'il y a des réflexions qui ont été
5 amorcées au Bureau du coroner de dire peut-être
6 qu'on devrait spécialiser un certain nombre de
7 membres de l'équipe du Bureau du coroner sur
8 certaines réalités et s'assurer que ce soit eux à ce
9 moment-là qui interviennent? Des fois, peut-être
10 pas la nuit de l'appel, parce que la garde vingt-
11 quatre heures sur vingt-quatre (24 h/24) sept (7)
12 jours sur sept (7) peut être complexe, mais qu'il y
13 ait un transfert rapide d'un dossier qui serait fait
14 à ce moment-là, non seulement en fonction de la
15 charge de travail puis de la... géographique, mais
16 aussi en fonction en fait des compétences ou des...

17 **Me PASCALE DESCARY:**

18 Ça pourrait. Ça pourrait être le cas. Des coroners
19 qui ont une expertise particulière, qui ont
20 développé une... une connaissance particulière de
21 certains milieux ou de certaines communautés ou de
22 certains types de décès aussi, oui, pourquoi pas.
23 Ça peut faire partie de la réflexion. Oui.

24 Et d'où l'importance encore une fois d'aller
25 vers les communautés et de leur demander leur avis,

1 comment eux voient la chose, est-ce qu'ils
2 souhaiteraient ça, est-ce qu'on peut facilement
3 mettre ça en place. C'est important que ça se passe
4 dans la... dans la communication, dans le dialogue.

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

6 Le recours aussi en fait à des interprètes ou le
7 respect de la... du choix de la langue d'expression,
8 bien, pour nous, c'est une... c'est une autre forme
9 en fait.

10 Vous en avez... vous en avez un petit peu parlé
11 tantôt, vous vous fondez principalement sur la
12 politique linguistique du ministère de la Sécurité
13 publique, c'est ce que vous nous avez transmis dans
14 nos demandes d'information, et le préambule est que
15 le Ministère entend, dans l'application de sa
16 politique, respecter les droits des personnes
17 d'expression anglaise et des communautés
18 autochtones.

19 Je comprends que maintenant, concrètement,
20 c'est possible de demander un rapport traduit, une
21 copie de courtoisie – pardon – du rapport traduit
22 dans une langue autochtone et qu'il pourrait y avoir
23 recours à des interprètes informels, c'est-à-dire...

24 **Me PASCALE DESCARY:**

25 Oui.

1 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

2 ... mais est-ce que... est-ce qu'il y a une
3 réflexion qui a été entamée au Bureau du coroner de
4 dire de systématiser, par exemple, des recours à des
5 interprètes formels non pas uniquement dans des
6 cadres d'enquêtes publiques, t'sé, parce que je sais
7 que pour des enquêtes publiques...

8 **Me PASCALE DESCARY:**

9 Oui.

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

11 ... à ce moment-là c'est les...

12 **Me PASCALE DESCARY:**

13 Oui.

14 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

15 ... interprètes du ministère de la Justice, je
16 pense, qui sont utilisés, mais de dire même dans
17 des... dans des recours, dans des investigations
18 plutôt, donc des discussions... il y aurait un
19 recours plus systématique ou en tout cas plus
20 favorisé à des banques d'interprètes officiels et
21 non pas des membres de la famille ou des choses
22 comme ça?

23 **Me PASCALE DESCARY:**

24 Bien, je crois que on devrait débiter par la mise en
25 place de meilleures relations ou de...

1 d'établissement de personnes de référence, voir un
2 peu si ça répond bien aux besoins.

3 On a toujours ce fameux enjeu budgétaire. On
4 est limité dans notre... notre capacité financière à
5 rendre nos services ou certainement à les
6 développer. On fonctionne à pleine capacité
7 actuellement avec les obligations qu'on a et les...
8 on est malheureusement en déficit d'année en année
9 au plan budgétaire, donc c'est sûr que plus on
10 ajoute des services, plus ce déficit-là se creuse.
11 Donc ça pose la question de... des ressources... des
12 effectifs et des ressources budgétaires.

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

14 Ma collègue va traiter spécifiquement de la section
15 sur les délais en fait à ce stade-ci.

16 **Me CHRISTINE RENAUD:**

17 Oui. En fait, donc vous avez déjà pas mal abordé la
18 question des délais. Comme vous le savez, nos
19 collègues de la Commission ont fait une analyse
20 beaucoup plus poussée pour voir la différence entre
21 les délais des rapports qui concernent les décès de
22 personnes autochtones et de personnes allochtones.
23 Ils ont spécifiquement fait la différence entre les
24 Premières Nations puis les Inuits. Donc voilà, ça
25 c'est un peu... c'est l'ensemble des décès au

1 Québec.

2 Donc évidemment que ça concerne les décès
3 depuis les quinze (15) dernières années, c'est
4 peut-être pas représentatif du délai de deux (2)
5 mois pour lequel vous avez parlé de différences
6 entre les dernières années, mais on peut remarquer
7 que la moyenne de production d'un rapport du coroner
8 pour des décès allochtones c'est trois cent trente
9 (330) jours environ, trois cent trente-trois point
10 six (333.6), de quatre cent vingt-trois point cinq
11 (423.5) jours pour les Premières Nations et de cinq
12 cent quarante-neuf point vingt-cinq (549.25) jours
13 pour les peuples... pour les membres inuits.

14 Je comprends que vous l'expliquez notamment par
15 la raison qu'il y a plus de rapports d'autopsie qui
16 sont produits, mais est-ce que... comment dire...
17 est-ce qu'il y a des solutions particulières qui ont
18 été mises en oeuvre, notamment pour le... pour le
19 Nord-du-Québec, parce qu'on comprend que même pour
20 les Allochtones du Nord-du-Québec le délai est
21 presque le double que pour les... pour les
22 Allochtones du reste... du reste de la province?

23 **Me PASCALE DESCARY:**

24 On ne peut que prendre acte de cette réalité
25 malheureuse et se mettre en action. Je fonde

1 beaucoup d'espoir sur ce comité d'examen en
2 développement des décès autochtones pour s'occuper
3 de ces questions-là, faire le point, identifier le
4 diagnostic, pourquoi, c'est quoi la cause, puis
5 trouver des solutions.

6 **Me CHRISTINE RENAUD:**

7 Parce que... et je comprends que vous avez mentionné
8 plus tôt que le délai... de réduire à six (6) mois
9 le délai de production, vous le jugez pas réaliste
10 dans les circonstances, vous visiez neuf (9) mois.

11 **Me PASCALE DESCARY:**

12 Oui.

13 **Me CHRISTINE RENAUD:**

14 Je comprends... Est-ce que c'est réaliste de viser
15 neuf (9) mois pour le Nord-du-Québec aussi ou à ce
16 stade-ci...

17 **Me PASCALE DESCARY:**

18 Je pense qu'il faut y aller étape par étape puis
19 pas... il faut... il faut s'assurer de mettre en
20 place des objectifs qui sont atteignables. Alors si
21 on a un tel écart, bien peut-être qu'il faut être
22 conséquent puis se mettre des objectifs qui soient
23 réalistes tout en visant, bien sûr, une réduction
24 importante de ces délais-là.

25 **Me CHRISTINE RENAUD:**

1 Oui, puis je peux peut-être référer à ce stade-ci,
2 on en a parlé un petit peu plus tôt, on a eu un cas
3 d'espèce en particulier, la déclaration d'un citoyen
4 de Salluit. Donc je comprends que même dans des cas
5 qui sont récents, dans ce dossier-ci on a eu un
6 délai de plus de dix (10) mois, là, entre la
7 réception de l'avis et de tous les rapports
8 toxicologiques ou autres et la production du
9 rapport, est-ce que... j'imagine que c'est quelque
10 chose qui vous interpelle?

11 **Me PASCALE DESCARY:**

12 Bien sûr. Bien sûr. Absolument. On a regardé
13 attentivement. À votre demande, on a fait des
14 recherches plus approfondies sur ce dossier en
15 particulier là. On a communiqué avec le coroner,
16 qui... qui est bien malheureux de cette
17 situation-là.

18 Il y a différentes circonstances qui font en
19 sorte que ce dossier a pris un peu plus de temps que
20 les autres. Pourtant, ce coroner, il est
21 particulièrement performant. Il était
22 particulièrement malheureux que on tombe sur ce
23 dossier qui était... qui illustre pas vraiment son
24 rythme habituel de travail.

25 Il est maintenant... il... il met maintenant

1 pratiquement tout son temps sur sa pratique de
2 coroner, ce qui était pas le cas à l'époque où il a
3 pris le rapport, ce qui peut expliquer une partie,
4 en partie certains délais. L'autre explication
5 qu'il nous a donnée, c'est que il souhaitait bien
6 réfléchir à la manière et au type de recommandations
7 qu'il voulait émettre dans ce dossier-là et il
8 cherchait le bon angle, le bon destinataire, donc il
9 a hésité, puis malheureusement, ç'a pris plus de
10 temps que ce que ça aurait dû pour aboutir.

11 Le rapport, d'après ce qu'on m'a donné comme
12 information, est... ça y est, il est diffusé, il a
13 été rendu disponible à la famille tout récemment,
14 hier peut-être ou... Donc ça y est, c'est lancé.

15 Alors moi, j'en profite pour exprimer mes
16 regrets à cette famille-là, à tous ceux... à toutes
17 les familles qui vivent ces délais-là. Je suis
18 malheureuse de cette situation-là.

19 **Me CHRISTINE RENAUD:**

20 Puis simplement pour revenir sur la question de la
21 langue, je comprends aussi de la réponse que vous
22 nous avez fournie que la barrière linguistique a été
23 un enjeu...

24 **Me PASCALE DESCARY:**

25 Oui.

1 **Me CHRISTINE RENAUD:**

2 ... dans les communications entre le coroner et la
3 famille...

4 **Me PASCALE DESCARY:**

5 Oui.

6 **Me CHRISTINE RENAUD:**

7 ... de la défunte?

8 **Me PASCALE DESCARY:**

9 Oui. Et ça devrait pas, comme on l'a dit tout à
10 l'heure. Ça devrait pas être une telle barrière.
11 On devrait mettre en place des moyens, que ce soit
12 via des personnes-ressources qui aident à
13 communiquer. Dans ce cas-ci, ç'a été l'avocat qui a
14 été quand même le... l'intermédiaire ou le
15 porte-parole, mais je trouve important que les
16 coroners communiquent directement avec les familles.

17 **Me CHRISTINE RENAUD:**

18 Très bien. Je vous remercie.

19 Est-ce que t'as d'autres questions? Ça va, je
20 vous remercie pour ce thème.

21 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

22 Juste peut-être pour préciser au niveau de la
23 méthodologie, on est allés vite, évidemment,
24 premièrement, c'est un extrait d'un document,
25 Monsieur le Commissaire, qui se retrouve à l'onglet

1 28 de la pièce P-712, mais juste brièvement, là, la
2 méthodologie qui a été faite par l'équipe de la
3 recherche c'est qu'il y a en fait un... on a reçu,
4 on a demandé au Bureau du coroner et on a reçu en
5 fait tous les décès concernant une personne
6 identifiée comme étant Autochtone dans le cadre de
7 notre mandat, donc les quinze (15) dernières années,
8 l'ensemble de ces rapports-là ont été analysés, mais
9 ensuite, pour être capable d'avoir un comparable
10 avec des rapports qui ne concernaient pas des
11 personnes d'origine autochtone, le Bureau du coroner
12 nous a fourni une banque en fait qui concernait
13 soixante et un mille neuf cent cinquante et un
14 (61 951) rapports du coroner qui nous ont été
15 transmis. Certains ont été exclus pour des raisons
16 méthodologiques, là, parce que les rapports étaient
17 en cours de production, donc pour pas fausser les
18 chiffres, mais c'est donc l'analyse en fait des
19 rapports physiques qu'on a reçus ainsi que d'une
20 banque d'informations sur des rapports ne concernant
21 pas des personnes autochtones que l'analyse a été
22 faite par des gens de la recherche, qu'on remercie
23 d'ailleurs.

24 Je vais peut-être demander à aller aux vagues
25 de suicides. O.K. Il y a également un document qui

1 a été fait, en fait, concernant particulièrement la
2 question des vagues de suicides. C'est en lisant en
3 fait, la personne responsable de la lecture des
4 dossiers du rapport des coroners a constaté la très
5 grande prévalence de cette circonstance de décès en
6 fait pour des personnes autochtones et elle en a
7 fait une analyse un petit peu plus complète. Elle a
8 notamment – et encore une fois, ça se retrouve dans
9 la présentation à l'onglet... dans la pièce, pardon,
10 P-712, à l'onglet 31 – fait une analyse sur les
11 vagues de suicides.

12 On a extrait seulement une communauté pour la
13 fin de la présentation aujourd'hui en fait, qui est
14 la communauté d'Inukjuak dans laquelle on constate
15 que malheureusement il y a, entre deux mille un
16 (2001) et deux mille quinze (2015), cinq (5) vagues
17 de suicides qui ont touché cette communauté-là, et
18 "vagues de suicides", on a utilisé les définitions
19 qui étaient acceptées par la communauté
20 scientifique.

21 On constate que ce sont souvent des populations
22 qui sont extrêmement jeunes, quinze (15), vingt-deux
23 (22), seize (16), dix-sept (17), dix-neuf (19), dix-
24 sept (17), dix-sept (17), dix-neuf (19), vingt (20)
25 ans.

1 On aura cet après-midi le bénéfice d'ailleurs
2 d'entendre en fait des témoins experts sur le sujet
3 du... sur la question, en fait, des suicides en
4 contexte autochtone ainsi qu'au Nunavik, mais est-ce
5 qu'il y a une... avec des chiffres de cette
6 ampleur-là, je pense qu'on... on peut dire qu'au
7 Québec ce sont les vagues de suicides les plus
8 importantes ont eu lieu au Nunavik, on parle des
9 fois de dix (10) à quinze (15) décès pour des
10 communautés de mille cinq cents (1 500) habitants,
11 qui sont des prévalences assez importantes, est-ce
12 que le fait qu'il y ait jamais eu d'enquête,
13 justement, du coroner c'est peut-être parce que ç'a
14 été dilué à travers les cinquante (50), soixante
15 (60), quatre-vingts (80) coroners du Québec qui ont
16 eu à traiter ces dossiers-là puis qu'il y a pas eu
17 de... Qu'est-ce qui peut expliquer, en fait, qu'il
18 y ait jamais eu d'enquête publique sur cette...
19 cette situation-là très préoccupante?

20 **Me PASCALE DESCARY:**

21 As-tu des commentaires?

22 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

23 Bien, c'est difficile de se faire l'interprète, là,
24 des décisions des coroners en chef précédents. Il
25 faut se souvenir qu'une enquête publique doit être

1 ordonnée par le coroner en chef.

2 Le... que les taux de suicides soient très
3 élevés dans le Nunavik, c'est un fait qui est connu
4 en santé publique, c'est pas quelque chose qui est
5 ignoré. Le jeune âge des personnes décédées par
6 suicide dans ces milieux-là, c'est connu aussi,
7 c'est très particulier, mais c'est un fait que... à
8 ma connaissance, on m'a jamais donné le mandat de
9 faire d'analyse sur ces décès-là pour donner une
10 opinion sur l'opportunité de prendre des mesures
11 particulières en matière de prévention sous un angle
12 populationnel, là. J'ai pas... depuis le temps que
13 je travaille au Bureau du coroner, j'ai jamais reçu
14 de mandat de cette nature-là.

15 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

16 Savez-vous comment la décision a été prise pour
17 l'enquête publique sur... à Uashat-Maliotenam, en
18 fait, des cinq (5) décès, des cinq (5) suicides, en
19 fait, pourquoi il y a eu une décision de prise de
20 faire une enquête publique à ce moment-là?

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 Connais-tu le contexte?

23 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

24 Je pense... Il y avait peut-être une demande du
25 ministre...

1 **Me PASCALE DESCARY:**

2 Je crois.

3 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

4 ... d'ordonner une enquête publique, mais en dehors
5 de ça, il y avait la volonté de la coroner en chef
6 de l'époque, Me Rudel-Tessier, de poser un geste
7 fort concernant, là, le suicide chez les populations
8 autochtones, et là, il y avait l'occasion qui se
9 présentait, là, avec ces suicides-là qui avaient
10 soulevé beaucoup de... de préoccupations de la part
11 du coroner local, et donc, la coroner en chef à
12 l'époque avait décidé d'ordonner cette enquête-là.

13 **Me PASCALE DESCARY:**

14 Mais je crois effectivement que c'était sur
15 recommandation du ministre de la Sécurité publique.

16 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

17 Et est-ce que le coroner qui a mené cette enquête-là
18 avait été formé, justement, en fait, à peut-être les
19 spécificités des traumatismes intergénérationnels ou
20 des... au-delà de factuel des dossiers, sur
21 l'intervention dans un contexte autochtone à ce
22 moment-là, à votre connaissance? Est-ce qu'il avait
23 donc été outillé pour... particulièrement pour cette
24 enquête publique là?

25 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

1 Je vous réponds dans la limite suivante, c'est que
2 moi, j'étais pas partie de l'équipe qui a fait
3 l'enquête, j'ai pas contribué à sa préparation.
4 J'ai... on m'a pas porté à la connaissance qu'on
5 avait formé le coroner particulièrement là-dessus.
6 C'est un coroner qui... qui couvre ce territoire-là
7 depuis très, très, très longtemps, donc il
8 connaissait sa communauté, c'est un milieu, là,
9 familier pour lui, mais je peux pas vous confirmer
10 qu'il avait eu une formation particulière par-dessus
11 son expérience, là, pour le préparer à faire cette
12 enquête-là.

13 **Me PASCALE DESCARY:**

14 Mais je crois que plusieurs experts ont été entendus
15 dans le cadre de l'enquête publique pour le...
16 nourrir sa réflexion et l'orienter.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 Je vais vous référer à la pièce P-713, qui est dans
19 le plus petit des cartables. C'est les rapports du
20 coroner qui ont été déposés en liasse. Il y en a
21 douze (12). Je vous référerai spécifiquement au
22 dossier... c'est le dixième en fait dans la liste,
23 donc vers la fin, là, le 146370.

24 C'est... juste pour attirer votre attention,
25 c'est un dossier d'un décès de deux mille neuf

1 (2009), un rapport du coroner par ailleurs produit
2 en deux mille onze (2011) qui concernait un suicide
3 dans la communauté anishinaabe de Lac-Simon. Est-ce
4 que vous avez le bon?

5 **Me PASCALE DESCARY:**

6 Je cherche.

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

8 C'est le dixième.

9 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

10 C'est le docteur Malenfant qui a fait le rapport, je
11 crois.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

13 Oui. Le dossier 146370.

14 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

15 Ici.

16 **Me PASCALE DESCARY:**

17 O.K.

18 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

19 Ça ici.

20 **Me PASCALE DESCARY:**

21 Oui.

22 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

23 Je vous demande pas nécessairement de prendre
24 connaissance de l'ensemble du rapport. On comprend
25 que, bon, il y a l'exposé des causes et les

1 circonstances du décès. À la deuxième page, la
2 conclusion, on indique qu'il s'agit donc ici d'une
3 autodestruction, le décès de, et on a caviardé le
4 nom de l'individu pour... pour le respect de sa vie
5 privée, là, et le cinquième décès par suicide en
6 deux mille neuf (2009) dans cette communauté-là.

7 Est-ce que... Bon, petite communauté, Lac-
8 Simon, cinq (5) suicides dans une... dans la période
9 d'une année en deux mille neuf (2009), et à ce
10 moment-là, on n'en était pas à la fin de l'année
11 encore. Est-ce qu'il y a un système qui permet que
12 quand il y a des circonstances comme ça qu'on lève
13 une alerte à l'intérieur du Bureau de coroner de
14 dire, "bien là, c'est le cinquième, est-ce qu'on
15 devrait communiquer avec la santé publique de la
16 région, est-ce qu'on devrait communiquer avec...",
17 t'sé, pour voir si justement il y a pas quelque
18 chose de particulier qui se passe dans une
19 communauté? Est-ce qu'il y a comme une manière de
20 lever un drapeau, pas nécessairement pour faire une
21 enquête publique, mais dire, "il semble arriver
22 quelque chose à Lac-Simon", parce qu'on parle de
23 cinq (5) décès dans des circonstances similaires en
24 moins de un an?

25 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

1 Il est certain que les autorités en santé publique
2 ont leurs propres leviers pour agir dans des
3 conditions comme ça et ils le font généralement.

4 Présentement, on n'a pas de... instauré une
5 procédure spécifique pour observer en temps réel le
6 plus possible les décès dans les communautés
7 autochtones, mais on pourrait faire des pas dans ce
8 sens-là, c'est-à-dire qu'on pourrait faire preuve,
9 là... mettre en place une certaine vigie générale
10 pour essayer de voir s'il y a des agrégats dans des
11 milieux particuliers ou dans des périodes de temps
12 particulières, ce qui pourrait nous aider, là, à
13 alerter nos partenaires et peut-être à déclencher
14 des mesures de prévention qui pourraient être, comme
15 vous le dites, toute autre chose qu'une enquête
16 publique, là.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 Moi, ça complétait. Me Renaud, je sais pas si vous
19 avez des questions pour la question des délais.

20 On avait pas mal parlé, en fait, des rapports
21 succincts, là, de... qui étaient fournis par vos
22 partenaires. Est-ce que... On a constaté aussi
23 dans... dans les rapports qu'on a analysés, en fait,
24 qu'il y avait une séparation qui était faite
25 Premières Nations et Inuits. Donc vous identifiez

1 normalement au niveau de la collecte de données...

2 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

3 Oui.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

5 ... l'information si c'est une personne membre d'une
6 Première Nation puis... ou une personne inuite.

7 Est-ce qu'il y a déjà eu une réflexion au
8 Bureau du coroner de raffiner, si je peux me
9 permettre, un petit peu puis de dire, bien une
10 personne d'origine anishinaabe, atikamekw, micmac,
11 mohawk et ainsi de suite plutôt que d'utiliser la
12 grande dénomination "Premières Nations"?

13 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

14 Je me suis posé... on s'est posé la question en
15 général sur les origines ethnoculturelles en
16 général, pas spécifiquement sur les Autochtones,
17 mais aussi sur les Autochtones. Il y a beaucoup
18 d'enjeux là-dedans, parce que quand on collige des
19 données, il faut que ce soit associé à un mandat
20 précis, il y a des enjeux éthiques qui sont
21 importants, il faut faire attention, entre autres,
22 aux enjeux de stigmatisation.

23 On n'a pas eu beaucoup de demandes de l'externe
24 qui nous auraient incités, là, à faire une
25 ventilation plus précise, là, des communautés, des

1 personnes décédées d'origine autochtone, là, parmi
2 les décès investigués par les coroners. S'il y
3 avait eu un besoin exprimé clairement, on aurait
4 peut-être fait la réflexion de manière plus poussée,
5 mais je vous dirais que dans les... déjà qu'on ait
6 ça, c'est déjà pas si mal.

7 C'est sûr que faut... Je prends l'initiative
8 de vous dire que c'est sûrement très imparfait,
9 parce que le coroner lui-même n'a pas le mandat de
10 déterminer l'origine des personnes. On note ce
11 qu'on trouve dans le dossier avec les moyens que
12 nous avons et je suspecte que, par exemple, dans
13 bien des cas de personnes autochtones vivant en
14 milieu urbain dont le nom a une consonance
15 européenne, on va souvent les échapper, là, si c'est
16 pas mentionné clairement dans le rapport de police.

17 Donc dans nos cas, il y a probablement une
18 sous-estimation de ce qu'on fait déjà. Ce qu'on
19 fait déjà est un minimum pas si mal, mais si les...
20 si des communautés nous exprimaient un besoin par
21 rapport à ça, si on nous exprimait, là, un besoin de
22 prévention clair, on pourrait réfléchir à le faire
23 mieux, mais il faudrait comprendre que nous, nos
24 moyens pour faire ça, sont très, très limités, là.
25 Parfois, ça va être évident à cause de la... de la

1 résidence de la personne, mais si la personne vit
2 pas dans son milieu d'origine, ça peut être plus
3 compliqué de le savoir, là.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

5 Fait que un Innu de Mashteuia... qui habite à
6 Roberval qui s'appelle monsieur Tremblay,
7 vraisemblablement, va pas... va passer sous le
8 radar?

9 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

10 Il pourrait nous échapper, puis c'est le cas à
11 Québec même où on a... on a des Autochtones
12 d'origine...

13 **Me PASCALE DESCARY:**

14 Wendat.

15 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

16 ... de la nation huronne-wendat puis c'est...
17 souvent, c'est pas toujours facile, parce que
18 plusieurs ont des noms d'origine... d'origine
19 européenne.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

21 Mais sur quoi, justement, se fonde le coroner pour
22 déterminer qu'une personne est d'origine autochtone
23 ou Première Nation ou inuite? C'est...

24 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

25 C'est pas le coroner lui-même qui va le déterminer.

1 En général, il va... il peut en parler dans son
2 rapport dans certains cas, comme dans la série de
3 rapports du docteur Blais sur des suicides, là, dans
4 le coin de La Tuque et Wemotaci, mais c'est souvent
5 le rapport... le policier, dans la... dans le
6 signalement, qui va indiquer que la personne est
7 d'origine autochtone.

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

9 O.K.

10 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

11 C'est souvent là qu'est la source d'information, là,
12 la plus fiable que nous avons.

13 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

14 Dans les rapports d'autopsie aussi, s'il y a des
15 autopsies qui sont demandées, est-ce que c'est une
16 information qui est contenue normalement?

17 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

18 Il y a une information de ce type-là générale qu'on
19 pourrait utiliser, oui, mais c'est assez vague ce
20 qu'on retrouve dans un rapport d'autopsie, là, c'est
21 les grandes catégories. L'humanité est en quatre
22 (4), cinq (5) catégories là-dedans, là, c'est pas
23 très... c'est pas très ventilé, là.

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

25 Je pense c'est Amérindien qui est utilisé, en tout

1 cas, de mémoire, là. O.K.

2 J'aimerais ça attirer votre attention un petit
3 peu maintenant sur la situation particulière du
4 Nunavik. Bon, ça, je vous réfère, la lettre, c'est
5 peut-être pas évident de la lire sur la présentation
6 PowerPoint, mais c'est à l'onglet 27 de la pièce
7 P-712.

8 C'est une lettre en fait que vous nous avez
9 transmise à une demande. C'est une lettre qui date
10 de mille neuf cent quatre-vingt-huit (1988), qui
11 avait été à l'époque signée par le coroner en chef
12 ou le coroner en chef adjoint, en fait, qui attirait
13 l'attention sur la possibilité en fait de vouloir
14 favoriser l'accès à la profession pour avoir un
15 coroner ou un coroner auxiliaire en fait au Nunavik.
16 Je vous laisse... je vais vous laisser vraiment en
17 prendre connaissance, là.

18 **Me PASCALE DESCARY:**

19 Oui.

20 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

21 Donc je comprends évidemment que c'est bien
22 antérieur à votre mandat, là, mais...

23 **Me PASCALE DESCARY:**

24 Oui.

25 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

1 ... puis même à celui de la Commission, évidemment,
2 c'est pas dans le spectre de... mais on se
3 demandait, en fait, on trouvait ça intéressant que
4 dès quatre-vingt-huit ('88) cette question-là avait
5 été soulevée et on se demandait si à votre
6 connaissance il y avait eu des suites qui avaient
7 été données à cette... parce qu'on parlait déjà de
8 peut-être ouvrir à d'autres professions que la
9 profession de médecin, c'était assez précurseur,
10 mais on se demandait donc s'il y avait des suites
11 qui avaient été données à cette volonté-là en fait
12 de pouvoir faciliter l'accès à la profession pour le
13 Nunavik et d'avoir quelqu'un localement.

14 **Me PASCALE DESCARY:**

15 Je peux pas me permettre de répondre, je suis... je
16 suis pas au courant. Désolée.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 O.K. Puis est-ce que c'est encore quelque chose qui
19 pourrait être d'intérêt pour le Bureau du coroner?

20 **Me PASCALE DESCARY:**

21 Certainement.

22 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

23 Oui.

24 **Me PASCALE DESCARY:**

25 Dans la... dans le cadre de la réflexion sur notre

1 règlement sur la sélection, la possibilité d'ouvrir
2 peut-être à d'autres professionnels, ça pourrait
3 s'inscrire dans ça.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

5 Et il y a déjà eu un coroner à temps partiel qui
6 n'était pas d'origine inuite, mais résident au
7 Nunavik par ailleurs?

8 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

9 Euh...

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

11 C'est l'information que la Régie régionale de la
12 santé et des services sociaux nous a donnée de la...
13 du Nunavik en fait, et Me Arteau, un avocat... oui,
14 je pense c'est dans sa déclaration, en fait,
15 l'information qu'il y a déjà eu un coroner à temps
16 partiel au Nunavik, mais vous avez pas de
17 connaissance personnelle de ça?

18 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

19 Ça fait très, très longtemps. Il y en a eu un il y
20 a quelques années qui passait six (6) mois par
21 année, je crois, là, dans le Nord, mais il a... il a
22 quitté ses fonctions très rapidement. Alors ç'a
23 pu... ç'a pu arriver à quelques moments de notre...
24 de notre histoire, mais pas... mais ça s'est pas...
25 pas de manière durable, là, puis le coroner auquel

1 on fait référence dans la correspondance, ça ça fait
2 très longtemps, là.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 O.K.

5 **LE COMMISSAIRE:**

6 Me Arteau réfère à Me Claude Gilbert il y a quelques
7 années.

8 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

9 Claude Gilbert, ça fait longtemps, là.

10 **LE COMMISSAIRE:**

11 Oui.

12 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

13 O.K. Finalement, le dernier rapport sur lequel
14 j'aimerais attirer votre attention c'est le rapport
15 107895, qui est le dernier rapport en fait qui a été
16 déposé sous la cote P-713 en liasse.

17 Peut-être pour fournir un petit peu le
18 contexte, c'est un rapport dans lequel... qui a...
19 pour lequel quelqu'un de la Commission a attiré
20 notre attention à l'effet que à la page 7 de neuf
21 (9) du rapport, au paragraphe 2, on constate que
22 lorsque des expertises ont été faites sur un
23 véhicule il y avait la présence d'un... ce qu'on a
24 qualifié d'observateur autochtone désigné par la
25 communauté de la réserve de Listuguj.

1 J'aimerais ça peut-être, Monsieur Perron, je
2 pense que vous avez une connaissance, vous avez
3 vérifié ce dossier-ci, que vous nous expliquiez un
4 petit peu le contexte quand lequel il y avait un
5 observateur autochtone désigné par la communauté de
6 la réserve de Listuguj dans ce dossier-ci.

7 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

8 D'abord, premier élément, il faut avoir à l'esprit
9 que c'est un décès qui survient dans le contexte
10 d'une poursuite d'une motocyclette conduite par une
11 personne d'origine autochtone par un véhicule de
12 patrouille de police, et bon, le motocycliste a
13 perdu le contrôle de son véhicule et est décédé.

14 Au moment de l'événement, les policiers ont
15 demandé l'aide des peacekeepers pour aider à
16 sécuriser l'endroit. Ça, ç'a été une première
17 collaboration qui s'est faite sur le terrain.
18 Probablement que c'était orchestré par les policiers
19 eux-mêmes, on peut l'imaginer.

20 Le lendemain des événements, j'ai vu dans le
21 dossier qu'il y a eu une rencontre entre les
22 policiers et le conseil de bande, ainsi qu'avec le
23 chef du corps de police autochtone local, pour
24 expliquer la situation, pour expliquer que ce serait
25 un autre corps de police qui allait faire l'enquête

1 que celui impliqué. À l'époque, on est bien avant
2 le BEI, on appelait ça une "enquête indépendante"
3 dans le jargon. Et le lendemain de ces
4 rencontres-là, il y a eu une inspection des
5 véhicules impliqués en présence de l'observateur en
6 question.

7 Donc l'observateur a joué un rôle
8 essentiellement dans l'observation des véhicules
9 pour constater l'absence ou l'absence de dommages
10 sur le véhicule de police et j'ai pas de trace au
11 dossier à l'effet que ce serait le coroner qui
12 aurait orchestré, là, cette collaboration-là. On
13 peut présupposer que ça s'est organisé dans les
14 suites des rencontres qu'ils ont eues, là, les
15 journées précédentes entre les policiers et le
16 conseil de bande et le chef de police.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 À votre connaissance, est-ce que c'est une situation
19 unique? Est-ce que c'est... est-ce que à votre
20 connaissance c'est la seule fois où on a... ce qui a
21 été qualifié d'observateur autochtone a été
22 impliqué?

23 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON:**

24 Dans un rapport de coroner, c'est la seule fois que
25 je l'ai vu. Il a pu y avoir des collaborations qui

1 se sont improvisées sur le terrain, mais de manière
2 formelle, notées dans un rapport de police,
3 rapportées dans le rapport du coroner, s'il y a
4 d'autres exemples, je les ai jamais vus.

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

6 Est-ce que pour vous c'est quelque chose qui est
7 d'intérêt ou... d'avoir constaté que ça avait... ç'a
8 déjà eu lieu?

9 **Me PASCALE DESCARY:**

10 Oui. Bien en fait, c'est le terme "observateur", je
11 crois, qui est peut-être pas le bon si on veut
12 s'orienter vers une telle pratique dans le futur.
13 J'irais plus dans le sens d'une... un consultant ou
14 d'une personne-ressource, un agent de liaison, comme
15 on disait tout à l'heure.

16 Pour moi, le terme "observateur", c'est comme
17 un peu de... de laisser penser ou de laisser croire
18 que le coroner a besoin qu'on surveille son travail
19 ou qu'on doit s'assurer de sa rigueur alors qu'il y
20 a la présomption que le coroner, bien sûr, répond
21 bien à sa mission et fait bien son travail. Donc je
22 le verrais plus dans un... dans une optique de
23 consultation, de personnes-ressources. Ça pourrait
24 être intéressant, bien sûr, que le coroner puis
25 s'adjoindre de personnes qui puissent le

1 sensibiliser, bien le renseigner sur la réalité de
2 la région ou du cas précis.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

4 Ça compléterait pour moi, Monsieur le Commissaire,
5 les questions que j'avais à poser au témoin. Je
6 vous remercie.

7 **LE COMMISSAIRE:**

8 Me Renaud, même chose?

9 **Me CHRISTINE RENAUD:**

10 Ça complète pour moi aussi, merci.

11 **LE COMMISSAIRE:**

12 Oui. Me Miller, avez-vous des questions?

13 **Me RAINBOW MILLER:**

14 Oui, j'aurais des questions, Monsieur le
15 Commissaire.

16 **LE COMMISSAIRE:**

17 Oui. Si vous voulez vous approcher.

18 **Me RAINBOW MILLER:**

19 Bonjour, Me Descary.

20 **Me PASCALE DESCARY:**

21 Bonjour.

22 **Me RAINBOW MILLER:**

23 Je représente Femmes autochtones du Québec, donc les
24 questions que je vais vous poser sont dans ce
25 contexte-là des femmes autochtones et leurs

1 réalités.

2 Dans un premier temps, ma première question,
3 bon, je la pose étant donné que le public peuvent se
4 poser cette question-là. Lorsque dans votre Loi le
5 coroner va être avisé qu'il y a une... va être avisé
6 lorsqu'il y a une circonstance obscure, est-ce que
7 le suicide rentre dans cette circonstance obscure
8 là?

9 **Me PASCALE DESCARY:**

10 Oui, obligatoirement.

11 **Me RAINBOW MILLER:**

12 Donc automatiquement...

13 **Me PASCALE DESCARY:**

14 Le coroner...

15 **Me RAINBOW MILLER:**

16 ... dès qu'il y a un suicide...

17 **Me PASCALE DESCARY:**

18 Oui.

19 **Me RAINBOW MILLER:**

20 ... le coroner rentre dans le dossier?

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 Le coroner doit prendre avis de façon obligatoire
23 dans tous les cas où il y a un décès obscur,
24 violent, accidentel, issu de négligence. Le
25 suicide, clairement, fait partie de cette

1 définition-là, c'est un décès violent, alors il y a
2 obligatoirement investigation d'un coroner dans les
3 cas de suicide.

4 **Me RAINBOW MILLER:**

5 Merci. Et aussi vous avez parlé, là, des
6 personnes... c'est écrit dans la Loi que, bon, la
7 police peut aviser, mais toute personne aussi.
8 Est-ce que dans "toute personne" ça inclut les
9 membres de famille ou par exemple un intervenant
10 social qui pourrait aviser le coroner lorsqu'il
11 considère qu'une mort semble suspecte alors que, par
12 exemple, les policiers ne le croient pas?

13 **Me PASCALE DESCARY:**

14 Absolument. Toute personne peut signaler un cas au
15 coroner. La façon dont ça fonctionne, comme je l'ai
16 dit un peu plus tôt, on a une ligne 1-800...

17 **Me RAINBOW MILLER:**

18 O.K.

19 **Me PASCALE DESCARY:**

20 ... 1-888-CORONER, qui... qui centralise tous les
21 appels, c'est dirigé vers la morgue de Montréal ou
22 de Québec. Les préposés au coroner qui répondent
23 aux appels vont orienter tout appel vers le coroner
24 de garde de la région concernée, et là, on met en
25 contact cette personne qui souhaite échanger avec le

1 coroner sur la situation. Donc on les met en
2 contact avec le coroner, il peut y avoir discussion
3 et... sur la pertinence, est-ce que c'est bien un
4 cas de coroner ou autre. Si le coroner juge que oui
5 ça devrait être un cas qui est sous sa juridiction
6 et que les policiers peut-être en ont pas jugé
7 ainsi, bien le coroner va communiquer avec le corps
8 policier et discuter et leur demander d'intervenir
9 s'il juge que c'est nécessaire de le faire.

10 **Me RAINBOW MILLER:**

11 Et par exemple, la famille, si elle ne sait pas que
12 ça existe, là, ce numéro-là...

13 **Me PASCALE DESCARY:**

14 Oui.

15 **Me RAINBOW MILLER:**

16 ... 1-800, est-ce que lorsqu'il y a une mort qui est
17 transférée ou qui sera probablement transférée au
18 coroner est-ce que la police va donner le numéro du
19 coroner à la famille ou comment est-ce que la
20 famille peut recevoir cette information-là?

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 Lorsqu'un avis est pris par le coroner vous voulez
23 dire, lorsqu'il a avis?

24 **Me RAINBOW MILLER:**

25 Bien, par exemple, s'il y a un suicide, vous avez

1 dit...

2 **Me PASCALE DESCARY:**

3 Oui.

4 **Me RAINBOW MILLER:**

5 ... c'est automatique le coroner...

6 **Me PASCALE DESCARY:**

7 Oui.

8 **Me RAINBOW MILLER:**

9 ... va être avisé. Comment est-ce que la famille
10 reçoit ce numéro-là 1-800 si par exemple ils sont
11 pas d'accord...

12 **Me PASCALE DESCARY:**

13 O.K.

14 **Me RAINBOW MILLER:**

15 ... avec ce que la police leur a dit?

16 **Me PASCALE DESCARY:**

17 Ah.

18 **Me RAINBOW MILLER:**

19 Est-ce que la police leur dit, "bien, le coroner est
20 saisi de votre dossier, vous pouvez l'appeler"
21 ou...? De quelle manière est-ce qu'ils peuvent
22 avoir cette information-là?

23 **Me PASCALE DESCARY:**

24 Bien, on a parlé de l'enjeu de la communication,
25 l'importance que les coroners communiquent eux-mêmes

1 avec la famille, donc quand ils ont pris avis, moi,
2 je les incite fortement à communiquer rapidement
3 avec les familles ou à tout le moins à laisser leurs
4 coordonnées, pour pouvoir répondre à toutes les
5 questions de la famille, pour se présenter et leur
6 présenter un peu quelles seront les prochaines
7 étapes, mais nécessairement, s'il y a avis au
8 coroner et que la famille est pas au courant que le
9 coroner existe, c'est que les policiers ont jugé que
10 c'était un cas de coroner, donc... Peut-être que
11 j'ai pas bien saisi votre question.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Peut-être... Je pense que ce que Me Miller voudrait
14 savoir, à moins que je me trompe, c'est dans
15 l'éventualité où, bon, les policiers voient rien...

16 **Me PASCALE DESCARY :**

17 Oui.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 ... d'anormal, etc...

20 **Me PASCALE DESCARY :**

21 Oui.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 ... avisent personne, quelqu'un de la famille...

24 **Me PASCALE DESCARY :**

25 Ah oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 ... qui sent qu'il pourrait avoir une problématique,
3 comment cette personne-là va savoir...

4 **Me PASCALE DESCARY :**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 ... qu'il peut y avoir un organisme qui pourrait
8 s'impliquer?

9 **Me PASCALE DESCARY :**

10 Oui. O.K.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Alors quand vous demandez... qui va dire le numéro,
13 bien est-ce que cette... les gens de la famille,
14 est-ce qu'il y a un moyen qu'ils puissent savoir?
15 Est-ce que les policiers doivent dire, "écoutez, si
16 vous êtes pas d'accord avec ce qu'on pense, vous
17 pouvez communiquer à tel endroit"? Est-ce que c'est
18 le salon funéraire, est-ce que... Je sais pas. Je
19 pense c'est un peu ce que Me Miller...

20 **Me PASCALE DESCARY :**

21 Oui.

22 **Me RAINBOW MILLER :**

23 C'est ça.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 ... voudrait savoir, là.

1 **Me PASCALE DESCARY:**

2 O.K.

3 **LE COMMISSAIRE:**

4 Comment ces gens-là, là, qui se posent des
5 questions, qui sont...

6 **Me PASCALE DESCARY:**

7 Oui.

8 **LE COMMISSAIRE:**

9 ... qui disent...

10 **Me PASCALE DESCARY:**

11 C'est ça.

12 **LE COMMISSAIRE:**

13 ... "monsieur le policier, vous êtes peut-être dans
14 les prunes", ils font quoi?

15 **Me PASCALE DESCARY:**

16 Oui, c'est une bonne question. Je crois que oui, au
17 niveau éthique, un policier qui reçoit un
18 commentaire ou un témoignage d'une famille à l'effet
19 que la famille, elle, songe... songe, pense que
20 c'est un décès obscur, violent, alors que les
21 policiers peut-être ont classé ça sous le... sous le
22 vocable d'un décès naturel, mettons qu'ils seraient
23 pas référés à un coroner, je crois qu'ils devraient,
24 déontologiquement, éthiquement, s'assurer de donner
25 le numéro de téléphone du Bureau du coroner pour que

1 la famille puisse obtenir directement réponse à ses
2 questions.

3 Nous, on a certainement un travail à faire au
4 niveau de la diffusion de nos informations, de
5 s'assurer que notre rôle est connu, que notre numéro
6 de téléphone est accessible et que toute personne,
7 tout citoyen qui a des doutes sur la nature d'un
8 décès qui devrait faire l'objet d'une investigation
9 d'un coroner selon eux, puissent échanger avec nous
10 puis avoir notre point de vue.

11 C'est sûr que ne le sachant pas, nous, on peut
12 pas aller au-devant. Si on n'a pas été avisés, on
13 peut pas répondre aux questions, alors il faut que
14 notre... notre mission, notre rôle, nos coordonnées
15 soient connus, il faut trouver des mécanismes, et je
16 crois que les policiers ont un rôle à jouer, dans le
17 doute, au moins d'orienter les personnes vers nous
18 pour qu'on puisse avoir cet échange direct avec eux,
19 oui.

20 **Me RAINBOW MILLER:**

21 Et là...

22 **Me PASCALE DESCARY:**

23 Ça répond à votre question?

24 **Me RAINBOW MILLER:**

25 Oui.

1 **Me PASCALE DESCARY:**

2 Oui. O.K.

3 **Me RAINBOW MILLER:**

4 Et dans tout le contexte, là, de plus en plus c'est
5 public, les femmes autochtones, c'est prouvé par les
6 statistiques, elles sont beaucoup plus victimes de
7 violence, victimes de mort violente, et aussi, des
8 familles, certaines familles considèrent que ce qui
9 a été déterminé comme suicide serait peut-être pas
10 un suicide, ça serait un meurtre déguisé, là, mes
11 questions sont dans ce sens-là, est-ce qu'il y
12 aurait pas moyen de faire une directive à l'interne
13 du Bureau du coroner que lorsque c'est une femme
14 autochtone le coroner soit avisé rapidement, pour
15 éviter justement des situations où si la famille
16 n'est pas d'accord, bon, il faut trouver le numéro,
17 il faut appeler le coroner, tandis que vous avez dit
18 plus tôt que c'était possible que le coroner soit
19 tout de suite avisé, il peut même être là sur la
20 scène lorsqu'il y a...

21 **Me PASCALE DESCARY:**

22 Oui. Oui.

23 **Me RAINBOW MILLER:**

24 ... une situation?

25 **Me PASCALE DESCARY:**

1 Oui. Quant à savoir si c'est un homicide ou un
2 suicide, nécessairement, le coroner va être avisé
3 dans les deux (2) cas, parce que l'homicide, bien
4 sûr, est une mort violente, tout comme le suicide,
5 donc si... et ça, c'est un travail qui doit être
6 fait d'analyse par les policiers de faire leur
7 enquête, leur investigation à savoir est-ce que
8 c'est un homicide, c'est du droit criminel, versus
9 un suicide.

10 Le coroner va faire son investigation de toute
11 façon dans les deux (2) cas, et dans le cadre de son
12 investigation, doit trouver, le coroner, il doit
13 trouver les causes et les circonstances du décès.
14 Si le coroner arrive à des conclusions qui sont
15 différentes de celles des policiers, bien sûr on est
16 en contact quotidiennement, régulièrement avec les
17 policiers et le coroner peut se permettre d'échanger
18 son point de vue sur sa vision du cas, mais on a des
19 mandats fort différents. Le coroner va pas se
20 prononcer sur la responsabilité, va identifier les
21 causes et les circonstances, mais c'est connexe,
22 bien sûr, au travail des policiers. Ça devrait se
23 faire en étroite collaboration.

24 **Me RAINBOW MILLER:**

25 Évidemment, je prêche pour ma paroisse, là, dans ma

1 prochaine question.

2 **Me PASCALE DESCARY:**

3 Oui.

4 **Me RAINBOW MILLER:**

5 Est-ce qu'il serait pas possible au Bureau du
6 coroner d'avoir peut-être aussi une directive
7 interne...

8 **Me PASCALE DESCARY:**

9 Oui.

10 **Me RAINBOW MILLER:**

11 ... lorsqu'il s'agit d'une femme autochtone, des
12 coches, là, parce que souvent, au gouvernement, là,
13 c'est des directives...

14 **Me PASCALE DESCARY:**

15 Oui.

16 **Me RAINBOW MILLER:**

17 ... on doit faire ci, on doit faire ça, mais
18 obliga... peut-être pas obligatoirement, mais
19 hautement recommander de communiquer avec la famille
20 ou même les intervenantes sociales qui souvent ont
21 beaucoup plus d'informations que la famille...

22 **Me PASCALE DESCARY:**

23 Oui. Oui.

24 **Me RAINBOW MILLER:**

25 ... de s'assurer qu'il y a un interprète? Si ça

1 serait possible, ça aiderait beaucoup et ça
2 enlèverait cette... cette perception-là parfois des
3 familles.

4 **Me PASCALE DESCARY:**

5 Oui.

6 **Me RAINBOW MILLER:**

7 Je sais pas si ça serait possible.

8 **Me PASCALE DESCARY:**

9 Je retiens votre proposition qui est fort
10 intéressante, merci de la partager.

11 Je trouve ça intéressant de se dire... On a
12 différentes directives qu'on donne aux coroners
13 régulièrement, dans les cas de suicide par exemple,
14 une espèce d'aide-mémoire, qu'est-ce qu'on doit
15 absolument aller vérifier dans un cas
16 d'investigation de suicide, dans les cas de chute
17 d'une personne âgée. Bien, on pourrait avoir une
18 directive ou un aide-mémoire particulier pour les
19 cas de décès de femmes autochtones ou d'Autochtones
20 en général pour s'assurer de... l'aide-mémoire,
21 c'est ça, bien diriger le coroner vers les démarches
22 à pas oublier, les... les partenaires ou les
23 professionnels pivots qu'il serait important de
24 contacter. Très bonne suggestion.

25 **Me RAINBOW MILLER:**

1 Et si jamais il y a une formation, par exemple, qui
2 serait... l'article sur la religion qui est un...

3 **Me PASCALE DESCARY:**

4 Est-ce que vous êtes disponible pour nous l'offrir?
5 On va... on va faire appel à vous.

6 **Me RAINBOW MILLER:**

7 Je suis certaine que Femmes autochtones ça leur
8 ferait plaisir.

9 **Me PASCALE DESCARY:**

10 Oui.

11 **Me RAINBOW MILLER:**

12 Ils font beaucoup de formations sur la particularité
13 de la... de la violence faite aux femmes autochtones
14 et...

15 **Me PASCALE DESCARY:**

16 (Inaudible)

17 **Me RAINBOW MILLER:**

18 ... de plus en plus il y a cette question-là, les
19 femmes autochtones qui sont malheureusement
20 assassinées, donc si ça serait possible que ça soit
21 dans votre formation aux coroners.

22 **Me PASCALE DESCARY:**

23 Bien, je prends note sérieusement. Paul-André.

24 **LE COMMISSAIRE:**

25 Me Miller... Me Miller va vous laisser sa carte, je

1 suis certain.

2 **Me PASCALE DESCARY:**

3 Oui.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

5 Mais en fait, peut-être pour le bénéfice du coroner
6 comme ça peut être le bénéfice des autres personnes
7 qui nous... qui nous écoutent, il y a quand même un
8 mandat qui était donné à l'intérieur de la
9 Commission de faire une... une espèce de bottin, en
10 fait, des formations qui pourraient être
11 pertinentes, qui touchent... évidemment, pour un...
12 d'une personne à l'autre, la formation peut être
13 différente, là, mais il y a une espèce de bottin, si
14 je peux le dire ainsi...

15 **LE COMMISSAIRE:**

16 Oui.

17 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

18 ... qui va être fait où on va... toutes les
19 formations avec... qu'on connaît, en fait, va être
20 rendu éventuellement public pour permettre justement
21 aux organismes, publics ou non...

22 **Me PASCALE DESCARY:**

23 (Inaudible)

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

25 ... qui veulent former leur personnel...

1 **Me PASCALE DESCARY:**
2 Oui.

3 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**
4 ... d'avoir des ressources. Je m'excuse.

5 **Me PASCALE DESCARY:**
6 (Inaudible)

7 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**
8 FAQ sera certainement dans le bottin.

9 **Me PASCALE DESCARY:**
10 Oui. Bien, merci beaucoup.

11 **LE COMMISSAIRE:**
12 Est-ce qu'il y a autre chose, Me Miller?

13 **Me RAINBOW MILLER:**
14 Non, c'est tout. Merci, Monsieur le Commissaire.

15 **LE COMMISSAIRE:**
16 Ça va.

17 **Me RAINBOW MILLER:**
18 Merci.

19 **LE COMMISSAIRE:**
20 Me Boucher, Me Robillard?

21 **Me MARIE-PAULE BOUCHER:**
22 C'était très clair et très complet, merci beaucoup.

23 **LE COMMISSAIRE:**
24 Oui. Bon.

25 **Me DENISE ROBILLARD:**

1 Merci, aucune question.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors est-ce qu'il y a autre chose, Me Barry-
4 Gosselin?

5 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6 Juste une chose que j'ai oubliée...

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Oui.

9 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 ... Monsieur le Commissaire – j'ai eu des trop
11 longues vacances d'été. J'ai demandé deux (2)
12 engagements, mais sans faire de délai en fait pour y
13 donner suite. Est-ce que c'est réaliste pour le
14 Bureau du coroner de donner suite aux deux (2)
15 engagements qu'on a demandés dans un délai de trente
16 (30) jours ou est-ce qu'un délai de soixante (60)
17 jours serait plus réaliste? On parlait des rapports
18 du coroner qui auraient été traduits en langue
19 autochtone...

20 **Me PASCALE DESCARY :**

21 Oui.

22 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

23 ... à l'exclusion de celui de Uashat-Maliothenam et
24 on parle ensuite de la lettre...

25 **Me PASCALE DESCARY :**

1 De condoléances.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Oui.

4 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 ... type, de condoléances, en français et en
6 français.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Il faudrait pas que ça soit trop long, Me Barry-
9 Gosselin...

10 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Ça achève.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 ... parce que nos audiences achèvent puis notre...
14 nos agents de recherche ont beaucoup de matière à
15 traiter.

16 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 Oui.

18 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON :**

19 (Inaudible) La lettre, ça peut être rapidement.

20 **Me PASCALE DESCARY :**

21 Très rapide.

22 **M. PAUL-ANDRÉ PERRON :**

23 Pour les traductions, il faut faire l'inventaire de
24 nos contrats de traduction, ça peut être un petit
25 peu plus long, mais en trente (30) jours, on devrait

1 y arriver.

2 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

3 Bon. Donc trente (30) jours et je communiquerai...
4 vous communiquerez avec moi s'il y a un problème de
5 délai.

6 **Me PASCALE DESCARY:**

7 Oui.

8 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN:**

9 Donc, Madame la greffière, juste noter les deux (2)
10 engagements dans un délai de trente (30) jours. Ça
11 complétait, merci.

12 **LE COMMISSAIRE:**

13 Ça fait le tour. Alors Me Descary, Monsieur Perron,
14 je vais... au nom de l'ensemble de l'équipe de la
15 Commission, je vous remercie beaucoup. Je vous
16 remercie de votre coopération. On m'a dit que vous
17 étiez très coopératifs au Bureau du coroner, là,
18 dans le cadre des demandes qui ont été adressées par
19 les... nos agents de recherche puis notre équipe
20 juridique. Alors merci beaucoup de votre
21 coopération. J'ai senti que vous preniez note de
22 certaines suggestions, que vous aviez le goût
23 d'améliorer la situation.

24 **Me PASCALE DESCARY:**

25 Bien sûr. Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Je pense qu'on a constaté nous aussi certains
3 problèmes que vous avez, qu'on peut pas vous
4 imputer. C'est une situation qui fait qu'il y a
5 beaucoup de travail et les moissonneurs sont moins
6 nombreux.

7 **Me PASCALE DESCARY :**

8 Oui.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Et il y aura sans doute un besoin de coopération
11 additionnelle au niveau de certains corps de police
12 pour activer la production de leurs rapports, parce
13 qu'évidemment, si à la source c'est pas produit,
14 bien ça retarde tout le reste du processus.

15 **Me PASCALE DESCARY :**

16 Tout à fait.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 C'est un... c'est un cheminement, ça, on a compris
19 ça. Et j'ai senti que vous aviez le goût, quand
20 vous parliez de... entre autres de... de Me Spénard
21 et Me Lépine, de votre équipe, que vous aviez le
22 goût de faire avec les Autochtones et non pas pour
23 les Autochtones.

24 **Me PASCALE DESCARY :**

25 Absolument.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 J'ai compris que il y aurait des rencontres avec les
3 gens pour voir leurs besoins puis évaluer. Je pense
4 c'est une bonne approche.

5 Alors je vous remercie mille (1 000) fois et je
6 vous souhaite beaucoup de succès. Je vous souhaite
7 une enveloppe qui grossisse...

8 **Me PASCALE DESCARY :**

9 Oui.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 ... pour vous permettre de faire plus.

12 **Me PASCALE DESCARY :**

13 Oui. Merci.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Tout le monde s'en portera bien.

16 **Me PASCALE DESCARY :**

17 Merci beaucoup.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Alors merci beaucoup.

20 **Me PASCALE DESCARY :**

21 Ç'a été un plaisir de collaborer avec vous.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Sur ce, on va ajourner à une heure trente (1 h 30)?

24 **Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Oui, s'il vous plaît, Monsieur le Commissaire. Ma

1 collègue, Me Elassal, va prendre le relais avec
2 madame Pauline Bobbish du... présidente du Comité
3 régional sur la prévention du suicide en territoire
4 cri.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Bien. Alors une heure trente (1 h 30).

7 **Me CHRISTINE RENAUD :**

8 Merci.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Bon appétit à tous.

11 SUSPENSION

12 -----

13 REPRISE

14 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

15 La commission reprend.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors, bonjour. Good afternoon. Me Elassal, vous
18 prenez la relève?

19 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

20 Oui, Monsieur le Commissaire.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 So, welcome.

23 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

24 Thank you.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 And I understand you will present the next
2 witnesses?

3 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

4 Yes.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 The next witness or witnesses?

7 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

8 Yes, Monsieur le Commissaire, we do have a witness
9 today, Pauline Bobbish, who is working for the Cree
10 Board of Health and Social Services of James Bay.
11 She's with her partner, and their son as well, but
12 she's going to be the one who will testify.

13 So, it's a welcome, Mrs Bobbish.

14 **MME PAULINE BOBBISH,**

15 **PRÉSIDENTE DU COMITÉ RÉGIONAL SUR LA PRÉVENTION DU**

16 **SUICIDE :**

17 Thank you.

18 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

19 Thank you for being with us today.

20 Her testimony will be regarding suicide
21 prevention, and intervention in Eeyou Istchee
22 territory. That's going to be the main subject of
23 this hearing.

24 Before we start, I suggest I file in already
25 into evidence some documents. So, we're going to

1 have a PowerPoint which is going to be used by the
2 witness under P-718. Also, I have three (3)
3 documents that Mrs Bobbish share with us. The
4 first one would be "Suicide in Eeyou Istchee and
5 overview of the death and hospitalisation
6 statistic". That's a document for two... from two
7 thousand ten (2010). After that, we do have a
8 report of two thousand five (2005) by Jail Torrey,
9 Pierre Lejeun, Francesco Cheese and Rachel Morton
10 under P-719. Uh... I'm sorry. Under P-720. And
11 the last one is a document from the Cree Board of
12 Health and Social Services. And this actually
13 community survey that was run in two thousand seven
14 (2007). So, that's going to be under P-71... 721,
15 I'm sorry. So, that's for the document.

16 **- PIÈCE COTÉE P-718 à P-721 -**

17 So, welcome. Thank you...

18 **MME PAULINE BOBBISH :**

19 (Inaudible).

20 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

21 ... for being with us. Maybe before we start, I
22 could ask the clerk to swear you in with the
23 feather.

24 -----

25

1 Pauline Babbish
2 Présidente du Comité Régional sur la prévention du
3 suicide
4 Affirmation solennelle

5 -----

6 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

7 Thank you.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Welcome. You're...

10 **MME PAULINE BOBBISH :**

11 Thank you.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 ... very welcome. We'll listen to you with great
14 interest.

15 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

16 So, Mrs Bobbish, maybe you could start by talking
17 about yourself, where you're from, your
18 professional background, a few words about it. And
19 after that, I would let you go on with the
20 presentation you prepared for us.

21 **MME PAULINE BOBBISH :**

22 Yes. All right. I'm happy to be here, and I'm
23 glad for the invitation. My name is Pauline
24 Bobbish. I am from Chisasibi. I originate from
25 Fort George, Quebec. We moved from Fort George to

26

1 Chisasibi in nineteen eighty (1980). I work for
2 the Cree Health Board. It's been since two
3 thousand (2000), so, eighteen (18) years. The
4 first five (5) years was with the social services
5 as a community worker about mind services.

6 And after that, in two thousand five (2005) to
7 two thousand and eight (2008), I was a plan and
8 programming agent for the Department of
9 professional services, psychosocial. And then,
10 from two thousand eight (2008) till today, I'm
11 working with the Mental Health, the Regional Mental
12 Health Department as a plan and programming
13 research officer. And my main file is to incite
14 prevention for the whole nineteen eighties (1980s).

15 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

16 Okay, thank you.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 This will come also.

19 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

20 So, maybe I could... I could let you go with the
21 presentation?

22 **MME PAULINE BOBBISH :**

23 Okay.

24 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

25 It's that...

1 **MME PAULINE BOBBISH :**

2 I will start.

3 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

4 ... okay with you?

5 **MME PAULINE BOBBISH :**

6 Yes. Again, thank you for having me here. I am
7 going to be presenting today the work that I've
8 been doing since working as a plan and programming
9 resource officer for the Regional Mental Health.
10 And the presentation is called (inaudible). This
11 means "Let's take care of life" in Cree. This was
12 the name given to the regional committee on suicide
13 prevention by some of our elders. So, I will
14 begin.

15 This presentation, I'll be saying where it has
16 come from, the work, with a little bit of history
17 of how we started, what we're doing today, and what
18 we hope to do in the future.

19 Suicide in Eeyou Istchee, we call it "Innu
20 Istchee", which means the... we... it includes
21 inland and coastal communities of James Bay. and
22 that includes over eighteen thousand (18,000) Cree
23 living in those communities. I want to say that
24 suicide is a sensitive and complex issue. Sadly,
25 it is an issue we face in our communities. Our

1 elders always remind us that life is sacred, and
2 that we should take care of it. However, there has
3 also been great suffering, and great personal pain.
4 We have failed some members of our families, and
5 communities, and some have taken their own lives.

6 The loss of a single person is unacceptable.
7 The loss of so many is a matter that requires all
8 of us to come together to address. And together,
9 as a Nation, we can do so, do something to prevent
10 suicide.

11 For many years and generations, we have been
12 subjected to various forms of colonialist abuse
13 including residential schools. We have survived
14 because of our resilience, the strength of our
15 families and communities. Our strength also comes
16 from our culture, the way we do things, and our
17 language, the way we think, and our strong
18 connection to the land. This is what makes us
19 Cree.

20 So, here is a timeline of what we've done so
21 far within the Health Board, and with different
22 community organizations within the Cree territory.

23 When I started with the Mental Health
24 Department, I discovered there has been a
25 resolution that was signed in two thousand six

1 (2006) by the Cree Nation government along with
2 some community members that were attending there.
3 It was a resolution in two thousand six (2006) o
4 six (06), in that resolution it says that the Cree
5 Health Board is mandated to work with the Cree
6 Nation government to develop a strategy on suicide
7 prevention, intervention and postvention for all
8 the entire region.

9 And so, once we discovered that, we knew that
10 we needed everybody involved, because it cannot
11 just be one organization, it has to be many. So,
12 in two thousand and eight (2008), after much
13 discussion, and realizing that we need to stand
14 together, and come together and work together, and
15 to address the issue.

16 So, in two thousand and eight (2008), that's
17 when we met with different people within the
18 organization, saying that we need to, you know,
19 reach out with different people in the communities,
20 like the elders, the youth, the Cree Women's
21 Association, and the school because we're all
22 affected, and we all need to work together.

23 So, in two thousand and eight (2008), we had
24 our first multidisciplinary meeting, we had
25 different people from different... departments.

1 And so, the idea there was to start talking to
2 people from different... outside the organization,
3 and say, "we need to come together as a Nation, and
4 address this issue."

5 And in two thousand and nine (2009), I went
6 to... there was a special general assembly on
7 health and social services in Mistassibi. I made a
8 presentation saying that we need to plan and hold a
9 gathering on... to address this issue together as a
10 Nation.

11 So, in two thousand and ten (2010), we had our
12 first meeting like that in Amos, Quebec. We
13 brought in over a hundred (100) participants to
14 join together and start talking about how we can
15 address suicide prevention in our communities,
16 suicide in our communities.

17 So, from there, there are over, like I said,
18 over a hundred (100) people that came together from
19 different organizations, and we talked about what
20 we are doing so far in our communities, and we
21 do... I do have that report, it's over a hundred
22 (100) pages, um-hum, and what was discussed there,
23 what was said, what was share.

24 And then, from there, in two thousand and ten
25 (2010), I think that was the beginning of a process

1 to start together as a Nation to address. And
2 there was different people from different
3 organizations such as the Cree Nation band offices,
4 schools, elders, youth. We had leaders, and we had
5 asked each community to present what they are doing
6 in their community so that we know what the state
7 of situation is in each community in terms of
8 prevention, and intervention and postvention.

9 From there, we, you know, we knew that we had
10 some work ahead of us to do, because it was...
11 suicide was still happening in our communities.
12 So, after that gathering, three (3) day gathering
13 in Amos, we made a recommendation to the
14 participants, and said, "we think we need to go
15 further to get support from our leaders, and do
16 work in the community bases."

17 So, we went to... in two thousand eleven
18 (2011), we went to the annual general assembly
19 where all the Chiefs met with the Grand Chief, and
20 we made a recommendation saying, "you know, we all
21 need to come together, and work together, and how
22 we can address suicide in our communities."

23 So, we had the Chief sign a declaration saying
24 that yes, they all agreed that we need to be
25 working together to address, you know, the short-

1 term and long-term issues. The short-term would be
2 to... one of them was to strengthen training for
3 frontline services where anybody and everybody in
4 the communities, and how to intervene when someone
5 who's in crisis, in suicidal crisis.

6 So, we got to train some Cree frontline
7 workers to become assist trainers. So far, since
8 two thousand and twelve (2012), twelve (12), yes,
9 we trained over... almost two hundred (200) people
10 in the communities.

11 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

12 How many?

13 **MME PAULINE BOBBISH :**

14 Two hundred (200). Over two hundred (200).

15 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

16 Okay.

17 **MME PAULINE BOBBISH :**

18 And we continued to, you know, train people to be
19 certified assist interveners. And from there, we
20 knew it was important to get support from Elders
21 and in two thousand eleven (2011), we went to their
22 regional meeting in Eastmain. And from there, with
23 the... we took the declaration there, and asked our
24 elders to, you know, sign, you know, to show their
25 support for us, and they've done... they've done

1 that. And so, we do have a declaration saying that
2 all our Chiefs and Grand, you know, Grand Chiefs
3 and the different organizations, Natives of the
4 Cree School Board and Cree Women's Association, and
5 Youth Council, you know, we all come together to
6 address, to cite(?) in our communities.

7 So, from two thousand and twelve (2012)...
8 well, from two thousand eleven (2011), I worked to,
9 you know, try to form a regional committee on
10 suicide prevention so we can develop a strategy, to
11 begin to develop a strategy for Eeyou Istchee.

12 We've contacted all the Chiefs and said, "you
13 know, can you appoint someone to sit on this
14 committee." And that was a process in itself,
15 because it was... again, it's a very sensitive
16 subject for many people, and we've... it took a
17 while, because not a lot of people are comfortable
18 with the subject. And it's a very fragile, and
19 very scary for some, and there... from there,
20 we've... you know, continued to... after we
21 developed... created like a committee, we've, you
22 know, met a few times, since, you know, since
23 we've, you know, created, trying to empower and
24 encourage local people to... how they can address
25 suicide in their community.

1 So far, it has been a process, and the local
2 committees, we tried to, you know, create in each
3 community, but I guess that since it's a very
4 sensitive subject, not a lot of people are ready.
5 We... the only two (2) communities that have
6 committees are Waswanipi and Chisasibi.

7 So, from there, we tried to work with people
8 that are ready. So, we try to do activities around
9 suicide prevention, intervention and postvention.

10 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

11 If I may ask you a question? Could you tell us
12 when you're speaking about "postvention"...

13 **MME PAULINE BOBBISH :**

14 Okay.

15 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

16 ... what do you mean?

17 **MME PAULINE BOBBISH :**

18 "Postvention", it means that, you know, like I
19 said, it has been deaths in our Cree territory
20 because of suicide, and postvention is, you know,
21 how we take care of those families that have lost
22 loved ones to suicide. How do we take care of
23 them, and is there services or programs, you know?
24 I can say there is... has been, you know, there's
25 no formal services or programs for people, you

1 know, survivors of, you know, suicide. Like, the
2 immediate family and friends of the, you know,
3 person deceased. So, those... what we call
4 "postvention".

5 So, this is what I had presented, and we hoped
6 that, you know, that each community of (inaudible)
7 the other nine (9) (inaudible) communities follow
8 suite, and will have to, you know, figure out
9 whether that's something that they want to do. Is
10 it something they want to create in their community
11 to, you know, local communities to create suicide
12 prevention, you know, committees in their
13 communities.

14 So, it's something that we're still working on
15 to see if, you know, it is... if it's a priority.

16 So, the vision and mission of the declaration
17 is to develop and implement suicide prevention,
18 intervention and postvention strategy, aimed at
19 improving the well-being of strong Eeyou Eenu
20 individuals and families who value and celebrate
21 life. Our mission is to support communities with a
22 holistic design for suicide prevention.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 If you want to take a break at one time, just let
25 me know.

1 **MME PAULINE BOBBISH :**

2 Okay. I'm okay. The declaration says that our
3 mission is to support the communities with a
4 holistic design for suicide prevention,
5 intervention and postvention services, taking the
6 best practices of traditional and contemporary ways
7 of life which are accessible, and which reflect the
8 unique needs of the Cree Nation.

9 Other projects that we are working on. as I
10 mentioned is... one of them is trying to, you know,
11 train the general population, and also, form my
12 workers in and how to intervene, when someone who
13 is suicidal. Because we did a survey to all the
14 clinics (inaudible) community (inaudible) centers
15 within all nine (9) communities two (2) years ago,
16 and we found out that we got fifty-four (54)
17 responses, and we found out that half of our
18 frontline services are not equipped in suicide
19 intervention, recruiting nurses and community
20 workers, and emergency workers. So, we tried to,
21 you know, address that so that we can have trained
22 frontline services.

23 And the other one is First Nations meant to
24 help first aid, because suicide is a mental health
25 issue, we try to educate, and help people, you

1 know, how to respond to people who are suicidal,
2 and with other mental health issues such as, you
3 know, mood disorders, and psychotic disorders, and
4 self-harming disorders because we all know it is,
5 you know, a mental health issue, suicide, and our
6 approach is to try to address the issue by, you
7 know, in a strength and community-based way which
8 is, you know, promoting life through Cree culture.
9 We want to strengthen, empower youth, empower the
10 people by having them recognize that, you know, our
11 cultures are a protective factor, and once it's
12 strengthened, it can, you know, save our lives.

13 And another project we are working on is
14 trying to develop a protocol for each community
15 (inaudible) center where all frontline services
16 know how to work together between medical, and
17 psychosocial services. They've, you know, right
18 now, everybody responds in a crisis mode, and they
19 don't have like an official way to, you know, to
20 respond, so, right now, we're trying to, you know,
21 establish protocols for each community, because
22 each community is different. Like, Mistissini is
23 different from Whapmagoostui where Whapmagoostui is
24 a fly-in community, and Mistissini is, you know,
25 more inland where, closer to, like, Chibougamau

1 hospital. So, it's different and services and
2 resources.

3 Another project we are working on with as...
4 is with the Association québécoise de prévention du
5 suicide. That's been recent, it's been since
6 January, we've been working with them, and a pilot
7 project where the two (2) communities, Chisasibi
8 and Waswanipi. Chisasibi and Waswanipi, because
9 like I say, it's the only two (2) communities that
10 have committees on suicide prevention.

11 So, we're hoping to... with a QPS, we're
12 hoping to train some people, to train first of all,
13 in risk assessment, not only intervention, but also
14 risk assessment, especially with the frontline
15 staff, nurses and community workers, and emergency
16 workers. And the other thing was to help mobilize
17 different organizations within the communities to,
18 you know, to strengthen that collaboration between
19 entities so that we, you know, have an equal
20 responsibility, and you know, to address, because
21 not only one person to, you know, to address it,
22 its community problem, and its... you need
23 everybody to work together, because you know,
24 suicide is very complex, and has many, many factors
25 to it. So, I'm hoping that, you know, eventually,

1 you know, we'll have, you know, more trained people
2 and, you know, in the intervention, and so that we
3 want to create more dialogue, you know, people to
4 be more comfortable around the subject. So,
5 that's, you know, our goal is to, you know,
6 recognize that, you know, Cree culture can be
7 something that we can strengthen to protect our
8 youth, and other people.

9 So, that's about it. Do you have any
10 questions?

11 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

12 Thank you. Thank you very much.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Thank you. Questions?

15 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

16 Maybe two or three question...

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Go on.

19 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

20 ... to get more information, precision.

21 You spoke about the holistic approach, and I
22 was wondering if you could explain to the
23 Commission how this approach, you know, is benefic
24 (beneficial) for you in suicide prevention,
25 intervention and postvention for Cree people?

1 **MME PAULINE BOBBISH :**

2 How was what?

3 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

4 How the holistic approach...

5 **MME PAULINE BOBBISH :**

6 The holistic approach?

7 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

8 Yes, it's a good thing, you know?

9 **MME PAULINE BOBBISH :**

10 Yes, it is. Like I said, we want to encourage the
11 communities to see that, you know, you know, the
12 Cree way is holistic, you know. We look at when we
13 say "approach", holistic approach, we want to talk
14 about the mind, the heart, the spirit and the body.
15 And once you're in balance, and on any of the area,
16 you become unbalanced, either in your mind or your
17 heart, your spirit, your body. So, we want to
18 promote that, and people, once, you know, you are
19 balanced in that way, you know, you don't think
20 about suicide, right?

21 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

22 Um-hum.

23 **MME PAULINE BOBBISH :**

24 So, that's one way we want to, you know, just to,
25 say that we come from resilience, we come from, you

1 know, a way of life that was... it was good, and we
2 had our own systems, and you know, stuff like that.

3 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

4 Um-hum. And if we speak about the cluster effect
5 of suicide, how do you see the intervention or the
6 postvention, I should say, when this occur?

7 Because I believe you got very few, hopefully,
8 cluster effect, in the Cree territory over the
9 years, but what is your thought about how it should
10 be, you know, the intervention in that situation?

11 **MME PAULINE BOBBISH :**

12 Okay. We did have at least a couple of incidents,
13 it was where, you know, there has been suicide, and
14 we talked about cluster. That means, you know,
15 there are other right after, you know, two (2) or
16 three (3) right after that happened. Like, they
17 call it "copycat", and it has been a crisis at one
18 time, but not so much today, it hasn't been really
19 reported where, you know, there was one suicide
20 after the other, but when... once that... I was
21 involved in one, what they call "cluster". That
22 means, you know, there has been one... more than
23 one death because of suicide. We approach it by
24 creating a crisis team, and we're available like
25 twenty-four/seven (24/7) for at least a month, and

1 we took turns as frontline (inaudible), plus do a
2 nine to five (9-5) job, and we had to be on call,
3 like, either seven (7) or eight (8) hours, like,
4 after working hours, plus the week-ends. And
5 from... we worked together, like, we were, you
6 know, a strong unit, say, you know, we exchanged
7 information really quick because it was... we're on
8 (inaudible) on crisis. So, that was... We got a
9 lot of support from our leadership for that, so, we
10 were recognized when we did that, because it was,
11 you know, it was a crisis, because it was one
12 after... one attempt after the other. So, there
13 was... it was more like a team approach, so, and
14 having leadership support was very important. Um-
15 hum, it was crucial to have that, you know, team
16 built and maintained.

17 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

18 Um-hum. And I would maybe have a last question.
19 This morning, we got the opportunity to have
20 coroners from the Bureau of coroners, and I was
21 wondering what is your opinion regarding the work
22 of coroners in the case of suicide deaths?

23 **MME PAULINE BOBBISH :**

24 Personally, I've never had to work with coroners,
25 but I have experience, you know, a close relative

1 of mine, you know, died by suicide, and we don't
2 really know what really happened as a family. How
3 the coroner contacted my family, and I think the...
4 a good way to approach that, and I think as within,
5 you know, the Cree, because we like to, you know,
6 build on relationships, and because it's a big
7 effect on... a negative effect on families. So, I
8 think, you know, a very humanistic approach would
9 have been... would be very good for families to
10 say: "Okay, to have been seen face to face", like,
11 you know, there would come into the community, and
12 see, you know, how the family is doing, you know,
13 what's going on, and you know, to help them to see
14 what they can do or, you know, to have... if they
15 have of the appropriate support in services, the
16 resources available to them, you know, after, you
17 know, after a death like that. So, I think, you
18 know, it's important to, you know, have that
19 relationship to see, you know, to support that
20 family, instead of by phone call.

21 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

22 Okay. Is there anything else? Or maybe
23 recommendation you would have for the Commission?

24 **MME PAULINE BOBBISH :**

25 One thing I can say is that, you know, with this

1 work, it's important that, you know, it's because
2 it's a very sensitive subject for many people, and
3 we want to approach it with a lot of respect for
4 the families. And just recently, we've had some
5 questions for people, and a lot of them said that,
6 you know, because of, you know, different
7 historical traumas we have experienced as a Nation,
8 it's, you know, it's because of, you know,
9 different things like... I said resident, one of
10 them is residential school. Or the hydroelectric
11 project that we've, you know, we lost a lot of land
12 when we signed that JBNQA, the James Bay and
13 Northern Quebec Agreement, and different other
14 factors like relocations of, you know, different
15 communities unto... to... from different areas to
16 another land, to another piece of land where they
17 had to relocate the whole population. So, it has
18 some negative impacts, and I think that because of
19 those traumas, you know, all those negative impacts
20 have, you know, it's a factor to why we are, you
21 know, our people are dying by suicide. And it's
22 not visible, but it's there, and one way to, I
23 think, is to address, you know, it's to help start
24 creating opportunities for people, families to seek
25 support, to seek ways of healing such as some

1 people can find help with, you know, Western ways
2 of helping like psychologists, psychiatrists or,
3 you know, therapists, social workers. And some
4 people, you know, go to sweat lodges, attend
5 ceremonies, and some people use both, and... which
6 is okay. And we, you know, want to encourage, and
7 create more opportunities. We do have excellent,
8 you know, resources and programs, and services in
9 our communities. We come so far from, you know,
10 from what we are today, from we were before, and
11 now today, and we've... there are many, wonderful
12 things happening in our communities, but we need to
13 work harder to develop those things, you know, for
14 the youth especially, because the youth are rapidly
15 going, and it's (inaudible) fifty per cent (50 %)
16 of our population under thirty-five (35), the
17 population is, you know, this is of over... our
18 population consists of thirty-five (35) and under,
19 thirty per cent (30 %). So, we are, you know,
20 rapidly growing, and we need to move fast, and try
21 to, you know, develop those things, and create
22 those things for those... for them, for the youth.
23 So, I think that, you know, that's important to,
24 you know, to have, and get that support, that
25 leadership support, you know, to have those things

1 available to them. Those, both of them, the
2 Western way and the Cree way.

3 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

4 Sixty-five per cent (65 %) ?

5 **MME PAULINE BOBBISH :**

6 Yes, sixty-five per cent (65 %). He works in
7 public health, he knows. But sixty-five per cent
8 (65 %) of our population is under thirty-five (35)
9 so.

10 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

11 Okay. And I understand that the youth is more at
12 risk?

13 **MME PAULINE BOBBISH :**

14 Yes.

15 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

16 They are suicidal (inaudible)?

17 **MME PAULINE BOBBISH :**

18 They are... I can say they are more at risk of, you
19 know, doing research on... from the various reports
20 within the Health Board, they... I would say, less
21 than forty (40) years old, most of the suicides are
22 under thirty-five (35).

23 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

24 Okay. All right.

25 **MME PAULINE BOBBISH :**

1 Both men and women.

2 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

3 Okay. Well, thank you very much. I won't have any
4 more questions.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Yes?

7 **MME PAULINE BOBBISH :**

8 Okay.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Me Boucher? Do you have questions?

11 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

12 No. Thank you very much for your presentation.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Me Robillard?

15 **Me DENISE ROBILLARD :**

16 Non plus. Merci.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Non? So, I understand that it was easy to
19 understand.

20 **MME PAULINE BOBBISH :**

21 It's okay.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Very easy to follow. So, I want to thank you very
24 much for traveling here today with your partner...

25 **MME PAULINE BOBBISH :**

1 Thank you, you're welcome.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 ... and son to share with us concerning this
4 important matter that is suicide. It's a problem
5 in our society, not only in Eeyou Istchee, it's a
6 problem everywhere with young people especially.
7 And I want to congratulate you to work to help
8 people to...

9 **MME PAULINE BOBBISH :**

10 Yes.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 ... to save lives. I understand that in your
13 culture, life is important...

14 **MME PAULINE BOBBISH :**

15 Yes.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 ... as it should be for everybody. And what you're
18 doing, if it may help one person, it will be
19 something great. And many more, it will be
20 greater. So, thank you very much for sharing with
21 us. I wish you the best, and if you have anything
22 in mind that we may suggest to government of Quebec
23 or government of Cree Nation to help in your work,
24 to improve the means you have to work, to develop
25 more committees. I understand you have one in

1 Chisasibi, and hoping for others elsewhere in other
2 communities. I wish you the best concerning this.

3 **MME PAULINE BOBBISH :**

4 Thank you.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 I hope you'll get people from these communities to
7 build other committee who will, thanks to you. And
8 it will be still time if you think of something we
9 can do, don't hesitate to communicate with us...

10 **MME PAULINE BOBBISH :**

11 All right.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 ... and share with us.

14 **MME PAULINE BOBBISH :**

15 Okay.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Thank you very much again. I wish you the best...

18 **MME PAULINE BOBBISH :**

19 Thank you.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 ... to you and your family, and your son.

22 **MME PAULINE BOBBISH :**

23 Thank you.

24 **MME PAULINE BOBBISH'S SON :**

25 Thank you.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oh, oh! Ah, ah, ah! Thank you to you too.

3 **MME PAULINE BOBBISH :**

4 It's all right.

5 **MME PAULINE BOBBISH'S SON :**

6 Bye.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Bye-bye! So now, we'll suspend. Ten minutes?

9 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

10 Yes, maybe a few minutes, the next witness...

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Yes.

13 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

14 ... is over there, so... yes.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Okay, great.

17 SUSPENSION

18 -----

19 REPRISE

20 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

21 La Commission reprend.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Alors, bienvenue de nouveau. Me Elassal, vous

24 allez nous présenter vos prochains témoins?

25 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

1 Oui. Tout à fait, Monsieur le Commissaire. Merci.
2 Nous recevons madame Françoise Roy, qui est à votre
3 gauche, qui est consultante en prévention du
4 suicide et en développement des compétences
5 associée à l'Association québécoise de prévention
6 du suicide. Et nous avons régime madame Kim
7 Basque, qui est coordonnatrice à la... de la
8 formation à cette même Association.

9 Donc, merci d'être avec nous et bienvenue à la
10 Commission.

11 Peut-être, avant de commencer, Monsieur le
12 Commissaire, j'aurais certains documents à déposer
13 d'emblée. Dans les derniers jours, j'ai eu une
14 discussion avec un représentant de la Commission de
15 la Santé et des services sociaux des Premières
16 Nations du Québec qui souhaitait déposer devant la
17 Commission certains documents qui portent sur le
18 suicide, un sujet dont nous parlons cet après-midi.
19 Donc, je vais déposer ça et j'ai également des
20 documents de la Région régionale de la santé et des
21 services sociaux du Nunavik que j'aimerais déposer
22 sur le sujet. Puis peut-être apporter une
23 précision aussi concernant la Régie régionale. Au
24 mois de novembre, on va être au Nunavik, donc,
25 c'est fort probable qu'on entende des témoignages

1 comme ceux d'aujourd'hui sur la question du
2 suicide, mais plus particulièrement en contexte
3 Inuit.

4 Donc, si j'y vais avec les documents, bien, je
5 commencerais par le PowerPoint qu'on va utiliser...
6 que vous allez utiliser aujourd'hui. Donc, sous la
7 cote P-722.

8 **- PIÈCE COTÉE P-722 -**

9 Par la suite, les documents de la Commission
10 de la santé et des services sociaux, un premier
11 rapport sous P-723 intitulé "Alcohol, Drugs and
12 Inhalants: Portrait of Users and Consumption
13 Patterns among First Nations in the Quebec Region".

14 **- PIÈCE COTÉE P-723 -**

15 Toujours de la Commission de la santé et des
16 services sociaux des Premières Nations du Québec
17 sous la cote 724, « Un État de situation sommaire
18 sur le suicide au sein des Communautés des
19 Premières Nations du Québec. » C'est un état de
20 situation qui avait été produit dans le cadre de
21 l'enquête publique sur les causes probables et les
22 circonstances de cinq (5) suicides là qui étaient
23 survenus en deux mille (2005) [sic] sur la Côte-
24 Nord.

25 Les deux (2) annexes à ce... à cet état de

1 situation auquel vont faire référence les témoins
2 ont déjà été déposés à la Commission sous la cote
3 P-72 et P-73. Donc, c'est des documents produits
4 encore une fois par la C3S PNQL sur un portrait là,
5 une analyse des décès par suicide fait à partir des
6 rapports des coroners de deux mille (2000) à deux
7 mille onze (2011). Et P-073, en fait, c'était une
8 mise à jour en quelque sorte là sur le sujet.

9 **- PIÈCE COTÉE P-724 -**

10 Ensuite, un troisième document de la C3S PNQL
11 sous la cote P-725 intitulé « Bien-être individuel,
12 santé mentale et maltraitance des Aînés ». Donc
13 ça, c'est un document déposé en liasse là avec la
14 version anglaise qu'on a reçu de la part de la C3S
15 PNQL qui est produit récemment là en deux mille
16 dix-huit (2018).

17 **- PIÈCE COTÉE P-725 -**

18 Donc ça, c'est pour les documents de la C3S
19 PNQL. Maintenant, pour ceux de la Régie régionale
20 de la santé et des services sociaux du Nunavik, en
21 fait, c'est deux rapports qu'on va déposer. Le
22 premier contient des... le premier rapport, pardon,
23 s'intitule "Recommendations based on analysis of
24 information from coroners' reports from two thousand
25 (2000) to two thousand thirteen (2013)". Donc ça,

1 c'est le premier document sous P-726. Et enfin,
2 sous P-727, un autre document qui s'intitule
3 "Assessment of the situation: perspective of
4 people in the field", un document daté d'octobre
5 deux mille seize (2016).

6 - PIÈCE COTÉE P-726 -

7 - PIÈCE COTÉE P-727 -

8 Puis enfin, peut-être juste attirer
9 l'attention à la Commission sur le fait qu'il y a
10 les témoins ont aussi l'intention de discuter d'un
11 document déjà déposé devant la Commission sous P-
12 420 et c'est un document de la Chambre des Communes
13 d'Ottawa, en fait, du Comité permanent des Affaires
14 Autochtones et du Nord. Le document est intitulé
15 « Point de rupture : La crise des suicides dans
16 les communautés Autochtones ».

17 Donc... mais ça, c'est déjà, comme j'ai dit,
18 en preuve. Donc, on n'a pas besoin de le déposer.
19 Ça fait le tour un peu de... des documents, si on
20 veut, utiliser au cours de l'après-midi.

21 Donc, on serait rendus à vous entendre. Alors,
22 peut-être avant de commencer, je demanderais à la
23 greffière de vous assermenter.

24 -----

25

1 Françoise Roy
2 Consultante en prévention du suicide et en développement
3 des compétences associée à l'Association québécoise de
4 prévention du suicide (AQPS)
5 Affirmation solennelle

6 -----
7 Kim Basque
8 Coordonnatrice du Comité régional sur la prévention
9 québécoise de prévention du suicide
10 Affirmation solennelle

11 -----

12 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

13 Merci beaucoup.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Alors, bonjour, Madame Roy, Madame Basque. Il me
16 fait plaisir de vous accueillir à la Commission.

17 On va vous écouter avec beaucoup d'intérêt.

18 **MME KIM BASQUE :**

19 Merci.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Me Ellassal?

22 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

23 Alors... oui.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 (Inaudible).

1 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

2 En fait...

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Oui?

5 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

6 ... je vous laisse...

7 **MME KIM BASQUE :**

8 Oui.

9 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

10 ... la parole. Peut-être si vous pouviez commencer
11 peut-être en vous présentant? Ce que vous faites,
12 votre organisation, ça pourrait être un bon point
13 de départ.

14 **MME KIM BASQUE :**

15 Parfait, bonjour. Je débute. Donc, je plonge.
16 Kim Basque, je suis coordonnatrice de la formation
17 à l'Association québécoise de prévention du suicide
18 depuis deux mille onze (2011). Je coordonne le
19 déploiement des formations en prévention du suicide
20 que l'AQPS élabore seule ou en partenariat, souvent
21 en partenariat. Mon rôle consiste aussi à soutenir
22 les partenaires qui collaborent à l'élaboration et
23 au déploiement de ces formations-là dans les
24 différentes régions, soutenir les formateurs et
25 soutenir leurs organisations mandataires des

1 différents produits de formations que l'on offre
2 par le biais de mandats qui nous viennent de
3 ministères, de la Santé et des services sociaux,
4 par exemple, ou par le biais de partenariat
5 différents.

6 La présentation va permettre de porter un
7 regard sur différents projets qu'on a eus au fil du
8 temps avec des partenaires importants. On prend la
9 peine quand même de vous mentionner que on ne
10 parlera pas au nom de ces organisations-là, mais
11 qu'on va y faire référence tout au long de nos...
12 de notre présentation.

13 Donc, la Commission de santé et des services
14 sociaux, le Conseil Cri, pardon, de la santé et des
15 services sociaux de la Baie-James, l'organisation
16 de madame Bobbish. La Commission de santé et des
17 services sociaux des Premières Nations du Québec et
18 du Labrador, et la Régie régionale de santé des
19 services sociaux du Nunavik nous ont permis, dans
20 les dernières années, de mieux comprendre ces
21 réalités-là et de tenter de travailler avec eux le
22 plus adéquatement possible, mais notre
23 représentation, donc, ne se veut pas le porte-
24 parole comme tel.

25 Madame Roy, avant de...?

1 **MME FRANÇOISE ROY :**

2 Alors, je suis Françoise Roy. Je suis consultante
3 en prévention du suicide et développement de
4 compétences. Donc maintenant, travailleuse
5 autonome dans le domaine de la prévention du
6 suicide, mais j'interviens en prévention du suicide
7 depuis les trente-trois (33) dernières années.
8 Donc, j'ai œuvré à la fois dans un centre de
9 prévention du suicide au début de ma carrière. Je
10 suis arrivée là comme bénévole. Donc, on sait pas
11 où le bénévolat nous mène dans la vie, mais par la
12 suite j'ai travaillé dans différentes organisations
13 dont l'Association québécoise de prévention du
14 suicide, mais également, j'ai eu à intervenir
15 toujours sur le dossier suicide à l'Agence de santé
16 et des services sociaux en Montérégie en santé
17 publique. Également, j'ai aussi été au C3S de
18 Laval en soutien à l'équipe de santé mentale
19 première ligne.

20 Puis donc, maintenant, coauteure de plusieurs
21 formations en prévention du suicide, mais je
22 continue aussi à faire de l'intervention et à
23 m'intéresser à la question de la postvention.
24 Donc, comment on intervient à la suite d'un
25 suicide. J'ai eu dans ce contexte-là, dans les...

1 deux (2) dernières années, particulièrement là,
2 j'ai été interpellée pour aller soutenir la région
3 du Nunavik dans le cas d'une série de suicides là
4 au début de l'année deux mille (2000). Mon Dieu,
5 je [ne] sais plus quelle année on est. Deux mille
6 seize (2016), deux mille dix-sept (2017). Donc,
7 voilà. Donc, en gros, c'est ce que je continue à
8 faire en prévention du suicide.

9 **MME KIM BASQUE :**

10 L'Association québécoise de prévention du suicide
11 regroupe des membres. On est une association qui
12 vise à réunir les individus, les organisations qui
13 œuvrent spécifiquement en prévention du suicide au
14 Québec ou qui souhaitent mettre de l'avant cette
15 cause-là dans leur organisation et dans leurs
16 actions. On regroupe donc environ cent cinquante
17 (150) membres - des individus, des endeuillés, des
18 chercheurs, des intervenants, des organisations
19 publiques, communautaires, scolaires - qui veulent
20 donc mettre de l'avant les actions et réussir leurs
21 forces pour mobiliser les communautés, les milieux,
22 poser des gestes, sensibiliser nos gouvernements
23 aussi à réduire le suicide au Québec et ses impacts
24 chez les endeuillés.

25 Trois (3) grands volets aux actions de

1 l'Association québécoise: la formation - on en
2 parlera tout à l'heure - la sensibilisation, donc
3 ça s'inscrit autour, par exemple, de la Journée
4 mondiale de prévention du suicide qui a lieu chaque
5 année le dix (10) septembre, pour lequel notre
6 organisa... pour laquelle, pardon, notre
7 organisation identifie les thèmes, développe du
8 matériel qu'on met à la disposition de nos membres
9 et des organisations qui souhaitent réaliser des
10 actions autour de la JMPS. La semaine de
11 prévention du suicide aussi, qui a lieu chaque
12 année la première semaine complète de février.
13 Encore là, on met de l'avant les thèmes, les
14 visuels, le matériel, on accompagne les
15 organisations qui veulent réaliser des activités
16 dans ce contexte-là aussi et qui souhaitent notre
17 soutien.

18 La sensibilisation s'inscrit aussi chaque fois
19 que on a un dossier socio-politique ou des
20 occasions d'interpeller le gouvernement et les
21 différentes organisations pour parler des actions
22 qui fonctionnent ou des manières qui nous
23 permettent tous ensemble de faire de la prévention
24 du suicide au Québec.

25 La formation. Des intervenants et des

1 individus qui veulent jouer un rôle en prévention
2 du suicide est aussi au cœur de nos actions, et
3 c'est ce dont on va vous parler davantage
4 aujourd'hui. Comment l'AQPS peut réunir des
5 expertises et tenter de développer des contenus de
6 formations qui vont s'adresser à des groupes, des
7 intervenants qui doivent jouer un rôle et qui ont
8 besoin un peu d'être outillés à faire une
9 intervention complète. C'est dans ce contexte-là
10 que, il y a différents projets dont on vous parle
11 auprès des communautés Autochtones de façon
12 inclusive.

13 Il y a eu différents grands partenariats qui
14 prennent leur assise dans un projet d'implantation
15 de bonnes pratiques en prévention du suicide pour
16 lequel le ministère de la Santé et des services
17 sociaux du Québec, il y a déjà plusieurs années,
18 donne le mandat aux... maintenant, centres intégrés
19 universitaires de santé et des services sociaux de
20 Sherbrooke, de développer des guides de bonne
21 pratique en prévention du suicide à l'intention des
22 intervenants et à l'intention des gestionnaires.
23 Donc, des bonnes pratiques cliniques et des bonnes
24 pratiques de gestion.

25 Dans ce grand projet, l'AQPS a collaboré

1 étroitement pour rencontrer les gestionnaires de
2 chacun des quatre-vingt-quinze (95) réseaux locaux
3 de services de l'époque entre deux mille onze
4 (2011) et deux mille quatorze (2014), pour
5 accompagner ces gestionnaires-là dans l'état de
6 situation de... du suicide sur leurs territoires,
7 l'état de situation des services aussi et les
8 accompagner dans la réalisation d'un plan d'action
9 local et concerté.

10 Dans ce contexte-là, le projet visait les
11 réseaux locaux québécois. J'ai (inaudible) dire du
12 Sud et pas spécifiquement pour les communautés
13 Autochtones, Premières Nations, Cris ou Inuits.

14 Ce projet-là visait aussi à mieux soutenir les
15 intervenants et l'AQPS a été mandatée à ce moment-
16 là pour développer, en collaboration avec le CIUSSS
17 (inaudible) dont je vous parlais, et Suicide-Action
18 Montréal, une formation qui serait adaptée à
19 l'intervention complète auprès de la personne
20 suicidaire axée sur les meilleures pratiques
21 cliniques, les meilleures stratégies pédagogiques
22 connues pour atteindre nos objectifs de formation
23 permettant d'utiliser une structure d'intervention
24 complète.

25 La grille d'estimation de la dangerosité d'un

1 passage à l'acte suicidaire. L'approche orientée
2 solution, des techniques tirées de l'approche
3 orientée solution qui fonctionne bien pour cette
4 clientèle-là, qui s'inspirait aussi d'un résultat
5 de recherches sur les impacts d'une formation que
6 l'AQPS avait déployée au cours des années
7 précédentes et qui a commencé donc à être déployée,
8 cette nouvelle formation-là, en deux mille dix
9 (2010).

10 Au moment où on se parle, il y a plus de
11 vingt-deux mille (22 000) intervenants qui ont
12 suivi cette formation-là qui dure vingt et une (21)
13 heures partout au Québec.

14 C'est cette formation-là et ce grand projet-là
15 qui a fait en sorte que on a mis la table ou on est
16 arrivés très humblement en répondant à différentes
17 communications de la part d'abord de la Commission
18 de santé des Premières Nations du Québec et du
19 Labrador qui a souhaité vivre une démarche
20 d'implantation des bonnes pratiques il y a quelques
21 années, et qui a demandé à l'AQPS de commencer à
22 réfléchir à une démarche similaire et bien sûr
23 adaptée et très collée à la réalité culturelle des
24 Premières Nations à l'époque.

25 Les Premières Nations ont donc vécu des

1 démarches similaires. La Régie régionale du
2 Nunavik aussi. Maintenant, le Conseil Cri avec
3 lequel on travaille plus récemment pour réfléchir à
4 la manière dont on pourrait les accompagner dans la
5 formation de leurs intervenants. Voilà.

6 **MME FRANÇOISE ROY :**

7 Peut-être un des défis qu'on rencontre, dans le
8 fond, dans le travail avec les différentes
9 communautés pour... on n'aime pas dire "adapter"
10 les formations, mais d'avoir une formation qui est
11 cohérente avec la réalité des milieux, leur
12 contexte de vie, le contexte aussi de
13 l'organisation des services. Donc, c'est dans ce
14 contexte-là qu'on a travaillé avec ces trois (3)
15 organisations-là là à des moments différents. Et
16 donc, ce qu'on souhaite, c'est que ça soit cohérent
17 avec le contexte de travail, mais aussi que ça
18 tienne compte des particularités de la personne
19 suicidaire Autochtone. On va utiliser le mot
20 "Autochtone" là, pour... comme terme générique pour
21 parler à la fois des Premières Nations, des Inuits
22 et des Cris.

23 Donc, mais que ça soit aussi culturellement
24 acceptable pour les communautés avec... en fait,
25 les communautés et les individus qu'on souhaite

1 rejoindre par ces formations-là ou par
2 l'intervention. Et que... qu'il y ait une adhésion
3 autour de ce projet-là. Une des façons dont on a
4 travaillé pour créer l'adhésion autour des projets,
5 c'est vraiment de prendre le temps, notamment,
6 de... bien, de partir de l'analyse des besoins des
7 intervenants de terrain à laquelle vous faisiez
8 référence tantôt. Donc, l'analyse des besoins des
9 intervenants de terrain à la fois chez les
10 Premières Nations au Nunavik, on... en fait, le
11 C3S, le CIUSSS de l'Estrie est en train de terminer
12 également là l'analyse des besoins des intervenants
13 de terrain des neuf... de deux (2) des... deux (2)
14 communautés Cries, donc qui ont été les communautés
15 pilotes. Fait qu'on s'est servi de ça.

16 L'autre élément aussi qu'on... sur lequel on
17 porte une attention, c'est vraiment les
18 particularités de la problématique et ce qui nous
19 est utile pour faire ce travail-là, c'est vraiment
20 l'analyse des rapports du coroner. Donc, à quoi
21 ressemble la trajectoire de vie des personnes
22 décédées? Quels sont les facteurs qu'on pourrait
23 appeler les facteurs de risques ou de protection
24 qu'on peut retrouver. Et on... c'est là qu'on
25 regarde aussi quelles sont les compétences à

1 développer, quelles sont les compétences
2 spécifiques à développer pour que les intervenants,
3 qu'ils soient des intervenants natifs ou non
4 natifs, comment ils puissent... ils peuvent
5 travailler, donc, avec la personne suicidaire à
6 l'aide des bonnes pratiques, mais en tenant compte
7 particulièrement là du contexte culturel et des
8 valeurs et des pratiques culturelles également.

9 Et bien sûr, on s'assure que le choix des
10 stratégies pédagogiques est aussi cohérent avec le
11 mode d'apprentissages des Premières Nations, des
12 Inuits ou des Cris. Donc, c'est un peu là la
13 démarche qu'on propose.

14 Quand on a été invités, dans le fond, à
15 présenter à la Commission, la première question, en
16 fait, qu'on s'est posée c'est, bien, un peu: par
17 quel angle on peut prendre cette présentation-là.

18 Kim le disait tantôt, que la... les rôles de
19 l'Association québécoise de prévention du suicide
20 sont nombreux. En même temps, ce qu'on a voulu
21 faire davantage c'est de parler des expériences
22 qu'on a vécues avec les communautés. Probablement
23 qu'ils... il aurait pu être intéressant là, d'avoir
24 des gens de ces trois (3) communautés-là pour...
25 pas "les trois communautés" mais, des Premières

1 Nations, des Cris et des Inuits, pour nous parler
2 de l'expérience globale là, de cette démarche-là.

3 Alors, ce qu'on a choisi de faire c'est
4 vraiment de vous parler de quelles sont... quelle
5 est la structure d'intervention qu'on propose aux
6 intervenants.

7 Donc je vais vous présenter brièvement la
8 structure d'intervention, c'est-à-dire quand un
9 intervenant reçoit une personne suicidaire ou
10 encore qu'il est inquiet par rapport au discours
11 d'une personne, qu'est-ce qu'on lui propose de
12 faire pour aider la personne.

13 Premièrement, retrouver espoir par rapport à
14 la situation pour diminuer la dangerosité du
15 passage à l'acte également et pour s'assurer que
16 cette personne-là va recevoir l'intensité ou le
17 niveau de service qu'elle a besoin.

18 Donc, vous avez à l'écran là, la structure
19 d'intervention. Cette version-là, c'est la version
20 de la formation là, "Best practices in Suicide
21 intervention Nunavik version." C'est la même
22 structure d'intervention qui existe là, dans la...
23 je dirais la formation originale, donc la version
24 avec laquelle plus de vingt quelques milles
25 intervenants ont été formés là, au Québec.

1 Maintenant, depuis le projet avec les
2 Premières Nations, il y a eu seize (16) formations
3 qui ont été dispensées dans les communautés des
4 Premières Nations. Donc on peut penser à peu près
5 cent cinquante (150) personnes...

6 **MME KIM BASQUE :**

7 Um-hum.

8 **MME FRANÇOISE ROY :**

9 ... cent cinquante (150) à cent quatre-vingts (180)
10 personnes. Depuis un an, la formation elle est
11 déployée au Nunavik. Au Nunavik, on a aussi formé
12 des formateurs inuits et des intervenants, qu'ils
13 soient Inuits ou pas, pour agir comme dispensateurs
14 de cette formation-là dans les quatorze (14)
15 communautés. Et donc, il y a eu jusqu'à maintenant
16 là, incluant les pilotes, plus ou moins cent vingt
17 (120) personnes de formées en un an. Donc, c'est
18 un besoin qui est présent. Et en juin, on a été
19 dans une des communautés crie pour aller donner
20 cette formation-là en pilote, pour par la suite
21 travailler avec un [comité] de révision composé
22 d'intervenants cris ou de personnes là, qui
23 assurent une responsabilité au niveau de la
24 prévention du suicide, dont madame Bobbish. Donc
25 on travaille de cette façon-là avec les

1 intervenants, pour s'assurer que la structure
2 d'intervention, même si elle est la même partout,
3 qu'on va travailler ou qu'on va regarder quelles
4 sont les pistes d'intervention privilégiées, ce
5 qu'on appelle les pratiques à promouvoir ou les
6 bonnes pratiques pour chacune des étapes de la
7 structure d'intervention.

8 Donc, si je vous raconte un peu la structure
9 d'intervention, les grands messages qu'on
10 souhaite... oui?

11 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

12 Oui, excusez-moi. Si vous me le permettez,
13 j'aurais...

14 **MME FRANÇOISE ROY :**

15 Oui.

16 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

17 ... peut-être juste une petite question, c'est
18 concernant les communautés que vous avez visitées.
19 Vous avez parlé de seize (16) communautés. Vous
20 avez été au Nunavik et récemment là, chez les Cris.

21 **MME FRANÇOISE ROY :**

22 Oui.

23 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

24 Au niveau des autres Nations que les Inuits et les
25 Cris?

1 **MME FRANÇOISE ROY :**

2 En fait, les seize (16) formations ont été données
3 chez les Premières Nations.

4 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

5 O.K.

6 **MME FRANÇOISE ROY :**

7 Il y a eu peut-être une dizaine de formations
8 jusqu'à maintenant, et plus là, dans les
9 communautés du Nunavik.

10 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

11 O.K.

12 **MME FRANÇOISE ROY :**

13 Puis jusqu'à maintenant, on a formé un... en fait,
14 deux (2) communautés là, Waswanipi, Chisasibi...

15 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

16 O.K.

17 **MME FRANÇOISE ROY :**

18 ... que les deux (2) groupes étaient ensemble pour
19 faire un projet pilote de la formation, puis c'est
20 avec eux qu'on travaille pour réviser la formation.

21 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

22 O.K.

23 **MME FRANÇOISE ROY :**

24 Pour avoir une version crie, comme on a une version
25 Premières Nations et une version Nunavik.

1 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

2 O.K. Parfait.

3 **MME FRANÇOISE ROY :**

4 Oui.

5 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

6 Fait que, je comprends que vous avez pas
7 nécessairement visité des Premières Nations, je
8 sais pas, Anichinabé ou Attikamek...?

9 **MME FRANÇOISE ROY :**

10 En fait, la formatrice pour les communautés des
11 Premières Nations est une formatrice qui vient de
12 la Commission des... de santé et des services
13 sociaux des Premières Nations...

14 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

15 O.K.

16 **MME FRANÇOISE ROY :**

17 ... du Québec et du Labrador.

18 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

19 (Inaudible).

20 **MME FRANÇOISE ROY :**

21 C'est madame Ben(?).

22 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

23 O.K.

24 **MME FRANÇOISE ROY :**

25 Donc, voilà.

1 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

2 Parfait. Merci.

3 **MME FRANÇOISE ROY :**

4 C'est bon?

5 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

6 O.K.

7 **MME FRANÇOISE ROY :**

8 Donc, les grands messages qu'on souhaite passer, à
9 travers cette structure d'intervention-là, bien,
10 comment... donc, comment on intervient, c'est
11 d'abord toute la partie "Connect", que vous
12 allez... vous voyez, il y a "Connect", "Assess" et
13 "Accompany".

14 Dans la partie "Connect" qu'on dit, bien,
15 c'est d'abord, il faut établir le lien de confiance
16 avec la personne, hein, pour être capable de la
17 mettre à l'aise de nous raconter son histoire, de
18 mettre en place les conditions qui vont lui
19 permettre de se sentir comprise. Donc, de la
20 valider à travers ça.

21 Ce qu'on va également faire, c'est
22 d'identifier les personnes vulnérables au suicide.
23 Donc, ça se peut que par exemple, la personne est
24 pas venue d'elle-même demander de l'aide, mais que,
25 à travers un entretien, elle vient consulter par

1 exemple parce que, il y a eu une chicane avec un...
2 le conjoint, bien, ce qu'on va se demander c'est,
3 "est-ce que cette situation-là augmente la
4 vulnérabilité de la personne par rapport au
5 suicide." Donc on va porter une attention
6 particulière aux signes précurseurs, aux clientèles
7 plus vulnérables au suicide et aux moments
8 critiques, c'est-à-dire à quel moment on... quels
9 sont le... les déclencheurs, ou à quel moment les
10 personnes vulnérables au suicide sont le plus en
11 danger de poser un geste suicidaire. Sont plus à
12 risques, plutôt, de poser un geste suicidaire.

13 Par la suite, quand on est en contact avec la
14 personne, ce qu'on doit vérifier c'est, bien, bien
15 sûr, explorer brièvement la situation, explorer
16 brièvement qu'est-ce qui la préoccupe actuellement.
17 Qu'est-ce qui... qu'est-ce que cette personne-là a
18 déjà fait pour tenter de régler ou de gérer la
19 situation, hein, dans ses difficultés. Et à
20 travers cette conversation-là avec la personne, on
21 va inviter les intervenants à aller vérifier la
22 présence des idées suicidaires. Je vous parlerai
23 pas en détail de toutes ces étapes-là, mais tout de
24 suite après je vais vous... je vais revenir sur
25 quelques étapes pour vous parler des

1 particularités, soit de la problématique du suicide
2 chez la client... donc chez les... de la personne
3 suicidaire, soit les enjeux pour les intervenants
4 et parfois vous donner des recommandations au
5 niveau de comment on devrait adapter les services
6 pour répondre à la personne suicidaire.

7 Donc, la deuxième partie, c'est bien sûr une
8 des préoccupations qu'on a, c'est de savoir, est-ce
9 que la personne est en danger. Fait que, dans la
10 partie "Assess", donc, ce qu'on regarde, c'est :
11 Explorer des critères d'estimation du danger de
12 passage à l'acte suicidaire. On va se servir de ce
13 critère, cette grille-là, c'est Suicide-Action
14 Montréal et le Centre Dollard-Cormier qui ont en
15 fait proposé ce nouvel outil-là, qui est recommandé
16 dans les guides de bonne pratique et qu'on utilise
17 dans la formation. Donc on va s'intéresser, par
18 exemple, à la planification du suicide, ce qui
19 était l'élément central que les intervenants
20 regardaient auparavant. Ce qu'on... ce que c'est
21 venu amener, en fait, cet élément-là c'est... il y
22 a des facteurs proximaux de passage à l'acte
23 suicidaire et on devrait porter une attention
24 particulière à ces sept (7) facteurs-là, ces sept
25 (7) critères-là, donc: la planification du suicide,

1 la tentative de suicide, la capacité de la personne
2 à espérer un changement, la capacité de contrôle,
3 l'usage de substances, la présence de proches et la
4 capacité de prendre soin de soi.

5 La particularité c'est que c'est pas un
6 outil... c'est pas un questionnaire, mais c'est
7 davantage un outil qui nous permet d'avoir une
8 conversation avec la personne et de l'axer sur
9 comment la personne, jusqu'à maintenant, a été
10 capable de rester en vie, comment elle a réussi à
11 se protéger. Donc, comment... ce qu'on souhaite
12 c'est de raviver l'espoir, ok? Donc, c'est pas
13 juste de dire, est-ce que la personne est en danger
14 ou pas et on devrait conclure en sécurité, mais
15 c'est de se demander, est-ce que la personne a des
16 raisons de vivre. Comment on va l'aider à se
17 reconnecter avec ses raisons de vivre. Comment on
18 va l'aider à se reconnecter avec ses forces, avec
19 ses ressources, et comment on peut l'aider donc à
20 se projeter dans le futur.

21 Donc, c'est ça. Ce qui va nous permettre
22 après, d'aider la personne à identifier comment,
23 dans les heures, jours, semaines qui viennent, elle
24 peut se reconnecter avec ce qui vaut la peine de
25 rester en vie et comment elle peut contribuer à se

1 protéger. Et c'est cette combinaison-là,
2 d'exploration des critères, du travail sur l'espoir
3 et ce que la personne est capable de faire elle-
4 même, qu'est-ce qui va nous permettre d'estimer le
5 danger, donc: est-ce qu'il y a absence de danger,
6 est-ce qu'il y a un danger faible, est-ce qu'il y a
7 un danger à court terme, ou, est-ce qu'il y a un
8 danger imminent - c'est ce que vous voyez par les
9 couleurs vert, jaune, orange, rouge.

10 Ce que ça nous amène à faire par la suite,
11 c'est dans les faits, c'est dans la partie
12 « Accompagner », c'est de se demander qu'est-ce
13 qu'on doit faire pour conclure en sécurité. Donc,
14 comment on va s'assurer qu'il n'y ait pas de
15 passage à l'acte, hein? Donc, par exemple, bien,
16 sans entrer dans des exemples là, désolée, là, ici,
17 un enjeu, c'est quoi les ressources dont
18 l'intervenant dispose ou la personne dispose pour
19 s'assurer qu'elle est en sécurité? La famille,
20 l'organisation des services, comment on peut
21 notamment limiter l'action de moyens, mais je vais
22 revenir sur ces éléments-là.

23 Un autre élément aussi qui est important,
24 c'est de faciliter l'accès aux services et aux
25 suivis, hein? Souvent, les intervenants, la

1 première préoccupation, c'est : Est-ce que la
2 personne va être en sécurité? Ça peut être
3 rassurant pour les intervenants. En même temps,
4 pour les besoins de la personne, il faut être
5 capables d'aller plus loin et de se demander :
6 Cette personne-là a besoin de quel genre de
7 services? Et est-ce qu'on est capables de lui
8 offrir les services adéquats? De l'orienter, la
9 référer ou l'accompagner vers ces ressources-là?
10 Et par la suite, est-ce qu'on lui donne le niveau
11 de suivi approprié par rapport à sa situation?

12 Donc, c'est à travers... ça, c'est la... c'est
13 vraiment les compétences qu'on va développer avec
14 les intervenants, donc, à travers la formation.
15 C'est à partir de ce modèle-là, donc, qu'on a
16 travaillé avec les différentes communautés pour,
17 un) voir est-ce que ce... cette structure-là était
18 adéquate pour eux? Mais également pour être
19 capables de voir par la suite, indépendamment ou
20 au-delà des bonnes pratiques pour intervenir, de
21 quoi on devrait également tenir compte dans la
22 compréhension de la problématique du suicide?
23 Comment ça devrait orienter notre... nos
24 interventions ou les actions qu'on va poser?

25 Donc, c'est là-dessus qu'est basée la

1 formation. Par contre, avant d'entrer dans les
2 bonnes pratiques, avant de parler des bonnes
3 pratiques, je... une... il y a trois (3) choses à
4 laquelle on s'est intéressé à travers le processus
5 là, le travail avec les... ces trois (3) groupes-
6 là, c'est vraiment de porter un regard sur soit
7 comme intervenant, O.K.? Une des particularités du
8 suicide chez les Premières Nations, les Cris et les
9 Inuits, c'est le nombre de personnes qui ont été
10 touchées, d'intervenants qui ont été touchés par la
11 problématique du suicide. Je vous dirais que
12 dans... à toutes les fois où j'ai donné des
13 formations dans les communautés, près de quatre-
14 vingt-dix pour cent (90 %) des gens qui étaient
15 issus des communautés avaient été touchés par la
16 problématique du suicide. Donc, touchés soit parce
17 que eux-mêmes ont pensé au suicide ou ont fait une
18 tentative, soit parce qu'ils ont perdu un proche
19 par suicide, soit parce que un de leurs proches
20 pense au suicide actuellement ou pose des gestes
21 suicidaires.

22 Donc, c'est important de prendre le temps, de
23 prendre soin des intervenants. Et une des façons
24 dont on le fait, c'est de prendre le temps de
25 regarder comment le suicide a touché votre vie à un

1 niveau personnel et à un niveau personnel...

2 personnel et professionnel, désolée.

3 Et de prendre le temps, bien sûr, d'entendre
4 la souffrance, l'impact que ça l'a sur eux et en
5 même temps de s'intéresser à quelle force, quelles
6 valeurs, quelles ressources ils ont... ils se sont
7 découverts à travers ces expériences-là? Ou
8 comment ils continuent d'être impliqués malgré
9 justement l'ampleur de la détresse ou de la
10 problématique du suicide dans leurs communautés,
11 ok? Sans spécifier lequel, mais je me suis
12 retrouvée dans une rencontre du comité de travail,
13 je débarque de l'avion, je m'en vais à la rencontre
14 avec le comité et j'apprends à cette instant-là
15 qu'il y a deux (2) membres du comité viennent de
16 perdre un proche par suicide et elles sont là, ok?
17 D'accord.

18 C'était très touchant. Je me disais...
19 excusez. Je me disais probablement que si ça
20 m'était arrivé, je serais pas là, t'sé? Puis ces
21 gens-là, ils étaient là à la rencontre, puis ils
22 continuaient à dire, "bien justement, il faut être
23 là, parce que c'est ça qui arrive, c'est pour ça
24 qu'on est là, t'sé?" Donc je disais, "bien, est-ce
25 que vous voulez qu'on remette la rencontre? Est-ce

1 que vous voulez qu'on prenne le temps d'arrêter?"
2 Puis c'était, "bien non, au contraire, il faut
3 continuer à mettre en place les...

4 **MME KIM BASQUE :**

5 Um-hum.

6 **MME FRANÇOISE ROY :**

7 ... les interventions, puis à continuer nos
8 efforts." Donc, c'est très touchant de travailler
9 avec les gens qui, au quotidien, sont touchés par
10 la problématique, vraiment.

11 Voilà. Donc, il faut prendre le temps avec
12 eux de... prendre le temps de regarder comment le
13 suicide a touché leur vie et de... en effet, de
14 rester centré sur les forces, les malheurs, les
15 ressources qu'ils ont pu *découvert* ou qu'ils
16 continuent de mettre en place pour faire face, dans
17 le fond, à cette problématique-là.

18 Et aussi de... un élément qu'on a pu trouver
19 ou relever, c'est à quel point ces moments de
20 partage-là sont importants, parce que dans une
21 autre expérience, les gens disaient, "c'est la...
22 - qui sont des intervenants - c'est la première
23 fois qu'on parle de comment nous on a été touchés
24 par le suicide. C'est la première fois qu'on
25 raconte à nos collègues, par exemple, que nous-

1 mêmes, un proche, par exemple, a... était
2 suicidaire et on est resté tout seul avec ça",
3 t'sé? Comme si, même quand les gens sont outillés
4 ou sont impliqués en prévention du suicide, comment
5 ils sont isolés à cause de cette problématique-là,
6 t'sé? Donc, de... C'est lourd sur le... la vie
7 des gens. Et en même temps, c'est à ces gens-là
8 qu'on demande d'intervenir, t'sé? C'est à ces
9 gens-là, qui jouent un rôle d'intervention et qui
10 sont contents, qui sont "contents", qui sont... on
11 sent, en fait, toute l'implication importante.

12 Le deuxième regard en fait, qu'on porte
13 également, c'est... qu'on... qui... c'est le regard
14 sur le vécu de la personne suicidaire.
15 Premièrement, pour... pas pour aller dans les
16 explications théoriques de la problématique du
17 suicide, mais davantage d'essayer de comprendre que
18 la personne qui pense au suicide, elle a
19 l'impression qu'elle est dans une impasse, qu'elle
20 vit de l'impuissance, que sa situation va toujours
21 être pareille, que dans sa vie, toute sa vie, c'est
22 une histoire d'échecs, hein? C'est la... dans le
23 moment de détresse, c'est la vision que la personne
24 elle peut avoir d'elle-même. Donc, elle peut
25 penser, "je ne vau rien, personne peut m'aider, ça

1 changera jamais." Et c'est important de prendre le
2 temps, donc, de regarder c'est quoi la vision qu'on
3 a de la personne suicidaire, c'est quoi les
4 préjugés qu'on a par rapport à la personne
5 suicidaire. Et c'est important de le faire pour
6 pouvoir favoriser l'empathie des intervenants, mais
7 également pour adopter une posture d'intervention
8 qui est... qui tient compte, comme je le disais
9 tantôt, des forces et des ressources de la personne
10 qui pense au suicide; parce que c'est important de
11 se rappeler de sa résilience, hein? La résilience
12 individuelle mais aussi la résilience collective.

13 Souvent, je... j'entends ou je dis, "il y a
14 beaucoup d'efforts qui ont été faits pour un peu
15 anéantir ces communautés ou de... différents
16 peuples." Et c'est des survivants extraordinaires.
17 Donc c'est un peuple... ce sont des peuples très
18 résilients et il faut pas l'oublier.

19 Et l'autre élément aussi, c'est de prendre le
20 temps de porter un regard sur les traumas
21 historiques, intergénérationnels. Et
22 intergénérationnels, et de se questionner sur
23 l'impact que ça peut avoir sur l'intervention,
24 notamment: pourquoi s'intéresser à porter un regard
25 sur les traumas historiques là, ou

1 intergénérationnels? Bien, pour comprendre... En
2 fait, premièrement, pour reconnaître l'impact de la
3 colonisation puis des traumatismes historiques, de
4 prendre le temps de le reconnaître. Pour moi, je
5 dirais que j'ai beaucoup appris à travers le
6 travail de collaboration avec les Premières
7 Nations, les Inuits et maintenant les Cris. J'ai
8 beaucoup appris sur l'histoire. Et au début, quand
9 on me parlait de... des traumas historiques,
10 j'ai... j'avais moi-même une attitude ou une
11 réflexion qui était, "oui mais l'histoire, c'est il
12 y a quatre cents (400) ans", t'sé?

13 Alors que l'histoire des traumas ou de la
14 colonisation, puis de tous ses impacts, c'est
15 récent, t'sé? Alors, de me... ça m'a un peu
16 choquée de me rendre compte qu'en tant que
17 québécoise non native de... des Premières Nations,
18 des Inuits ou des Cris, que je savais pas ça, que
19 c'est pas ça qu'on nous a raconté comme histoire,
20 t'sé? Ou en tout cas, on nous a... on pouvait pas
21 savoir l'impact que ça pouvait avoir au niveau de
22 ces communautés.

23 Fait que, premièrement, pour être capable de
24 reconnaître l'impact, et aussi pour comprendre que
25 plusieurs comportements peuvent être analysés à

1 travers une compréhension de la normalité de
2 certaines réactions associées aux traumas, par
3 exemple quand on parle de... d'abus de substances,
4 de pensées suicidaires, de gestes suicidaires,
5 de... d'impressions de désespoir, de difficultés
6 d'exprimer les émotions, de difficultés
7 relationnelles, de comportements d'hyperréactivité
8 par rapport au stress, que ça soit la colère,
9 l'impulsivité, que ce sont des comportements
10 associés, c'est une réponse aux traumas, t'sé? Et
11 d'être capable, donc, de considérer que... d'avoir
12 une lecture à la fois dans la compréhension, mais
13 aussi dans l'intervention que même avec une
14 personne qui nous raconte des traumas individuels,
15 on peut pas avoir un style d'intervention
16 individuel, il faut le comprendre à travers le
17 trauma historique. On n'intervient pas de la même
18 façon.

19 T'sé, par exemple, quelqu'un qui vit un trauma
20 individuel, on va dire qu'il est en trouble de
21 stress post-traumatique. Bien, le trouble de
22 stress post-traumatique relié à des traumas
23 collectifs, on peut pas avoir la même lecture et le
24 même type d'intervention.

25 Donc ici, pour le biais de la formation ou de

1 la réflexion, c'est de se dire, il faut aider les
2 intervenants à comprendre, à... en fait, à
3 comprendre et à analyser certains types de
4 réactions à travers une réponse à des difficultés
5 plus grandes qu'individuelles. Voilà.

6 Si on regarde, je reviens à quelques éléments,
7 dans le fond, de la partie "Connect", on va
8 s'intéresser davantage à l'étape « Établir le lien
9 de confiance. »

10 Dans l'intervention donc, auprès de la
11 personne suicidaire, quelques bonnes pratiques
12 qu'on va recommander dans l'intervention, c'est
13 d'abord de... un qui est pas inscrit c'est d'être
14 explicite par rapport à la confidentialité. Dans
15 certaines communautés, notamment, pour faire le
16 lien avec un des enjeux qui est le... t'sé, de
17 créer le lien de confiance, les défis, bon, ils
18 sont différents pour les gens qui sont des
19 intervenants qui proviennent des communautés ou
20 encore des intervenants externes. Bien, un enjeu
21 de la demande d'aide c'est de dire, est-ce que ce
22 que je vais aller raconter va être connu par
23 d'autres gens de ma communauté? Donc, pour
24 certaines personnes, d'aller demander de l'aide et
25 que ça soit des gens de sa famille, de... des

1 voisins qui sont les intervenants, ça va amener des
2 enjeux de pas avoir envie de se raconter, de se
3 confier.

4 En même temps, pour d'autres personnes, de se
5 confier par rapport à des gens qui sont pas... qui
6 proviennent pas de leur communauté, ça amène
7 d'autres enjeux, par exemple de pas pouvoir parler
8 sa langue, d'avoir un cadre d'intervention ou des
9 modalités qui sont davantage "western", t'sé, et
10 non traditionnels. Et il y a aussi toutes les
11 attitudes qui peuvent être reliées à la
12 colonisation; je suis vraiment là, dans les enjeux
13 et défis, le dernier.

14 Notamment quand on parle des enjeux associés à
15 la colonisation, souvent, les intervenants qui sont
16 pas natifs sont des psychologues, des travailleurs
17 sociaux, des infirmières, des médecins, des
18 psychoéducateurs, et qui... nos parcours
19 professionnels, hein, nous apprennent à dire ou
20 nous apprennent parfois à se dire, bien, on a la
21 réponse, on sait quels sont les bons traitements
22 par rapport à certaines difficultés que les gens
23 vivent, on sait quelles sont les bonnes approches
24 par rapport à des types de difficultés que les gens
25 vivent. Donc, ça peut amener déjà une attitude de

1 "je sais qu'est-ce qui est bon pour toi." Alors,
2 pour certaines personnes, ça peut venir un peu...
3 je dirais que, t'sé, la... les impacts de la
4 colonisation sont un peu dans... comme très
5 sensibles au niveau de l'épiderme, ça vient
6 rapidement raviver ça.

7 Fait que si je reviens à quelques bonnes
8 pratiques, une des... un des éléments, en fait, sur
9 lesquels on... ce qu'on a découvert - et c'est pas
10 nous, l'AQPS là, c'est vraiment le travail avec les
11 différentes communautés, avec les différentes...
12 qui nous a permis d'identifier quelques pratiques
13 qu'il est nécessaire d'avoir quand on travaille
14 avec une personne autochtone. Donc, notamment de
15 trouver une façon pour que la personne puisse
16 parler dans la langue de son choix. Et c'est un
17 enjeu important.

18 Je... quand je suis dans ces communautés-là,
19 j'ai à parler anglais. L'anglais c'est ma
20 troisième langue. Je trouve ça vraiment difficile.
21 Alors je peux m'imaginer en effet, quand on a
22 besoin d'aide et qu'on va pas bien, et qu'on ne
23 peut pas s'exprimer dans sa langue, c'est... ça
24 augmente le niveau de difficulté ou ça peut même
25 avoir un impact au niveau de, "est-ce que je peux

1 faire confiance à la personne qui est devant moi."

2 L'autre élément c'est de pouvoir choisir la
3 personne avec laquelle j'ai envie de partager mon
4 histoire, hein. Donc... - désolée, je vais mettre
5 mes lunettes, ça va aller mieux.

6 Donc, choisir avec qui je veux partager mon
7 histoire, mais aussi choisir le lieu propice au
8 partage qui est pas vu de... façon négative.

9 On est souvent, dans les pratiques
10 traditionnelles non autochtones, dans l'entretien,
11 c'est: si t'as besoin d'aide, tu viens me voir dans
12 mon bureau, tu m'appelles, on s'assoit face à face,
13 côte à côte, et on discute, et je vais te demander
14 qu'est-ce qui va pas, pourquoi tu viens me voir, et
15 on va entretenir la conversation, commencer la
16 conversation pour essayer de trouver des solutions.

17 Ce mode-là est souvent pas le mieux adapté, en
18 effet, qui est pas toujours cohérent avec la façon
19 dont on discute des problèmes, notamment une des
20 personnes avec qui j'ai eu à faire de
21 l'intervention, t'sé, pour nous, se regarder dans
22 les yeux c'est, "je suis avec toi, je te comprends,
23 je compatis" etc. Alors que pour elle, regarder
24 dans les yeux c'était... c'est intimidant et je
25 peux pas te regarder dans les yeux, parce que ce

1 que je raconte, je veux pas que ça [ait] un impact
2 sur toi, fait que j'aime mieux pas te regarder pour
3 pas que tu sois prise avec mes problèmes. Fait
4 qu'on n'a pas... juste ça, on n'a pas la même
5 compréhension de... du contact, visuel notamment.

6 Donc, pouvoir avoir recours aussi aux services
7 traditionnels.

8 L'organisation des services est souvent... en
9 fait, orientée vers les ressources de santé et de
10 services sociaux qui sont, par exemple, le centre
11 de santé. T'sé, donc, dans plusieurs communautés,
12 alors que c'est important de pouvoir aussi avoir
13 recours aux services traditionnels, comme par
14 exemple, comme en faisait part madame Bobbish plus
15 tôt, être visible comme intervenant. Surtout un
16 commentaire qu'on entend par rapport aux
17 intervenants qui sont non natifs, en disant, "si tu
18 n'es pas impliqué dans la vie communautaire de ton
19 milieu, de la communauté, bien comment je peux
20 penser que tu t'intéresses à moi", par exemple.
21 O.K.? Donc l'importance que les intervenants
22 soient pas seulement dans leurs bureaux et qu'on
23 les voie à travers la communauté, c'est une autre
24 recommandation qui était faite par les gens.

25 Donc, dans les défis qu'on rencontre, puis

1 qu'on peut mettre, qu'il y a un impact sur le lien
2 de confiance, c'est notamment le roulement de
3 personnel et les vacances. Bien sûr, toutes les
4 communautés n'ont pas le même mode de
5 fonctionnement, mais par exemple au Nunavik,
6 l'intervenant social va travailler deux (2) mois,
7 il est un (1) mois en vacances.

8 Souvent, les intervenants sont tout seuls dans
9 la communauté. Il y a un intervenant pour la
10 Protection de la jeunesse, un intervenant pour les
11 services sociaux. Donc, si cette... si j'ai un
12 suivi avec quelqu'un et que cette personne-là part
13 un mois en vacances, ça amène une coupure de
14 services. C'est une nouvelle personne qui arrive
15 dans la communauté, pour que je raconte encore une
16 fois qu'est-ce qui va pas puis c'est quoi les
17 difficultés; et souvent, le roulement de personnel,
18 bien, ça a un impact au niveau de la continuité des
19 services. Il y a une perte de confiance par
20 rapport au système aussi. Et à cause du manque de
21 suivi.

22 Et un autre élément qui est présent c'est
23 d'avoir... la difficulté à avoir à répéter son
24 histoire souvent, ok? Il y a... j'entends
25 quelqu'un dire, "je suis fatigué de raconter mon

1 histoire, à chaque fois, ça me la fait revivre."
2 O.K.? Donc, au-delà de... il faut que je répète,
3 il faut recommencer à zéro, bien c'est comme si
4 j'avance pas. À toutes les fois, il faut que,
5 comme, qu'on reparte à la même place, et encore
6 pire, il faut que je continue de répéter.

7 On parlait tantôt de l'impact de la
8 colonisation et des traumas historiques.
9 Notamment, il y a des gens qui disaient, "bien,
10 je... j'ai peur d'aller raconter mes difficultés,
11 parce que j'ai peur que ça soit retenu contre moi."
12 Par exemple, est-ce que je m'occupe bien de mes
13 enfants, est-ce que, si l'intervenant pense que je
14 m'occupe pas bien de mes enfants, ou encore si je
15 m'en vais lui dire que j'ai un problème... pas un
16 problème mais, que je consomme, que j'ai augmenté
17 ma consommation, est-ce que ça va faire en sorte
18 qu'on va m'enlever mes enfants. Est-ce que ça va
19 faire en sorte que je vais être puni. Est-ce que
20 ça va faire en sorte que je vais me ramasser dans
21 la salle d'isolement à l'hôpital. Est-ce que ça va
22 faire en sorte que je vais aller ou qu'on va
23 m'amener dans la cellule du poste de police parce
24 que j'ai parlé de suicide. O.K.? Donc, et ça
25 c'est des choses qui, malheureusement, arrivent.

1 Je vous en reparlerai également tantôt.

2 Donc, et un autre impact aussi, c'est de...
3 comme on disait tantôt là, de... est-ce que ça se
4 peut que, parce que je peux... je ne peux pas
5 parler ma langue, que ça vienne interférer dans la
6 compréhension que les gens auront de mes
7 difficultés ou de mon histoire? Comme je le disais
8 tantôt.

9 Si on passe à l'étape de repérer la personne
10 vulnérable au suicide... - je suis désolée là, pour
11 les gens plus loin là, c'est assez petit, même pour
12 moi (rire).

13 En fait, ici, ce qu'on a essayé de faire c'est
14 de dire, on sait qu'il y a des clientèles qui sont
15 plus vulnérables au suicide. En fait là, on sait,
16 c'est... ce sont les études, les trajectoires de
17 vie des personnes décédées par suicide notamment.
18 Les enquêtes... voyons, les enquêtes sur l'état de
19 santé des populations, les analyses et rapports du
20 coroner, donc, sont des éléments qui vont nous
21 permettre d'identifier les clientèles à risque,
22 mais aussi à quel moment on devrait s'inquiéter
23 davantage de ces personnes-là, notamment quand on
24 regarde l'analyse des rapports du coroner, ce à
25 quoi ça nous sert, c'est s'il est documenté que,

1 dans les derniers jours, dans les dernières
2 semaines, la personne avait tel genre de
3 comportement.

4 Ou encore, "voilà ce qu'elle a vécu", voilà ce
5 que les proches disent que... qu'ils reconnaissent
6 comme étant le déclencheur. Bien, ça nous permet
7 d'identifier est-ce qu'il y a quelque chose de
8 commun chez les personnes qui se suicident? Et
9 est-ce qu'on pourrait donc aider les intervenants à
10 se dire, "même si la personne ne parle pas de
11 suicide, si vous retrouvez ces moments-là dans
12 l'histoire de la personne quand elle vient vous
13 consulter, vous devriez être alertes et proactifs,
14 notamment aller vérifier la présence d'idées
15 suicidaires, notamment mettre en place un filet de
16 sécurité."

17 Donc, quand on regarde le... les... qui sont
18 les clientèles plus vulnérables au suicide, c'est
19 vrai, en fait, partout, donc dans les... la partie
20 là, non autochtone du Québec, quand on parle des
21 personnes qui ont un problème de santé mentale, des
22 gens qui ont un problème de dépendance à l'alcool
23 ou au jeu, à la drogue, alcool, au jeu, les gens
24 qui ont déjà fait une tentative de suicide dans les
25 douze (12) derniers mois, généralement, les gens

1 qui décèdent par suicide - en fait, j'ai pas le
2 pourcentage exact mais - un nombre important de
3 gens qui ont fait une tentative de suicide décèdent
4 dans la prochaine année. Donc on devrait porter
5 une attention particulière aux... à ces gens-là,
6 fait que c'est pour ça qu'ils se retrouvent dans
7 une... dans la clientèle vulnérable au suicide.

8 Et également, les hommes qui vivent des
9 situations de difficultés, hein; quatre-vingt pour
10 cent (80 %) des suicides sont le fait d'hommes;
11 selon les communautés ça va varier. Chez les... je
12 veux pas trop m'avancer là, mais, ça varie entre
13 soixante-cinq (65) à quatre-vingt pour cent (80 %)
14 également dans les communautés. Et la
15 particularité du suicide dans... chez les
16 Autochtones, c'est vraiment la surreprésentation
17 des jeunes dans les statistiques, ok? Dix-neuf
18 (19) ans, dix-neuf (19) ans et moins, et
19 majoritairement, donc la très grande majorité des
20 suicides sont chez les trente (30) ans et moins.

21 Donc, comment on travaille avec les moments
22 critiques.

23 Puis je vais attirer votre attention sur
24 quelques-uns de ces moments critiques-là. Quand on
25 parle des gens qui ont des problèmes de santé

1 mentale ou qui ont des problèmes de dépendance,
2 donc un élément qui ressort beaucoup là, dans la
3 littérature, dans les trajectoires de vie des
4 personnes décédées, dans les rapports du coroner,
5 c'est ceux auxquels on avait assez d'informations,
6 c'est quand les gens sont dans une sortie d'une
7 structure encadrante.

8 Par exemple, la personne est allée, elle a
9 reçu des services en santé mentale, elle a été dans
10 un centre d'hébergement pour femmes victimes de
11 violence. La personne est allée... elle était
12 en... ça va être vrai aussi pour les jeunes tantôt
13 là, mais, elle est allée dans une cure de désintox.
14 Quand la personne sort de cette structure-là, c'est
15 souvent là qu'il y a des passages à l'acte, ok?

16 Un autre élément aussi, qu'on remarque, et
17 même si on n'a pas là, tous... toutes les analyses
18 des rapports du coroner notamment, quand on regarde
19 les situations de postvention dans lesquelles j'ai
20 eu à intervention, c'est souvent... ç'a été souvent
21 le... je viens d'avoir... ou encore, les annonces
22 de sentence, donc la personne vient de connaître
23 qu'elle a sa... excusez, d'avoir sa sentence, elle
24 est en attente d'une sentence, la cour a été remis,
25 la personne c'est un jeune, par exemple, il

1 retourne dans sa communauté après avoir été en
2 famille d'accueil, la personne retourne dans sa
3 communauté après une hospitalisation, donc il y a
4 les ruptures ou les transitions avec les services,
5 c'est vraiment un moment critique important. Et
6 vous verrez tantôt là, ça fera partie de nos
7 recommandations également dans... comment on
8 devrait faciliter l'accès aux services et aux
9 suivis.

10 Donc, deux (2) éléments là, les ruptures, les
11 transitions, la fin des structures encadrantes, les
12 retours dans les communautés, la fin d'un suivi et
13 les problèmes avec la justice. Deux (2) éléments
14 importants. Le premier, en fait, c'est vraiment
15 les ruptures amoureuses, ok? C'est ce qui est
16 présent.

17 Donc, ce qu'on tente c'est d'outiller les
18 intervenants à dire, on n'est pas obligé
19 d'attendre, par exemple, avec un... une personne
20 qui a des problèmes de dépendance, qu'on sait que,
21 elle s'en va en désintox, puis qu'on sait qu'elle
22 va revenir dans deux semaines, bien, il faut... on
23 sait déjà que c'est un moment critique. Donc on
24 devrait être proactifs et accompagner le retour
25 dans la communauté, ok? Fait que c'est un peu de

1 cette façon-là qu'on va travailler ça.

2 Je vous disais tantôt... oui?

3 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

4 Si vous permettez, Madame Roy, j'aurais...

5 **MME FRANÇOISE ROY :**

6 Oui.

7 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

8 ... une question à vous poser. Vous avez parlé de

9 l'utilité d'utiliser les rapports des coroners...

10 **MME FRANÇOISE ROY :**

11 Oui.

12 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

13 ... pour, dans le fond, documenter les événements

14 liés à un suicide pour ensuite ajuster

15 l'intervention. Vous avez dit ceux pour lesquels on

16 a assez d'informations,...

17 **MME FRANÇOISE ROY :**

18 Oui.

19 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

20 ... est-ce que vous êtes en mesure de renseigner la

21 Commission, à votre avis, de façon générale, dans

22 les rapports des coroners qui concernent des décès

23 par suicide, est-ce que l'information qui est

24 contenue dans les rapports vous permet, ou à vos

25 collègues à vous aussi, Madame Basque, de justement

1 arriver à documenter pour ensuite travailler avec
2 ces informations-là?

3 **MME FRANÇOISE ROY :**

4 Bien voyez-vous, vous faisiez référence là, tantôt,
5 aux... à l'analyse des rapports du coroner qui a
6 été faite avec le C3S (CSSS) PNQL. On a fait la
7 même démarche qui a été faite avec le Nunavik.
8 Dans le fond, au Nunavik, il y a eu... ils ont
9 regardé cent soixante-douze (172) décès par suicide
10 entre deux mille (2000) et deux mille treize
11 (2013), dans les quatorze (14) communautés, tant...
12 En ce qui a trait chez les Premières Nations ils
13 ont regardé, dans le fond, cent cinquante-deux
14 (152) rapports entre deux mille (2000) et deux
15 mille onze (2011), dans vingt-sept (27)
16 communautés, ok? Et là, comme on disait tantôt là,
17 cette même démarche-là est en train de se faire
18 avec le Conseil cri où ils ont regardé, il y a eu
19 vingt-six (26) suicides entre deux mille sept
20 (2007) et deux mille seize (2016), dans les neuf
21 (9) communautés. C'est quand même intéressant de
22 voir que le nombre de suicides,
23 proportionnellement, est beaucoup moins élevé dans
24 les communautés cries. Et en même temps, il faut
25 faire attention, ici on parle des décès, on parle

1 pas de... des tentatives de suicides ou des
2 idéations suicidaires, qui sont aussi nombreuses et
3 qui a un impact, et le même impact au niveau des
4 populations.

5 Ce qui est constant - et ça fait partie de la
6 prochaine diapo là - la recommandation qui est
7 vraiment de mieux documenter les décès par suicide.
8 Il y a beaucoup de rapports pour lesquels on a peu
9 d'informations. Ou encore, que les informations
10 sur... donc, l'intoxication, les trajectoires de
11 vie, les événements marquants, donc, est-ce que la
12 personne avait des problèmes de conso, est-ce qu'il
13 y avait des difficultés conjugales, est-ce que il y
14 avait des abus. Donc, durant l'enfance par
15 exemple, est-ce... ou encore est-ce qu'elle a
16 utilisé les services. Quels services elle a
17 utilisés. C'est des informations qu'on a... qui
18 sont souvent absentes.

19 Et parfois, il y a même des informations aussi
20 basiques que le statut civil. Est-ce que... avec
21 qui la personne vivait, est-ce qu'on sait si elle a
22 laissé des messages, est-ce qu'elle en avait parlé.
23 C'est peu documenté.

24 Donc les rapports, par exemple on a pu
25 dire, sur cent soixante-douze là - je donne un

1 exemple vraiment sans avoir les bons chiffres - sur
2 cent soixante-douze (172) rapports, il y en a
3 quatre-vingts (80) sur lesquels il y a eu une
4 investigation toxicologique, ok?

5 Donc, ça veut pas dire que pour d'autres, il y
6 avait... il était pas en consommation au moment du
7 décès, ou encore qu'il avait pas une difficulté de
8 consommation, mais l'information est manquante.
9 Puis je pense on était... on a pu écouter ce matin
10 là, l'entretien avec le Bureau du coroner, puis il
11 y a beaucoup de choses qui étaient *dits* en effet,
12 sur les difficultés associées là, à la collecte de
13 données. Donc...

14 Et on pense, en effet, que ça serait important
15 de mieux documenter les décès par suicide, et ce
16 pour différentes raisons là. D'abord parce que ça
17 nous sert concrètement à améliorer les pratiques
18 d'intervention. Les exemples que je vous donne là,
19 c'est vraiment grâce à des enquêtes du coroner, des
20 études sur les trajectoires de vie. Ça nous sert à
21 identifier, "woup, attention", par exemple avec les
22 jeunes, on sait que le passage à la cour a souvent
23 été présent dans les événements... les jours
24 précédant le passage à l'acte ou les heures
25 précédant le passage à l'acte. Donc, ça vient nous

1 dire, si je... peut-être qu'il faut travailler avec
2 la cour, avec les procureurs, avec les juges, pour
3 dire, quand vous avez à donner une sentence ou
4 quand vous savez que vous allez remettre le passage
5 à la Cour, est-ce que vous pouvez déjà être
6 vigilant par rapport à l'impact que ça va avoir sur
7 les gens qui peuvent être plus vulnérables au
8 suicide, ok? Donc ça donne des indications
9 cliniques qui permettent d'être... de ne pas
10 attendre que la personne nous dise qu'elle va pas
11 bien, pour s'occuper d'elle, parce que de toute
12 façon, ce ne... c'est pas la majorité des personnes
13 qui décèdent par suicide qui sont allées ou qui ont
14 manifesté leur détresse ou qui ont verbalisé
15 concrètement des idées suicidaires, ok? Donc, 1)
16 ça nous sert au niveau clinique à améliorer les
17 pratiques d'intervention. Ça sert aussi à mieux...
18 excusez-moi, ça sert à améliorer les pratiques
19 organisationnelles, par exemple d'identifier les
20 protocoles, les ententes de services, les
21 trajectoires de services qu'on devrait mettre en
22 place. Et bien sûr, ça aide les familles, vous
23 l'avez... ça a été nommé plus tôt, à comprendre
24 parfois. En fait, ça aide dans le processus de
25 deuil.

1 Une des particularités du deuil par suicide
2 c'est vraiment la recherche de sens, t'sé? Et
3 c'est l'implication personnelle dans le décès de
4 l'autre, t'sé? C'est le seul décès dans lequel on
5 va se demander, "est-ce que j'ai pu contribuer au
6 décès de cette personne-là", t'sé?

7 Quand quelqu'un meurt d'un accident, quand
8 quelqu'un meurt d'une maladie, bien sûr, à moins
9 d'avoir posé des gestes qui auraient pu causer ça,
10 on se demande pas en quoi... qu'est-ce que j'ai
11 fait ou qu'est-ce que j'ai pas fait pour que cet
12 événement-là se passe.

13 Donc, pour les familles endeuillées, les
14 proches, c'est important de... d'essayer de
15 comprendre qu'est-ce qui s'est passé.

16 Et parfois, en effet, ça va permettre de
17 donner une partie de réponse, même si la réponse,
18 la personne elle est partie avec généralement, ok?
19 Donc c'est vraiment un... c'est un levier
20 important, c'est un outil important pour le travail
21 qu'on a à faire, autant dans les... la prévention
22 du suicide, quelles sont les activités ou les
23 interventions qu'on peut faire en amont, comment on
24 peut mieux rejoindre les clientèles à risque et
25 diminuer leurs facteurs de vulnérabilité, autant

1 dans l'intervention mais aussi en postvention,
2 c'est-à-dire comment on aide les familles et les
3 communautés là, par rapport aux impacts causés par
4 le suicide. Est-ce que ça répond à votre question?

5 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

6 Oui, tout à fait. Merci.

7 **MME FRANÇOISE ROY :**

8 O.K. Et l'autre élément aussi, je dirais, auquel
9 ça peut contribuer, c'est le sentiment de désespoir
10 de... des... parfois, des communautés par rapport à
11 qu'est-ce que ça donne de faire tout ce qu'on fait
12 pour prévenir le suicide alors qu'il continue d'y
13 avoir des suicides. T'sé, notamment quand... si
14 on... il y a des enquêtes systématiques ou... - je
15 sais pas si c'est le bon mot là - pour porter un
16 regard sur pourquoi il y a eu cinq suicides dans
17 les trois derniers mois par exemple. Bien, ça aide
18 la communauté à essayer d'identifier qu'est-ce
19 qu'on peut faire, comme communauté, pour agir sur
20 la prévention du suicide. Et ça enlève... ça...
21 Il y a beaucoup de pression au niveau des
22 intervenants qui ont un rôle dans la prévention du
23 suicide, qui ont un rôle de... dans la prévention.
24 Par exemple, des gens qui veulent mettre en
25 place des activités de prévention de suicide, qui

1 veulent contribuer à la semaine de prévention du
2 suicide, la journée mondiale de prévention du
3 suicide, bien parfois ils se font dire, "il
4 faudrait arrêter d'en parler du suicide, la preuve
5 c'est quand on en parle, il y en a d'autres", t'sé?

6 Alors que, on sait pas, quand on parle de
7 prévention, on connaît pas l'impact de ces mesures-
8 là. Est-ce que ça a permis de rejoindre une ou
9 deux personnes que, sans ça, elles seraient pas
10 allées demander de l'aide, t'sé? On sait jamais
11 quels sont ces impacts-là. Ça va? O.K.

12 Par la suite, en fait tantôt, je vous parlais
13 de la partie "Assess" là, c'est-à-dire explorer les
14 critères, travailler l'espoir et mettre en place le
15 plan d'action. En fait, je vais passer très
16 brièvement là-dessus.

17 Je trouve que ça fait un lien avec ce qu'on
18 vient de dire. Parfois la détresse, elle est pas
19 individuelle. Ou la personne va davantage être en
20 détresse, pas associée à ce qu'elle vit, mais par
21 rapport aux inégalités sociales que sa communauté
22 vit. Ou que son peuple vit. Que le désespoir va
23 être associé justement au nombre de décès ou au
24 nombre de tentatives. Que le désespoir va être
25 associé au constat du peu d'accès à... au travail,

1 à l'éducation. Le désespoir va être associé aux
2 conditions de vie, O.K.? Notamment quand on va pas
3 bien, si on... vous essayez vous-même de vous
4 rappeler des moments difficiles, des fois, on se
5 dit, "bien, ok, je m'en vais chez nous, je vas
6 aller écouter de la musique ou être toute seule,
7 puis prendre du temps pour moi."

8 Bien, quand on vit dans des... quand, dans
9 notre maison, il y a vingt (20) personnes qui
10 cohabitent avec nous, c'est probablement difficile
11 d'avoir des moments où on est capable de juste
12 penser à soi, t'sé? Donc il y a des difficultés,
13 bien sûr, qui sont individuelles, et il faut pas
14 minimiser la détresse associée à l'impact, en fait
15 là, de ce qu'on disait tantôt, par rapport
16 notamment aux traumatismes ou aux conditions de vie des
17 gens dans les communautés.

18 Si on continue dans la partie « Accompagner »,
19 dans le fond, je vais vous parler, on peut
20 continuer avec la prochaine diapo où on va
21 regarder, dans le fond, quelques éléments en train
22 avec... en lien avec l'importance de conclure en
23 sécurité. Dans le fond, ce qu'on a essayé de
24 faire, hein, c'est de beaucoup mettre l'accent sur
25 qu'est-ce qui peut avoir un impact au niveau des

1 services publics, parce que c'est l'objectif de
2 cette Commission-là, de cette Commission-ci plutôt.

3 Donc, quelques bonnes pratiques quand on veut
4 conclure en sécurité, c'est notamment de mobiliser
5 les proches pour mettre en place un filet de
6 sécurité. C'est une bonne pratique et souvent,
7 l'organisation des services tradition... non
8 traditionnels, plutôt, « western », on est beaucoup
9 axés sur l'intervention individuelle un à un avec
10 la personne et il y a peu d'implications de ses
11 proches dans l'intervention. Les intervenants sont
12 un peu pris, entre guillemets, avec l'aspect de la
13 confidentialité, hein? Donc, de dire, "je peux pas
14 aller raconter aux proches qu'est-ce qui se passe
15 parce que je suis tenu à la confidentialité." Bien
16 sûr, les limites de la confidentialité c'est si la
17 personne est en danger, qu'on ne réussit pas à
18 susciter la collaboration et qu'il faut assurer la
19 protection, il y a... on peut briser la
20 confidentialité, dans la mesure où, ce qu'on va
21 donner comme information à la personne qui peut
22 contribuer à assurer la sécurité, c'est ce qui est
23 nécessaire.

24 Maintenant, quand on travaille avec des...
25 avec les proches, avec la personne suicidaire, ceux

1 qui sont le plus en mesure d'assurer la sécurité
2 dans un... à court terme, ou encore qui sont le
3 plus en mesure d'identifier à quel moment la
4 situation de la personne se détériore, bien, c'est
5 les proches, ok?

6 Et dans la recommandation, j'irais tout de
7 suite à cette recommandation-là, c'est de dire,
8 bien, en effet, il faudrait voir, dans
9 l'organisation des services, comment on implique
10 les proches, t'sé? Les proches peuvent être utiles
11 pour accompagner à un rendez-vous, par exemple
12 pour... ils vont savoir quand s'inquiéter. On doit
13 les aider à savoir qu'est-ce qu'ils doivent faire
14 quand ils sont inquiets. On doit les soutenir
15 aussi, par rapport à... c'est pas toujours évident
16 de côtoyer une personne suicidaire. Donc il faut
17 être capable de les outiller par rapport à ça.

18 Dernièrement, j'ai pris l'avion pour aller à
19 Chisasibi et dans le... la pochette, il y avait un
20 guide qui était l'accompagnement de votre proche à
21 l'hôpital, ok? C'était vraiment fait dans un but
22 de... "c'est quoi ton rôle d'accompagnateur si tu
23 t'en vas à un rendez-vous médical avec ton proche
24 là... - c'était pas en santé mentale, c'était
25 vraiment en santé physique, puis ça disait - c'est

1 quoi ton rôle, comment accompagner la personne, à
2 quel moment tu devrais être inquiet, à quoi tu
3 devrais faire attention." Puis je me suis vraiment
4 fait la réflexion, wow, t'sé, on est aussi précis
5 que ça avec des gens qui vont accompagner un proche
6 pour aller à un rendez-vous médical...

7 Et souvent, quand c'est... bien, pour une
8 raison de santé physique, on va même aller plus
9 loin que ça, on va donner de l'information aux
10 proches sur l'état de santé, sur les effets de la
11 médication, sur... t'sé, quoi faire si la situation
12 se détériore. Et on fait pas ça avec les gens qui
13 ont des problèmes de santé mentale ou qui
14 peuvent... qui sont suicidaires, t'sé? Donc en
15 effet, il faut se... mieux se préoccuper des
16 proches.

17 Un autre élément dans les bonnes pratiques
18 dans le fond en intervention, c'est de s'assurer
19 que les gens ont accès aux services de crise, t'sé.
20 Quand on regarde la gamme essentielle des services
21 en prévention du suicide, bien, il y a plusieurs
22 services là, dont les services aux endeuillés. Je
23 vous en reparlerai tantôt, mais notamment, est-ce
24 que il y a accès à un service de crise? Je vous
25 disais tantôt, trop souvent, les gens, quand ils

1 pensent au suicide vont se retrouver à l'hôpital en
2 isolement dans une cellule au centre de... pas au
3 centre de détention, au poste de police, qui est
4 une mesure illégale. Ah. T'sé, on... c'est pas
5 supposé là. On n'est pas censé emprisonner
6 quelqu'un parce que il pense au suicide, t'sé?
7 Mais l'absence de centre de crise, l'absence de...
8 d'hôpital, avec un lieu sécuritaire, fait en sorte
9 que dans certaines communautés - et ça, partout à
10 travers le Québec là, peu importe le... Premières
11 Nations, Cris, Nunavik - ce genre de situation
12 arrive parce que il y a eu un manque d'accès aux
13 services, notamment les services de crise.

14 Dans notre... Un autre élément qui peut être
15 aussi... qu'on... que souvent, les policiers vont
16 travailler en amont, mais un... une des mesures
17 pour conclure en sécurité c'est de réduire l'accès
18 aux moyens de se suicider, ok? On parlait tantôt
19 que le moyen le plus utilisé était la pendaison.
20 Bien notamment, dans une des recommandations, ce
21 que vous voyez là, c'est... bien, on peut... - je
22 me souviens pas si je l'ai mis, je pense que oui.
23 Oui, l'avant-dernière.

24 La majorité des personnes se suicident, 1) à
25 la maison; donc garde-robe, hangar. Donc outiller

1 les premiers répondants notamment à être capable
2 d'agir avec les bons outils pour couper la corde,
3 notamment; il y a un couteau spécial qui existe,
4 qui empêche de blesser la personne. C'est pas tous
5 les premiers répondants qui ont accès à ces outils-
6 là, qui pourraient faire en sorte qu'on agit plus
7 rapidement et qui pourraient sauver des vies, t'sé?
8 Donc ça c'est un élément qui peut être là.

9 Et encore une fois - je l'ai remis là, on l'a
10 remis là-là - « Soutenir les proches. »

11 Je reviens en haut. Un des enjeux aussi, par
12 rapport à... bien, que j'ai nommé là, c'est d'être
13 attentif aux impacts des mesures restrictives.

14 En effet, dans certains cas on doit utiliser
15 des mesures, on doit utiliser des lois. Si par
16 exemple la personne est en... on considère ou on
17 estime qu'elle est en danger imminent ou immédiat,
18 qu'on ne réussit pas à susciter la collaboration -
19 - et j'insiste là-dessus là, qu'on ne réussit pas à
20 susciter la collaboration - on pourrait par exemple
21 utiliser la P-38, la Loi... - bon, j'ai un blanc.

22 La loi...

23 **MME KIM BASQUE :**

24 Sur la protection...

25 **MME FRANÇOISE ROY :**

1 ... des personnes dont l'état mental...

2 **MME KIM BASQUE :**

3 ... des personnes qui représentent...

4 **MME FRANÇOISE ROY :**

5 ... un danger pour elles-mêmes et pour autrui.

6 Merci. Donc, que ça soit l'isolement, que ça soit

7 emmener la personne à l'hôpital, donc il y a des

8 mesures qui sont adéquates et qu'on peut utiliser.

9 En même temps, si on n'a pas accès à d'autres
10 services, ça amène une sur-utilisation des mesures
11 restrictives. Et parfois qui briment les droits de
12 la personne, ok? Donc...

13 Je vous ai parlé, dans les recommandations,
14 d'impliquer les proches, de... La deuxième, il y a
15 un nombre élevé de personnes qui sont intoxiquées
16 au moment du passage à l'acte, autant dans les
17 suicides ou les tentatives de suicide.

18 Encore là, c'est une difficulté vraiment
19 importante de ne pas avoir accès à un lieu où les
20 gens pourraient être, pour le temps qu'ils
21 redeviennent sobres, ou à tout le moins qu'ils
22 soient cohérents et qu'on puisse faire une
23 intervention, dont notamment dans les
24 recommandations, d'avoir accès à des centres de
25 dégrisement serait vraiment, pour plusieurs

1 communautés, très utile, parce que notamment,
2 souvent, les intervenants vont retourner la
3 personne à la maison ou encore vont quitter, par
4 exemple, s'ils sont allés intervenir au domicile,
5 bien ils vont quitter en disant, "on reviendra
6 quand la personne aura dégrisé", alors que il y a
7 plusieurs gestes suicidaires qui sont posés sous
8 l'effet d'intoxication.

9 C'est pas rare que le lendemain, quand on
10 essaye d'intervenir avec les gens, qu'on... de voir
11 qu'est-ce qui s'est passé, ils vont nous dire, "je
12 me souviens pas que j'ai fait ça." O.K.? Donc
13 l'impact de l'intoxication est majeur, puis il
14 faudrait mieux outiller les communautés là, à cet
15 effet-là.

16 Et bien sûr, tenir compte de la sécurité
17 culturelle dans les interventions.

18 C'est un concept là, qui est très large, mais
19 d'être conscient de ma propre culture et de
20 l'impact que ça a quand j'interviens avec l'autre.
21 On entend souvent des gens raconter qu'ils... que
22 le racisme dont ils ont été... pas "témoins" mais,
23 qu'ils ont subi dans les services, parfois à cause
24 de l'incompréhension des conditions de vie,
25 l'incompréhension des situations, et comment ça

1 limite l'accès aux services, donc de... d'être
2 capable de s'assurer de... qu'on tienne compte que
3 la personne peut recevoir notamment des services
4 qui sont... dans lesquels elle va se sentir en
5 sécurité - je veux pas trop élaborer là, sur le
6 concept de sécurité culturelle.

7 L'autre élément là, on l'a un peu dit, c'est
8 de favoriser l'accès aux services. Donc, faciliter
9 l'accès aux services. Dans les bonnes pratiques on
10 dit, "bien, selon le niveau de danger, on devrait
11 soit orienter, référer ou accompagner."

12 Ce que ça veut dire concrètement c'est: une
13 personne qui est en danger imminent, on devrait pas
14 juste lui dire, "va là", hein? On devrait aller
15 avec elle.

16 Encore là, on fait souvent l'analogie avec...
17 si quelqu'un a été hospitalisé suite à un accident
18 d'auto puis qu'il a les deux jambes cassées, t'sé,
19 probablement qu'on le laissera pas sortir tout seul
20 de l'hôpital, t'sé? Alors que si quelqu'un est
21 hospitalisé parce qu'il a un problème de santé
22 mentale, qu'il était... qu'est-ce que... qu'il a
23 des difficultés reliées aux symptômes associés à...
24 aux problèmes de santé mentale, qu'il est entré à
25 l'hôpital parce qu'il pensait au suicide, parce

1 qu'il a fait une tentative de suicide, on laisse la
2 personne partir toute seule, t'sé? Il y a peu de
3 liens qui sont faits avec les proches en disant,
4 "t'sé, tu vas... ça va-tu être... est-ce que...
5 Est-ce que - la personne elle a les deux jambes
6 cassées là - est-ce qu'elle va être capable de
7 monter les marches?

8 Bien, c'est un peu la même chose avec la
9 personne suicidaire. Est-ce que vous êtes en
10 mesure d'offrir à cette personne-là le soutien
11 nécessaire dans les jours et les semaines qui
12 viennent.

13 Un élément important aussi, dans les bonnes
14 pratiques, qui est pas là, c'est de s'assurer de
15 l'accès à la garde de service en prévention du
16 suicide.

17 Quand on parle de la garde de service, bien,
18 il y a des choses que j'ai déjà nommées, des
19 services de crise. Avoir un accès vingt-quatre
20 heures, sept jours (24/7) à pouvoir... par exemple
21 à un centre de prévention du suicide, à une ligne
22 d'intervention en prévention du suicide, à une
23 ligne d'écoute. Avoir accès à de l'hébergement
24 hospitalier au besoin. Offrir des services aux
25 endeuillés notamment. Et ici, dans les

1 recommandations, bien, c'est "s'assurer d'une
2 référence personnalisée dans les moments
3 critiques", on en parlait tantôt, hein? La sortie
4 d'une structure encadrante, le retour dans sa
5 communauté; si les procédures légales, les remises
6 de rendez-vous, les sentences... je vous le disais
7 déjà tantôt.

8 Et un élément important aussi, dans
9 « Faciliter l'accès aux services ou aux suivis »,
10 c'est un peu... ça va un peu en même temps là, dans
11 ce que je vous parlais dans « Conclure en
12 sécurité. »

13 Souvent, les gens sont envoyés à l'extérieur
14 de leur communauté pour recevoir des services.
15 Donc par exemple, ils vont avoir... je prends
16 l'exemple du Nunavik, les gens vont être Medivaqués
17 à Kuuujuaq ou à Montréal, à Douglas.

18 Pour les communautés cries, ça va être
19 Chisasibi ou Chibougamau. O.K.?

20 C'est correct si la personne a besoin de soins
21 adéquats puis que, dans la communauté, ils sont pas
22 accessibles. C'est correct qu'elle puisse avoir
23 les soins à l'extérieur. En même temps, quand on
24 regarde les orientations, par exemple du plan
25 d'action en santé mentale au Québec, bien, ce qu'on

1 dit c'est que tout le monde devrait avoir accès à
2 la proximité des services, à la continuité des
3 services, à l'accessibilité des services.

4 Ici on n'est pas dans la proximité en tout
5 cas. Et un des impacts que t'as, d'être obligé
6 d'envoyer des gens à l'extérieur pour recevoir des
7 services, c'est souvent que ça les oblige à arrêter
8 leurs activités quotidiennes - travailler,
9 étudier - ce qui vient augmenter des fois la
10 détresse de... d'avoir à arrêter tout ça. Privent
11 les gens de leurs réseaux de soutien social. Et
12 parfois peut même augmenter la honte, la
13 culpabilité, la gêne, de retourner dans sa
14 communauté, par exemple après avoir fait une
15 tentative de suicide. O.K.?

16 Si on va dans la prochaine diapo, où on
17 propose notamment d'offrir un suivi approprié, dont
18 le suivi étroit, particulièrement aux personnes qui
19 ont fait une tentative de suicide, parce que je...
20 on le disait tantôt là, le fait de... que d'avoir
21 fait une tentative de suicide fait en sorte que ça
22 fait partie du répertoire de solutions de la
23 personne, puis ça a augmenté sa capacité à répéter
24 ce geste-là. Bien, un des enjeux, pour les gens
25 qui font des tentatives de suicide, c'est vraiment

1 la culpabilité ou la honte ou... de l'impact qui a
2 pu créer ce geste-là dans leur milieu. C'est de
3 retourner dans le milieu où X personnes ont été
4 témoins de la tentative de suicide par exemple, ou
5 de l'arrivée des ambulanciers, ou de l'envoi de la
6 personne là, dans d'autres services. Donc que les
7 soins soient... qu'on s'assure que les gens ont
8 accès à un suivi étroit.

9 Ce que ça prend comme conditions pour faire
10 ça, c'est qu'il y ait suffisamment d'intervenants
11 dans une communauté qui pourraient être en mesure
12 d'offrir des services à plus long terme et non
13 d'être souvent en mode "gérer la situation de
14 crise". Assurer la sécurité, et ensuite de ça
15 qu'il y a un peu l'effritement là, au niveau des
16 services. Alors que quand on regarde, on parlait
17 tantôt des traumatismes vécus pour plusieurs
18 personnes, ils ont un besoin de services continus,
19 et ces services continus-là existent peu ou pas.
20 O.K.?

21 De façon générale, donc, en termes de
22 recommandations là, il y a beaucoup de choses qui
23 se sont *dits*. J'ai aucune idée de l'heure qu'il
24 est, si on est corrects ou pas.

25 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

1 Oui, tout à fait, on...

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Oh, ça va bien.

4 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

5 ... est corrects.

6 **MME FRANÇOISE ROY :**

7 On est corrects?

8 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

9 Tout à fait.

10 **MME FRANÇOISE ROY :**

11 O.K. Moi je peux en parler pendant quatre-vingt-dix
12 heures. On peut en parler pendant longtemps.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Avec quelques pauses.

15 **MME FRANÇOISE ROY :**

16 Oui, c'est ça. (rire) Quelques-unes. Donc, dans
17 les recommandations générales je dirais, bien, pour
18 être capable de faire tout ça, ou quand on regarde
19 l'impact chez les intervenants - qu'ils soient
20 natifs ou non natifs, hein, les intervenants dans
21 les communautés - quand ils sont tout seuls, on
22 voit beaucoup d'épuisement, hein, de... donc de...
23 notamment, il faut offrir du soutien aux
24 intervenants et aux pairs aidants, parce que
25 souvent, ce sont des gens qui ont pas un "titre

1 professionnel", entre guillemets là, qui ont pas
2 fait des études nécessairement en psychologie ou
3 etc.

4 En même temps, les pairs aidants, le... les
5 Aînés, dans les communautés, sont des personnes
6 ressources, ils sont les gens vers qui les
7 personnes en détresse se tournent. Et souvent, ils
8 ont rarement du soutien. Donc ça c'est important.

9 L'autre élément, c'est de former et soutenir
10 les premiers répondants.

11 Bon. Quand on regarde les... imaginez-vous
12 l'impact d'avoir à aller secourir, décrocher, peu
13 importe là, vous voyez, avec une personne qui est
14 un proche, avec une personne qui est un... en fait,
15 un proche ou quelqu'un de notre communauté, t'sé?
16 Donc, au-delà d'avoir à poser un geste qui est
17 souvent pas facile pour les policiers, les
18 pompiers, les premiers répondants à Montréal, alors
19 que ils ont peu de chance de connaître les gens
20 auprès de qui ils vont avoir à intervenir dans des
21 milieux où les premiers répondants sont les
22 proches, c'est important d'être capable à la fois
23 de les outiller, comme on le disait tantôt, mais
24 aussi de prendre soin d'eux. Donc de leur offrir
25 du soutien.

1 Augmenter le nombre d'intervenants.

2 Donc, dans les communautés, pour pallier les
3 vacances, pour assurer une continuité, pour avoir de
4 la disponibilité par rapport au suivi, et augmenter
5 bien sûr les connaissances du contexte de vie des
6 Premières Nations chez les... les Premières Nations,
7 les Inuits et les Cris, pour certains intervenants
8 dans les villes qui dispensent les services; par
9 exemple quand les gens sont Medivaqués - ça va-tu,
10 "Medivac"?

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Oui.

13 **MME FRANÇOISE ROY :**

14 Oui? Quand les gens ils vont à l'extérieur pour
15 recevoir des suivis, bien... par exemple, bien, en
16 janvier, on a formé plusieurs intervenants de
17 Douglas qui reçoivent des personnes suicidaires ou
18 qui ont des problèmes de santé mentale. On les a
19 formés avec la formation en prévention du suicide
20 dans laquelle il y a une partie où on s'intéresse à
21 l'impact des traumatismes historiques, puis comment ça
22 devrait avoir un impact, comment ça devrait
23 orienter notre intervention. Bien, pour la
24 majorité, c'était la première fois qu'ils
25 entendaient parler de l'histoire, de l'impact de

1 comment des gestes qu'on pose peut parfois même
2 réactiver des traumas. T'sé, si on a notamment à
3 conclure en sécurité, puis que pour conclure en
4 sécurité il faut prendre quelqu'un puis l'envoyer
5 au Sud, et que dans l'Histoire, il y a eu des
6 envois massifs des enfants au Sud, qui des fois
7 sont pas revenus, de qui on n'a pas eu de
8 nouvelles, dans l'Histoire c'est... ça se peut que
9 ça vienne réactiver facilement ces événements-là ou
10 ces traumas-là pour les familles par exemple, t'sé?
11 Fait que, d'être conscient, comme intervenant, que
12 quand j'ai à conclure en sécurité, quand j'ai à
13 utiliser des lois, quand j'ai à envoyer la personne
14 à l'extérieur pour recevoir des soins, comment
15 peut-être qu'il faut doublement prendre soin des
16 proches, t'sé? Donc c'est dans ce sens-là que
17 l'intervention peut pas être juste une intervention
18 individuelle non plus.

19 Donc, former les gens qui sont dans les
20 villes, qui reçoivent les services, mais également
21 former les intervenants autochtones... euh,
22 excusez, "non autochtones", qui vont travailler
23 dans les communautés.

24 Pour moi, ç'a été une surprise de voir que le
25 petit topo qu'on fait dans la formation, de voir

1 que les intervenants non autochtones nous disent,
2 "c'est la première fois que j'entends parler de
3 ça." Alors qu'ils travaillent dans des
4 communautés, dans plusieurs... en fait, maintenant
5 là, il y a plusieurs organisations qui vont former
6 les gens sur la culture, sur l'Histoire, mais il y
7 a encore des gens qui disent, "je le savais pas
8 tout ça." Et comment ça peut avoir un impact sur
9 l'intervention.

10 Cette recommandation-là, notamment, j'en ai
11 pas beaucoup parlé là, mais, elle est aussi faite
12 par l'enquête que on... à laquelle on faisait
13 référence tantôt, sur les suicides dans les
14 communautés autochtones, qui a été déposée à la
15 Chambre des communes. C'est aussi une
16 recommandation de cette... de ce rapport-là, de
17 former les gens sur... d'augmenter les
18 connaissances des contextes de vie et historiques
19 de ces communautés-là.

20 Puis bien sûr, si on veut avoir un regard plus
21 global sur la problématique du suicide, qu'il faut
22 s'intéresser à réduire les inégalités sociales,
23 parce que on sait - et ça c'est partout là - t'sé,
24 à Montréal, là où les taux de suicide sont plus
25 élevés, c'est les quartiers dans lesquels on

1 retrouve le plus d'inégalités sociales, t'sé, ou le
2 plus de pauvreté, le plus de chômage, le plus de
3 familles monoparentales, le plus de... et c'est
4 vrai partout. Donc, en effet, de réduire les
5 inégalités sociales et d'augmenter, dans le fond,
6 de travailler sur les déterminants de la santé.

7 **MME KIM BASQUE :**

8 Voilà.

9 **MME FRANÇOISE ROY :**

10 Voilà.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Ah, merci. Avez-vous des questions Me Elassal?

13 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

14 J'aurais peut-être deux ou trois questions.

15 **MME FRANÇOISE ROY :**

16 Oui.

17 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

18 D'abord, merci à toutes les deux pour votre
19 présentation très intéressante, vraiment, pour la
20 Commission. Ma première question, je l'ai posée à
21 madame Bobbish...

22 **MME FRANÇOISE ROY :**

23 Oui.

24 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

25 ... un peu plus tôt là, sur la... l'intervention ou

1 la postvention dans les cas de vagues de suicides
2 dans les communautés autochtones, qui est quand
3 même malheureusement des situations qui arrivent
4 dans les communautés. J'aimerais vous entendre sur
5 les bonnes pratiques ou les meilleures façons
6 d'intervenir dans cette situation-là.

7 **MME KIM BASQUE :**

8 (Inaudible).

9 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

10 Oui. Je pose la question à toutes les...

11 **MME KIM BASQUE :**

12 Oui.

13 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

14 Oui oui.

15 **MME KIM BASQUE :**

16 On a la chance d'avoir la coauteure du programme de
17 postvention deux mille quatre (2004) avec nous, on
18 va en profiter.

19 **MME FRANÇOISE ROY :**

20 Oui, c'est ça. En fait avec Monique Séguin, en
21 deux mille quatre (2004), et d'autres
22 collaborateurs là, j'ai coécrit le programme de
23 postvention en milieu scolaire, qui se voulait bien
24 sûr là, adapté pour le milieu scolaire.

25 Maintenant, c'est un programme qui a été

1 utilisé dans plusieurs autres milieux, qui se veut
2 un peu le cadre théorique de comment on doit
3 comprendre l'impact des suicides et qu'est-ce qu'on
4 devrait mettre en place au niveau des
5 interventions.

6 En effet, si je fais une histoire très courte
7 là, un des éléments, un des défis dans la...
8 lorsqu'il arrive un décès, c'est d'offrir les
9 bonnes interventions aux bonnes personnes, selon
10 les réactions qu'ils vivent ou selon le type
11 d'impact qu'ils ont. Donc, de façon générale on
12 dirait: qui sont les gens qui vivent des réactions
13 de stress. C'est-à-dire que cet événement-là vient
14 ébranler, que ça vient les surprendre, sans qu'ils
15 aient nécessairement un lien d'attachement avec la
16 personne décédée. Est-ce que ça se peut qu'il y a
17 des gens qui ont été témoins, donc qui peuvent
18 vivre un stress aigu ou développer un trouble de
19 stress post-traumatique. Ça c'est le premier
20 groupe.

21 Le deuxième groupe c'est: qui sont les gens
22 qui auraient des... réactions davantage de crises.
23 C'est-à-dire que l'événement les amène dans une
24 désorganisation personnelle parce que... notamment,
25 ça vient avoir un impact sur leur propre

1 vulnérabilité personnelle.

2 Ou encore qu'ils vont s'identifier à la
3 personne décédée, soit à son problème ou à "la
4 solution" - entre guillemets bien sûr là - donc, le
5 moyen qu'elle a trouvé pour arrêter la souffrance,
6 selon eux. Et on a les réactions de deuil. C'est-
7 à-dire les gens qui ont un lien d'attachement avec
8 la personne décédée.

9 Fait que si on est à Montréal puis par exemple
10 qu'il y a un suicide d'un travailleur dans une
11 usine, bien, en effet, on pourrait essayer
12 d'identifier qui sont les gens qui peuvent être
13 touchés, trouver ça dommage, trouver ça plate, être
14 triste que ça soit arrivé. Mais ils ont ni été
15 témoins, puis ils sont pas proches de la personne.

16 Qui seraient les gens qui pourraient avoir une
17 vulnérabilité; notamment, la vulnérabilité peut
18 être causée par l'identification ou se sentir
19 coupable du geste qui est arrivé.

20 Ou qui seraient les gens qui sont vraiment les
21 proches; et là on mettrait en place différents
22 types d'interventions selon le type de réactions
23 qui se... que ça provoque. O.K.?

24 Un des objectifs de faire ces interventions-là
25 c'est de prévenir la contagion, notamment. Et

1 aussi de s'assurer que les gens ont les bons
2 services. T'sé, donc, qu'on va réduire l'impact de
3 stress, qu'on va réduire la vulnérabilité, puis
4 qu'on va réduire les impacts associés au deuil. Ou
5 qu'on va aider dans le processus de deuil. Donc ça
6 c'est le... je dirais le cadre théorique général.

7 Ici, quand on parle des communautés où il y a
8 des suicides - en fait qu'on appellerait des
9 suicides de masse - qu'ils aient un lien ou pas
10 entre elles... entre eux; parce que, il peut y
11 avoir des suicides qui pourraient avoir un lien
12 entre eux, c'est-à-dire qu'on pourrait vraiment
13 être dans un phénomène de contagion, hein? C'est-
14 à-dire que, il y a eu identification dans... "je
15 m'identifie à la personne décédée, je m'identifie
16 aux moyens qu'elle a utilisés pour mettre fin à sa
17 vie", donc, souvent, la contagion, ou
18 l'identification, va se traduire de cette façon-là.

19 Donc, encore là, s'il y a un suicide à
20 Montréal, s'il y a un suicide à Val-d'Or, s'il y a
21 un suicide à Granby, bien, l'impact de ce décès-là
22 sur l'entourage va être probablement plus dilué.

23 Tandis que quand il arrive un suicide dans une
24 communauté, bien c'est pas un, c'est pas juste une
25 communauté qui est touchée, t'sé? Si par exemple

1 on pense à la relocation... relocalisation -
2 excusez - bien, dans... même s'il y a un suicide
3 là, je nomme à... Akulivik, bien probablement
4 qu'elle a de la famille à Kuujjuaq, à Kuuvi(ph), à
5 Kangiqsualujjuaq, t'sé? Donc, le réseau, les... le
6 nombre de gens touchés ne se limitent pas juste au
7 milieu dans lequel la personne vit, premièrement.

8 Et en plus, bien, c'est un des facteurs de
9 risques de suicide chez les Autochtones, c'est le
10 fait de connaître quelqu'un qui s'est suicidé.
11 O.K.? Donc, puis dans certains cas là, c'est même
12 le quatrième facteur de risque, selon les
13 communautés. Donc plus il y a de suicides dans une
14 communauté, puis on augmente la probabilité du
15 processus d'identification, t'sé?

16 Donc, ça... ce que ça dit notamment, c'est que
17 les... il faut être capable de travailler avec les
18 gens. Il faut identifier les personnes à risque
19 quand il arrive un suicide.

20 Encore là, quand on est dans une petite
21 communauté et qu'on... qu'il y a plusieurs gens qui
22 sont déjà vulnérables au suicide, c'est facile
23 de... d'identifier presque tout le monde. En fait,
24 c'est un enjeu là, qu'on a déjà vu, c'est de dire,
25 "bien, on est inquiets pour tout le monde."

1 L'autre élément aussi, c'est de dire, "bien,
2 on a... on est tellement inquiets qu'il arrive
3 d'autres suicides qu'on met en place des mesures,
4 et plusieurs mesures, à cause de l'inquiétude." Ce
5 qui est correct aussi. Mais on... et il y a peu de
6 services aux endeuillés, t'sé? Les endeuillés, on
7 va s'en occuper rapidement, on va leur offrir les
8 condoléances, on va voir ce qu'ils ont besoin, mais
9 souvent, les interventions de postvention elles
10 sont faites à court terme, et le... et il y a un
11 effritement dans l'offre de services alors que
12 c'est souvent après quelques semaines que les gens
13 qui sont vulnérables au suicide, pour lesquels ça
14 aurait eu des impacts, qui sont les endeuillés, qui
15 ont été témoins, auraient le plus besoin d'aide.

16 Encore là, comme je vous le disais tantôt, par
17 rapport à "on met souvent en place des services
18 d'intervention de crise" là, t'sé, c'est-à-dire on
19 agit quand la personne verbalise qu'elle est
20 suicidaire, on agit quand la personne est
21 désorganisée. Mais quand elle a besoin de suivi,
22 on... il y a plus accès à ça.

23 C'est un peu la même chose par rapport à la
24 postvention notamment.

25 Maintenant, à la question, "quelles sont les

1 pratiques particulières ou d'intervention de
2 postvention auprès des communautés autochtones?"
3 On n'a pas toutes les réponses là, mais
4 notamment,... - tu veux-tu parler du projet Kim?

5 **MME KIM BASQUE :**

6 Oui. En fait, le programme de postvention deux
7 mille quatre (2004) en milieu scolaire s'adressait
8 donc à nos jeunes. La mise à jour de ce programme-
9 là, pour tenir compte des bonnes pratiques dont on
10 vous a parlé, de tout ce que l'expérience nous a
11 appris du nouveau contexte dans lequel doit se
12 faire la postvention en deux mille dix-huit (2018),
13 tenir compte du fait aussi que ce programme-là en
14 milieu scolaire avait été utilisé pour répondre à
15 d'autres besoins, l'AQPS s'est vue confier le
16 mandat, avec des partenaires, bien sûr au premier
17 chef madame Roy et Monique Séguin, chercheurs
18 associés à l'Université McGill, à l'Institut
19 Douglas,...

20 **MME FRANÇOISE ROY :**

21 Au Douglas.

22 **MME KIM BASQUE :**

23 ... qui étaient coauteurs du programme deux mille
24 quatre (2004), mais aussi un regroupement des
25 centres de prévention du suicide du Québec, qui

1 collaborent avec nous pour mettre à jour. C'était
2 le premier mandat ce programme-là, mais le mandat
3 s'élargit, s'intéressera à l'ensemble des milieux
4 jeunesse, pour rejoindre les clientèles de quinze
5 (15) à vingt-neuf (29) ans dans les milieux où elle
6 se trouve, donc pas uniquement les milieux
7 scolaires. C'est un projet sur lequel on travaille
8 depuis un an et demi (1½) à peu près, et qui se
9 déroulera de façon intensive jusqu'en décembre deux
10 mille dix-neuf (2019), pour ensuite être déployé
11 dans l'ensemble des milieux.

12 **MME FRANÇOISE ROY :**

13 Et dans ce contexte-là, notamment, on va
14 s'intéresser à... aux particularités de la
15 postvention aussi dans les communautés, les plus
16 petites communautés dont les communautés
17 autochtones.

18 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

19 Les plus petites communautés sont plus susceptibles
20 d'être touchées en postvention par le phénomène de
21 contagion dont...

22 **MME KIM BASQUE :**

23 Oui.

24 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

25 ... vous parlez?

1 **MME KIM BASQUE :**

2 En effet.

3 **MME FRANÇOISE ROY :**

4 Puis peut-être sur ça, ça serait possible là, de
5 consulter quelques auteurs, notamment Michel
6 Tousignant, qui a écrit sur le phénomène de
7 contagion, notamment au Lac-Simon. Donc il y a...
8 t'sé, donc, comprendre le phénomène de contagion.
9 Et il sera présent aussi au grand forum en
10 prévention du suicide que l'AQPS organise, qui a eu
11 lieu en octobre.

12 **MME KIM BASQUE :**

13 C'est un colloque de trois (3) jours en octobre,...

14 **MME FRANÇOISE ROY :**

15 Oui.

16 **MME KIM BASQUE :**

17 ... à Trois-Rivières.

18 **MME FRANÇOISE ROY :**

19 Pour parler notamment de la contagion.

20 **MME KIM BASQUE :**

21 Oui. Um-hum.

22 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

23 J'aurais peut-être une dernière question. On a
24 parlé un peu plus tôt, bon, le fait que les hommes
25 autochtones sont plus susceptibles. Vous avez

1 parlé, bon, de soixante-cinq (65) à quatre-vingt
2 pour cent (80 %) des suicides qui sont commis par
3 des hommes.

4 **MME FRANÇOISE ROY :**

5 Um-hum.

6 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

7 Au niveau des femmes autochtones, moins de suicides
8 mais beaucoup de tentatives?

9 **MME FRANÇOISE ROY :**

10 Um-hum.

11 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

12 Au niveau de l'intervention avec les femmes
13 autochtones, est-ce que vous pouvez nous en dire un
14 petit peu plus sur les différences ou les
15 particularités que vous remarquez dans votre
16 intervention pour ces femmes?

17 **MME FRANÇOISE ROY :**

18 Bien en fait, je dirais que le modèle
19 d'intervention est le modèle pour tous.

20 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

21 O.K.

22 **MME FRANÇOISE ROY :**

23 Maintenant, ce qu'on va davantage dire c'est
24 comment on doit adapter, orienter, réfléchir et
25 repenser - je sais pas trop le bon mot -

1 l'intervention auprès des hommes, t'sé? Notamment
2 dans... quand on regarde, quand on essaye de
3 comprendre pourquoi plus d'hommes.

4 Bien, on s'intéresse à l'identité masculine,
5 à... au code de la masculinité. Donc à la
6 définition de c'est quoi être un homme. T'sé?

7 On remarque notamment dans les communautés
8 autochtones, il y a eu beaucoup de changements au
9 niveau du rôle traditionnel des hommes, qui
10 contribue à une perte identitaire, t'sé? Donc
11 c'est pas la seule chose là, mais une des choses.

12 Et l'autre élément c'est surtout quand les
13 hommes vivent des situations qu'ils considèrent
14 comme étant honteux, honteuses. T'sé? Donc la
15 perte d'emploi chez les hommes, ça va être aussi
16 souvent dans des circonstances de violence
17 conjugale, après avoir posé un geste, que ça soit
18 par rapport au sentiment de "je me sens coupable,
19 je...", ça augmente le désespoir, ou encore il y a
20 des conséquences légales.

21 Donc on va retrouver ça. Mais l'élément
22 central c'est les événements vécus de façon
23 honteuse. Donc quand on intervient auprès des
24 hommes, on va beaucoup aller travailler la honte et
25 valider la demande d'aide, parce que la demande

1 d'aide est souvent vue comment étant un signe de
2 faiblesse.

3 **MME KIM BASQUE :**

4 Oui.

5 **MME FRANÇOISE ROY :**

6 Puis l'autre chose aussi, qu'il faut peut-être
7 dire, de façon transversale, au niveau là, de...
8 des interventions auprès des Premières Nations, des
9 Inuits et des Cris, c'est de valoriser le retour
10 aux pratiques traditionnelles ou aux activités
11 traditionnelles.

12 Souvent, les programmes de prévention du
13 suicide qui... que... dont les gens commentent
14 comment étant efficaces, c'est les programmes qui
15 remettent en place les éléments de pratique
16 culturelle, donc qui contribuent à augmenter la
17 fierté par rapport à la culture.

18 **MME KIM BASQUE :**

19 Um-hum.

20 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

21 Merci, j'aurai pas d'autres questions. À moins
22 qu'il y ait d'autres choses que vous souhaitez
23 ajouter?

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Peut-être offrir à Me Miller si elle a des

1 questions?

2 **Me RAINBOW MILLER :**

3 J'ai pas de questions, merci.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Non? Me Boucher, Me Robillard?

6 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

7 Pas de questions Monsieur le Commissaire. Merci
8 beaucoup.

9 **Me DENISE ROBILLARD :**

10 Aucune question. Merci beaucoup.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Est-ce qu'il y aurait autre chose que vous aimeriez
13 ajouter?

14 **MME FRANÇOISE ROY :**

15 Bien...

16 **MME KIM BASQUE :**

17 Remercier la Commission.

18 **MME FRANÇOISE ROY :**

19 Oui.

20 **MME KIM BASQUE :**

21 Tout d'abord, oui, de nous permettre de participer
22 aux travaux, de partager le fruit des réflexions et
23 des expériences qu'on a eues grâce à ce lien
24 privilégié des dernières années avec les différents
25 peuples, les différentes communautés, et de laisser

1 place aux quelques recommandations qu'on a portées
2 à votre attention.

3 **MME FRANÇOISE ROY :**

4 Um-hum.

5 **MME KIM BASQUE :**

6 Merci.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Um-hum.

9 **MME FRANÇOISE ROY :**

10 Moi j'ai juste envie d'ajouter que c'est un
11 privilège d'avoir... en fait, merci aussi, puis je
12 me trouve vraiment chanceuse d'avoir eu à travailler
13 avec ces communautés des Premières Nations, des
14 Inuits et des Cris maintenant. Je trouve que c'est
15 un privilège. Je suis certaine que ça va contribuer
16 ou ça va faire de moi une meilleure personne. Je...
17 j'ai vraiment beaucoup de gratitude et de
18 reconnaissance à cet égard-là, notamment d'être
19 capable à la fois d'être témoin de comment peut se
20 côtoyer la souffrance et la résilience. Ç'a été...
21 je me sens privilégiée d'avoir été témoin de ça à
22 travers mes quelques expériences dans les
23 communautés. Fait que voilà. Merci.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Très bien. Merci beaucoup d'avoir accepté de venir

1 partager avec nous de votre expérience. Ça fait
2 une journée qui, avec ce qu'on a entendu ce matin,
3 on voit qu'il y a peut-être des améliorations, mais
4 il y a encore beaucoup à faire.

5 **MME FRANÇOISE ROY :**

6 Um-hum.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Le travail que vous effectuez, je pense à madame
9 Bobbish aussi,...

10 **MME FRANÇOISE ROY :**

11 Um-hum. Um-hum.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 ... chez les Cris, ce que vous faites, ce que vous
14 avez fait, qui est d'une grande utilité, je vais
15 vous encourager à continuer.

16 **MME FRANÇOISE ROY :**

17 Merci.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Effectivement. C'est certain. Et votre éclairage
20 peut nous aider. Et si on peut pousser. Là c'est
21 comme on voyait avec le coroner en chef, bien, il y
22 a peut-être des moyens qu'eux peuvent avoir pour...

23 **MME FRANÇOISE ROY :**

24 Um-hum.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 ... pour faire plus.

2 **MME FRANÇOISE ROY :**

3 Um-hum.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Ou peut-être que vous aussi, hein, je pense?

6 **MME KIM BASQUE :**

7 Um-hum.

8 **MME FRANÇOISE ROY :**

9 Um-hum.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Madame Bobbish aussi. Alors je pense que c'est une
12 journée qui nous apporte des éclairages sur ça,
13 parce que c'est une problématique. On va aller au
14 Nunavik bientôt et...

15 **MME FRANÇOISE ROY :**

16 Um-hum.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 ... c'est évident qu'on va entendre parler de...

19 **MME FRANÇOISE ROY :**

20 Um-hum.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 ... de situations pénibles - on en a entendu parler
23 jusqu'à maintenant. Il faut travailler. Et j'ai
24 retenu certains éléments que vous avez soulignés.
25 Évidemment, la qualité de vie qui...

1 **MME FRANÇOISE ROY :**

2 Um-hum.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 ... qui est importante là. La situation dans
5 laquelle les gens sont. T'sé, le jour où on va
6 décider d'arrêter de peindre les murs, puis peut-
7 être enlever ce qui est pourri dans le mur, peut-
8 être que ça pourra aider. C'est une image que je
9 prends là, mais,...

10 **MME KIM BASQUE :**

11 Um-hum.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 ... parfois on laisse les gens dans des situations
14 qui sont pas faciles là.

15 **MME FRANÇOISE ROY :**

16 Um-hum.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Vous parliez des... beaucoup de gens dans le même
19 logement, ces difficultés-là, l'isolement. Bon.
20 Bref, je répéterai pas tout ce que vous avez,...

21 **MME FRANÇOISE ROY :**

22 Um-hum.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 ... mais je vous remercie mille fois. Et s'il y a
25 quoi que ce soit qui vous vient à l'idée,...

1 **MME FRANÇOISE ROY :**

2 Um-hum.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 ... vous savez comment nous rejoindre?

5 **MME FRANÇOISE ROY :**

6 Oui.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Gênez-vous pas. Il nous fera plaisir de vous
9 entendre.

10 Alors maintenant je vais passer à... au fait
11 qu'on est rendu vendredi après-midi. Je pense
12 qu'il y a pas d'autres témoins? Non?

13 **Me EDITH-FARRAH ELASSAL :**

14 Non.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors on va penser à ajourner à lundi. Et c'est à
17 neuf heures ou neuf heures trente lundi, Madame la
18 greffière?

19 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

20 (Inaudible).

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Oui. Bien, je vais aller vérifier.

23 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

24 C'est neuf heures trente (9 h 30).

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 C'est neuf heures trente (9 h 30)?

2 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

3 Oui.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Et j'ai compris, j'ai une note, on me signale qu'on
6 fera une inversion de témoins et que, il y avait
7 une demande de huis clos pour le deuxième témoin,
8 qui sera le premier témoin. Alors à neuf heures
9 trente (9 h 30), ce sera le huis clos pour une
10 durée de peut-être une heure et demie (1 h 30).
11 Alors je le souligne, parce qu'il y a des gens qui
12 nous suivent sur le site et je voudrais pas que les
13 gens soient là à se demander quand est-ce que ça
14 commencer.

15 **MME KIM BASQUE :**

16 Um-hum.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors ça commencera pas avant onze heures trente
19 (11 h 30).

20 Alors sur ce, je vais vous souhaiter une bonne
21 fin de semaine à tous. Je remercie les gens qui
22 nous suivent et je répète que, dans la mesure qu'on
23 avance dans nos travaux, qu'on se rapproche de la
24 fin, c'est que les audiences, bien, on peut les
25 retracer sur le site Internet de la Commission,

1 hein, en cliquant cerp.gouv.qc.ca,...

2 **MME FRANÇOISE ROY :**

3 Um-hum.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 ... on peut arriver sur le site, puis on peut aller
6 retracer, on peut aller vous réécouter. Dans
7 quelques jours, on pourra vous réécouter. On peut
8 réécouter tous les témoignages depuis le début. Il
9 y a des transcriptions. Alors j'invite les gens à
10 aller le faire, ils vont peut-être avoir une
11 meilleure connaissance de... des réalités
12 autochtones, des problématiques...

13 **MME FRANÇOISE ROY :**

14 Um-hum.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 ... que ces gens-là vivent, puis de ce qui nous est
17 souligné, puis peut-être avoir un avant-goût de ce
18 qui peut arriver dans ce qu'on aura à écrire à la
19 fin.

20 **MME FRANÇOISE ROY :**

21 Um-hum.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Parce qu'évidemment, le rapport doit être connecté
24 à la réalité, à la preuve, à ce qu'on nous donne.
25 Alors sur ce, je vous souhaite une bonne fin de

1 semaine et je vous remercie à tous, puis on se
2 revoit lundi.

3 **MME FRANÇOISE ROY :**

4 Merci.

5 **MME KIM BASQUE :**

6 Merci.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Bonjour.

9 -----

10 (FIN DE LA TRANSCRIPTION)

11

12

13 Nous, soussignées, **Karine Bédard et Ann Montpetit**,
14 sténographes officielles, certifions que les pages
15 qui précèdent sont et contiennent la transcription
16 exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de
17 l'enregistrement mécanique, le tout hors de notre
18 contrôle et au meilleur de la qualité dudit
19 enregistrement, le tout conformément à la loi;

20

21

Et nous avons signé :

22



Karine Bédard, s.o.



Ann Montpetit, s.o.b.